

**REALISATION DE DIAGNOSTICS
TERRITORIAUX DANS LE CADRE DE
RENOUVELLEMENT DE CLS
ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

**Données quantitatives et descriptives
PETR Val de Loire Nivernais**



Sommaire

Contexte - Méthodologie	5
PARTIE 1 : SYNTHÈSE	7
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES DE LA POPULATION	8
ETAT DE SANTE DE LA POPULATION	11
OFFRE DE SANTÉ	12
PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES	14
PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	15
PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE	16
OFFRE EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ.....	17
PARTIE 2 : DIAGNOSTIC COMPLET	18
CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES DE LA POPULATION	19
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE.....	20
STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION.....	21
1. La population	21
2. Évolution de la population	21
3. Structure de la population	22
4. Projections démographiques	23
5. Structure des ménages	24
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION	25
6. Emploi	25
7. Catégories socio-professionnelles	25
8. Taux de chômage	26
9. Revenus.....	27
10. Taux de pauvreté	27
11. Les bénéficiaires de l'aide sociale	28
12. Niveaux de formation et de qualification	29
13. Jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés – NEET)	29
SYNTHÈSE SUR LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES	31
CADRE DE VIE, MOBILITE ET ENVIRONNEMENT	33
DES DISPOSITIFS EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE	34
LES TENDANCES EN MATIÈRE D'HABITAT	35
1. Résidences principales, secondaires et logements vacants.....	35
2. Le parc privé en partie indigne	36
3. Ménages en situation de vulnérabilité énergétique due au logement.....	36
MOBILITÉ	36
1. Les transports	37
2. Ménages en situation de vulnérabilité énergétique due à la mobilité	37
3. Déplacements domicile-travail	38
QUALITÉ DE L'EAU.....	38
1. Eau de consommation	38
2. Eaux de baignade et de loisirs.....	41
QUALITÉ DE L'AIR	42
1. Qualité de l'air extérieur	42
2. Exposition au radon	42

QUALITÉ DU SOL	43
1. Le risque industriel.....	43
2. Le risque transport de matières dangereuses	43
LES ESPÈCES NUISIBLES ET PARASITES	45
1. L’ambrosie.....	45
2. Le moustique tigre	46
3. Les tiques	46
SYNTHÈSE – CADRE DE VIE, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT	47
ETAT DE SANTE DE LA POPULATION	49
ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE	50
INDICATEURS DE MORTALITÉ	50
1. Mortalité générale	50
2. Mortalité chez les moins de 65 ans.....	51
3. Mortalité évitable	51
4. Mortalité par causes	53
INDICATEURS DE MORBIDITÉ	54
1. Affection de longue durée (ALD) : bénéficiaires et nouvelles admissions ALD.....	54
SYNTHÈSE SUR LES INDICATEURS DE SANTÉ	57
L’OFFRE DE SANTE LIBERALE	59
EFFECTIFS ET DENSITÉS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ	60
DES EXERCICES REGROUPÉS ET COORDONNÉS DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE	73
ORGANISATION DE LA CONTINUITE ET DE LA PERMANENCE DES SOINS SUR LE TERRITOIRE	73
TELEMEDECINE	74
SYNTHÈSE CONCERNANT L’OFFRE DE SANTÉ LIBÉRALE	75
ETABLISSEMENTS DE SANTE DU TERRITOIRE ET RECOURS AUX SOINS HOSPITALIERS DES HABITANTS DU TERRITOIRE 77	
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU TERRITOIRE	78
ETABLISSEMENTS DE RECOURS DE LA POPULATION DU TERRITOIRE	81
4. HAD (Hospitalisation A Domicile).....	86
LA PERMANENCE D’ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)	86
SYNTHÈSE CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET LE RECOURS AUX SOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE	87
La prise en charge des personnes âgées	88
BENEFICIAIRES DE L’APA	89
OFFRE D’HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES : TAUX D’EQUIPEMENT, STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE	89
1. Taux d’équipement	89
2. Structures présentes sur le territoire.....	90
LES SERVICES DE COORDINATION ET D’AIDE POUR LE MAINTIEN À DOMICILE	91
1. Missions du département	91
2. Les SSIAD - SPASAD	92
3. Structures d’appui.....	93
4. Services d’aide à domicile des personnes âgées.....	93

SYNTHÈSE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES.....	94
La prise en charge des personnes en situation de handicap	95
BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION ADULTES HANDICAPÉS (AAH).....	96
PRISE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES ADULTES	96
1. Taux d'équipement départemental	96
2. Structures présentes sur le territoire.....	97
L'OFFRE EN ÉTABLISSEMENTS POUR LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	98
1. Taux d'équipement départemental	98
2. Structures présentes sur le territoire.....	99
SYNTHÈSE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	101
Prise en charge et prévention en santé mentale.....	102
INDICATEURS DE SANTÉ	103
1. Prises en charge en soins pour maladies psychiatriques	103
2. Taux de mortalité par suicide	103
3. Taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée	104
4. Prises en charge en soins pour dépression et autres troubles de l'humeur et consommant de traitements antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques.....	104
OFFRE HOSPITALIÈRE SUR LE DÉPARTEMENT	105
1. Taux d'équipement en psychiatrie.....	105
2. Taux de recours hospitalier en psychiatrie	105
SYNTHÈSE CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE EN SANTÉ MENTALE	109
L'offre en prévention et promotion de la santé	110
INDICATEURS DE PRÉVENTION	111
1. Couverture vaccinale	111
2. Participation au dépistage des cancers.....	111
DISPOSITIFS EN ADDICTOLOGIE.....	113
LISTE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS OU STRUCTURES PARTICIPANT À LA PRÉVENTION EN SANTÉ SUR LE TERRITOIRE	113
1. Structures participant à la prévention en santé générale	113
2. Autres structures par thématique ou public:.....	115
SYNTHÈSE SUR L'OFFRE EN PRÉVENTION.....	118
Annexe 1 – Communes par EPCI.....	120



Contexte - Méthodologie

Les sources utilisées seront citées pour chaque indicateur tout au long du document.

Les principales sources de données sont les suivantes :

- › *Site internet de l'INSEE*
- › *Site internet de Cartosanté*
- › *Projet de santé de la CPTS Nevers Sud Nivernais*
- › *Stratégie départementale pour l'autonomie des adultes âgés et des personnes en situation de handicap*
- › *Site internet de Score santé*
- › *Outil REZONE CPTS*
- › *Schéma Régional de Santé de Bourgogne Franche-Comté*
- › *Site internet de l'observatoire des territoires*
- › *Sites internet des Communautés de communes du PETR Val de Loire Nivernais*
- › *Site internet du Val de Loire Nivernais*
- › *ORS et ARS Bourgogne-Franche-Comté - Projet régional de santé – Bourgogne-Franche-Comté – 2018-2022 – Diagnostic régional – Mai 2017*
- › *Diagnostic mobilité du Pays Val de Loire Nivernais*
- › *ORS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours.*
- › *ARS Bourgogne-Franche-Comté – STATISS 2021 – Statistiques et indicateurs de la santé et du social Bourgogne-Franche-Comté*
- › *Site de l'Agence Technique de l'Information sur l'hospitalisation (ATIH)*
- › *Site internet du GHT de la Nièvre et des établissements de santé*
- › *Site du portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches*
- › *Annuaire 2021 des établissements de la Nièvre recevant des personnes âgées et/en situation de handicap – Département de la Nièvre*
- › *Site internet de l'ADAPEI*
- › *Annuaire de l'action sociale*
- › *Projet territorial de santé mentale de la Nièvre 2019-2023 - Département de la Nièvre*
- › *Site internet du Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (RRAPPS)*
- › *Site internet de L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)*
- › *ARS BFC, Prévention et lutte contre l'ambrosie dans la Nièvre, Bilan des actions menées en 2022 et perspectives pour 2023.*
- › *Note concernant le déploiement de la télémédecine dans la Nièvre, ARS, 2023*

Le présent rapport synthétise et analyse les éléments recueillis et propose un état des lieux territorial de l'offre et des besoins de santé.

PARTIE 1 : SYNTHÈSE

Cette première partie propose une synthèse des données quantitatives mettant en avant les principaux atouts et les points de vigilance du territoire.

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES DE LA POPULATION

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un pôle urbain plutôt jeune À Nevers, la part des 15-29 ans atteint 18,8 % alors qu'elle est de 17,5 % au niveau national. ✓ Un indice de concentration de l'emploi favorable sur le PETR. Il est de 107,7 et est supérieur à celui du département (101,6), de la région (95,4) et de la France (98,5). ✓ Un taux de chômage inférieur à celui de la France (6,8 % VS 7,3 %). ✓ Une part de bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) moins importante par rapport aux territoires comparés. À l'exception de la CA de Nevers, toutes les CC présentent des taux inférieurs à ceux des territoires de comparaison. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un territoire en décroissance démographique - Baisse de 5% de la population sur 2014 / 2020 (baisse annuelle moyenne de 0,85% , plus importante en comparaison avec la région (-0,11%) et au niveau national (+0,32%). ✓ Une population plutôt âgée sur l'ensemble du PETR - Une part des moins de 30 ans (28,7%) inférieure au niveau régional (32,8%) et national (35,3%). - La proportion des personnes de plus de 60 ans (35,7 %) est fortement supérieure comparativement à la France métropolitaine (26,4 %). ✓ Un indice de vieillissement de la population (138,4) supérieur à celui de la région (102,4) et de la France (84,3). Toutes les CC du PETR ont un indice de vieillissement supérieur à 100. ✓ Un nombre de ménage en décroissance Alors que le nombre de ménages augmente en région (+2,53 %) et en France métropolitaine (+5,02 %), il diminue sur le PETR (-1,73 %). ✓ Plus de personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules à domicile (53,2 % VS 48,8 % en France). ✓ Des indices de précarité moins bons en comparaison aux autres territoires - Médianes de revenu inférieures aux niveaux régional et national*. - Parts de ménages fiscaux imposés inférieures aux territoires de référence*. - La moitié du PETR présente un taux de pauvreté supérieur au taux national (14,4 %). ✓ Un taux d'allocataires dépendant à 100% des prestations sociales (>15,7 %) supérieur à la région (12,1 %) et à la France Métropolitaine (13,3%)*. ✓ Un taux de jeunes non insérés (NEET) plus important que dans les territoires de comparaison (>17,1 % VS 15,5 % pour la région et 15,9 % pour la France métropolitaine)*. <p style="text-align: right;"><i>* à l'exception de la CC Loire et Allier</i></p>
Autres caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le PETR Val de Loire Nivernais est composé de 110 communes et comptabilise 141 931 habitants (2020). ✓ Une part de retraités plus importante qu'au niveau régional et national, (37,3 % sur le territoire VS 31,3 % dans la Nièvre et 27,2 % en France métropolitaine). 	

✓ De fortes disparités existent entre les CC. La CC Loire et Allier est généralement la CC aux taux les plus favorables sur l'ensemble du PETR, la moins favorable concernant les caractéristiques socio-économiques étant la CA de Nevers.

CADRE DE VIE, MOBILITE ET ENVIRONNEMENT

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ De nombreux dispositifs en place sur plusieurs CC du PETR: <ul style="list-style-type: none"> - Plan Climat Air Energie Territorial - Plan Mobilité - Programme Local de l'Habitat (PLH) ✓ Des indicateurs environnementaux plutôt bons concernant la qualité de l'air et de l'eau (de consommation et de baignade). ✓ Absence de Radon sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des communes sont considérées comme à risque potentiel faible. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 15,9% du parc privé de logements potentiellement indigne sur la Nièvre (5% sur la région) ✓ De nombreux ménages en situation de précarité énergétique due au logement (> 21 % VS 18,6 % pour la région et 14 % pour la France métropolitaine*. ✓ De nombreux ménages en situation de précarité énergétique due à la mobilité (> 19,9 % pour 4 CC VS 17,2 % pour la région et 14 % pour la France.) ✓ Forte dépendance à la voiture pour les trajets domicile-travail Moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les actifs (81,3 % VS 80 % pour la région et 70,4 % pour la France métropolitaine). ✓ Ambroisie : En 2022, Nevers est la commune qui présente le plus de grains d'ambroisie en comparaison avec la région, résultat généralisable à l'ensemble du département qui est également celui qui recense les taux les plus élevés de la région. ✓ Tiques : Parmi les 157 tiques analysées par CiTIQUE en Bourgogne franche Comté, 43 % étaient porteuses d'un agent pathogène. Ce taux est le plus haut recensé sur l'ensemble des régions de France. <p style="text-align: right;"><i>*à l'exception de la CC Loire et Allier</i></p>
Autres caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 communes concernées par un site « seveso » seuil haut et 2 communes concernées par un site « seveso » seuil bas. ✓ Relative faible proportion de résidences principales (2020): 78,8 % VS 82,3 % pour la région et 82,1 % pour la France métropolitaine avec un taux de logements vacants supérieur (14% VS 8,1% pour la France) 	

ETAT DE SANTE DE LA POPULATION

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux standardisés de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire sur 2013/2017 inférieurs aux taux des territoires comparés, à l'exception de ceux des CC du Nivernais Bourbonnais et Loire et Allier, en situation de surmortalité. ✓ Taux standardisés de mortalité due à l'alcool et au tabac semblables à la région sur 2013/2017. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une espérance de vie à la naissance moins longue en comparaison avec les autres territoires. <ul style="list-style-type: none"> - <u>Pour les hommes</u> (< 77,2 ans VS 78,8 ans pour le département et 79,4 ans pour la France métropolitaine)* - <u>Pour les femmes</u> (< 84,3 ans VS 85,3 ans pour la région et 85,5 ans pour la France métropolitaine), à l'exception de la CC Loire et Allier et la CA de Nevers (85,2 ans). ✓ Une surmortalité générale par rapport à la région sur 2013/2017, elle-même déjà en situation de surmortalité par rapport à la France. La mortalité générale diminue cependant par rapport à 2009/2013 ✓ Une surmortalité par rapport à la région pour les personnes de moins de 65 ans sur 2013/2017, elle-même déjà en situation de surmortalité par rapport à la France. ✓ Un taux standardisé de mortalité par cancer, maladie de l'appareil circulatoire sur 2013/2017 plus élevé qu'en région, elle-même en situation de surmortalité en comparaison avec la France. ✓ Un taux d'admission en ALD par cancer et diabète plus important qu'à l'échelle de la région et de la France métropolitaine. ✓ Une proportion de consommant supérieure au taux national : <ul style="list-style-type: none"> Avec une maladie cardiovasculaire, varie de 7,6 % à 9,3 %, VS 7,5% pour la France (sauf pour la CA de Nevers (7,2%)). Avec un diabète, varie de 6,6 % à 7,2 % VS 5,8% pour la France. Avec une maladie psychiatrique, varie de 3,9 % à 6,1 % VS 3,9% et significativement supérieur pour la CA de Nevers (6,1%). <p style="text-align: right; margin-top: 10px;">* à l'exception de la CC Loire et Allier</p>
Autres caractéristiques du territoire	
<p>En 2019, , un peu plus d' habitants en ALD (de 19,9 % à 21,5 %, VS 18,7%)*</p> <p>Sur le territoire, la proportion des consommateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avec un cancer, varie de 4,6 % à 5 %, proche des taux observés sur les territoires de référence (France : 4,8 %). ✓ Avec une maladie respiratoire, varie de 5,1 % à 5,8 %, taux proches du niveau national (5,6%). 	

OFFRE DE SANTÉ

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une part de personnes ayant déclaré un médecin traitant sur le territoire semblable aux territoires comparés (environ 90%). ✓ Une densité de chirurgiens-dentistes (5,2 pour 10 000 habitants) similaire au territoire de référence (Fr : 5,4 pour 10 000 habitants) en 2022 ✓ Temps moyen d'accès aux services d'urgences très faible (moins de 15 min) ✓ De nombreux exercices regroupés et coordonnés sur le territoire. <ul style="list-style-type: none"> - 8 MSP en fonctionnement - 1 Maison des spécialistes - 6 centres de santé polyvalents ✓ 1 CPTS sur le territoire : CPTS Nevers Sud Nivernais. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des densités de professionnels de santé faibles par rapport aux territoires de référence, en 2022 : <ul style="list-style-type: none"> - Médecins généralistes (5,4 MG pour 10 000 habitants, Fr : 8,4) - Infirmiers (13,6 IDE pour 10 000 habitants, Fr : 15,4) - Masseurs-kinésithérapeutes (7 MK pour 10 000 habitants, Fr : 11,6) - Orthophonistes (11,9 ortho pour 100 000 habitants, Fr : 31,7) - Sage-femmes (1,3 pour 10 000 habitants, FR : 2,3) ✓ Une part plus importante de médecins généralistes âgés de 55 ans ou plus (55,1 % %, Fr : 47,2 %), 2022 ✓ Des professionnels peu accessibles en 2019 avec un indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les MG compris entre [1,7 – 3,7] alors qu'il est de 3,9 au niveau national. - Pour les IDE compris entre [67 – 123,9] alors qu'il est de 146,5 au niveau national. - Pour les MK compris entre [45,1 – 78,8] alors qu'il est de 104 au niveau national. - Pour les SF compris entre [3,2 – 12,5] alors qu'il est de 19,8 au niveau national. ✓ Une absence de professionnels sur certaines CC <ul style="list-style-type: none"> - Absence de chirurgiens-dentistes sur la CC Loire et Allier. - Absence d'orthophoniste sur la CC du Nivernais Bourbonnais - Absence de sage-femmes sur 3 CC (CC Loire et Allier, CC du sud Nivernais et CC Les Bertranges). ✓ Des densités de spécialistes en 2021 faibles au niveau du département en comparaison aux densités nationales, particulièrement chez les gynécologues-obstétriciens (7,7* VS 13* en France), les pédiatres (10,3* VS 16,6* en France), les psychiatres (4,5* VS 9,1* pour la France) et les dermatologues (0,5* VS 3,8* en France). <p>*pour 100 000 habitants</p>
Autres caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ensemble du PETR se trouve sur un territoire couvert en soirées, week-end, jours fériés et ponts par la permanence de soins ambulatoires. 	

- ✓ Plusieurs sites de télémédecine sont présents sur le territoire du PETR et près de la moitié des médecins généralistes, à l'échelle du département, réalisent des téléconsultations.
- ✓ 6 établissements hospitaliers sur le territoire et 1 GHT.
- ✓ Principal établissement de recours pour médecine: CH de l'agglomération de Nevers
- ✓ Principal établissement de recours pour chirurgie : Polyclinique du Val de Loire et CH de l'agglomération de Nevers
- ✓ Principal établissement de recours pour obstétrique : CH de l'agglomération de Nevers
- ✓ Principal établissement de recours pour SMR : Clinéa et CRF Passori
- ✓ Principal établissement de recours pour psychiatrie : EPSM de la Nièvre (CH Pierre Lôo)
- ✓ HAD : HAD de Nivernais Morvan et HAD Sud Yonne & Bourgogne Nivernaise
- ✓ Permanence d'Accès aux soins de santé (PASS) : CH de Nevers

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
✓ Au niveau départemental, un bon taux d'équipement en structures d'hébergement, (141 pour 1 000 personnes) supérieur au niveau national (122,4 pour 1 000 personnes)	✓ Au niveau départemental, une part de bénéficiaire de l'APA (23,3 %) supérieure à la France (20,8 %)
Autres caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 26 structures d'hébergement sur le territoire ✓ 5 Unité de Soins Longues Durée ✓ 10 SSIAD ✓ 7 Sites d'Action Médico-sociale (SAMS) ✓ Structures d'appui : plate-forme de répit, Dispositif d'appui à la coordination (DAC) ✓ 18 Services d'aide et d'accompagnement à domicile 	

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au niveau départemental, un nombre de places dans les établissements pour adultes handicapés (établissements d'hébergement et ESAT) supérieur à la région et à la France. ✓ Territoire particulièrement bien doté en foyers de vie et en ESAT. ✓ Au niveau départemental, un bon taux d'équipement global en établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap (10,9), nettement supérieur à la région (8,1) et la France métropolitaine (6,7) ✓ Au niveau départemental, un bon taux d'équipement global en services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) (4,9), supérieur à la région (4,4) et la France métropolitaine (3,3). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une offre de Transports À la Demande (TAD) recensée sur le territoire du PETR limitée.
Autres caractéristiques du territoire	
Adultes	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 Maison d'Accueil Spécialisées (MAS) ✓ 1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ✓ 6 Foyers de vie ✓ 1 Foyer d'hébergement ✓ 5 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ✓ 1 Dispositif d'Habitat Inclusif (DHI) ✓ 1 Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH) ✓ 4 Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) 	
Enfants	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 6 Instituts Médico-Éducatifs (IME) ✓ 1 Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) ✓ 18 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) 	

PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au niveau départemental, un taux d'équipement en lits et places pour la psychiatrie adulte en 2020 supérieur aux territoires de comparaison. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Seule la clinique du Tremblay permet l'hospitalisation complète des adolescents sur le département de la Nièvre et aucun établissement ne peut accueillir les enfants âgés de plus de 8 ans et les adolescents le jour sur la Nièvre. ✓ Au niveau départemental, des taux de recours hospitalier en psychiatrie en 2021 supérieurs aux niveaux régional et national pour les prises en charge en ambulatoire, à temps plein et à temps partiel. Cependant le taux de recours est inférieur pour les prises en charge à temps complet. ✓ Des indicateurs de santé mentale défavorables : <ul style="list-style-type: none"> - Taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019 significativement plus élevé en comparaison avec les territoires comparés, ils varient entre 32,1 et 60,7 (France : 13,8). - Taux standardisés de mortalité par suicide pour 100 000 habitants pour la période 2013-2017 plus élevés qu'en regard des territoires de comparaison, ils varient entre 17,9 et 24,4 sur 4 CC. ✓ Plus de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée en 2020 sur la CA de Nevers et la CC Sud Nivernais ✓ Taux de consommateurs pris en charge pour dépression en 2019 plus élevés, il est compris entre 16,4 et 21,3 pour 1 000 habitants sur 3 CC, des taux supérieurs aux taux territoires comparés (France : 14). ✓ Taux de consommateurs d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur en 2019 supérieurs au taux comparé, il est compris entre 48,8 et 56,8 sur 4 CC VS France : 46,6.
Autres caractéristiques du territoire	
Adultes	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Établissement public de référence : CH Pierre Lôo de la Charité-sur-Loire ✓ Clinique privée Château du Tremblay à Nevers 	
Enfants	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Clinique privée Château du Tremblay à Nevers ✓ Établissement public de référence : CH de l'agglomération de Nevers. ✓ 4 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) ✓ 3 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) 	

OFFRE EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

 Principaux atouts du territoire	 Points de vigilance du territoire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombreux dispositifs de prévention sur le territoire sur de nombreuses thématiques: <ul style="list-style-type: none"> - En addictologie : 3 CSAPA, 1 CAARUD, 1 CJC, 2 sites de consultations hospitalières en addictologie - Sexualité, contraception et dépistage : 3 antennes du CDPEF, 1 plateforme dédiée aux IVG, 2 centres d'information, de dépistage et de diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles - Enfance, jeunes : 1 Maison des adolescents, 1 Bureau Information Jeunesse (BIJ) à Nevers - Structures et réseaux (IREPS, RRAPPS, ...) - Institutions : département, CAF, caisses d'assurance maladie ✓ Indicateurs de prévention plutôt favorables en comparaison aux taux des territoires comparés : <ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein et (2019) supérieurs par rapport aux taux des territoires de référence (CC du Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais sous-participantes) - Même si taux de dépistage du cancer du côlon-rectum) supérieurs par rapport aux taux des territoires de référence, ils restent bas (inférieurs à 28,3%) - Taux de participation au dépistage du cancer du col de l'utérus (2019) semblables aux taux des territoires comparés 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2019, à peine moins d'une personne sur deux de plus de 65 ans est vaccinée contre la grippe
Autres caractéristiques du territoire	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plusieurs associations et réseaux sur la thématique de l'environnement, de l'alimentation et de l'activité physique 	

PARTIE 2 : DIAGNOSTIC COMPLET

À noter : Tout au long du diagnostic les données seront présentées à différentes échelles (France, Région, département, Pays...) en fonction des données disponibles, afin d'avoir une vision d'ensemble et pouvoir comparer et situer le territoire.

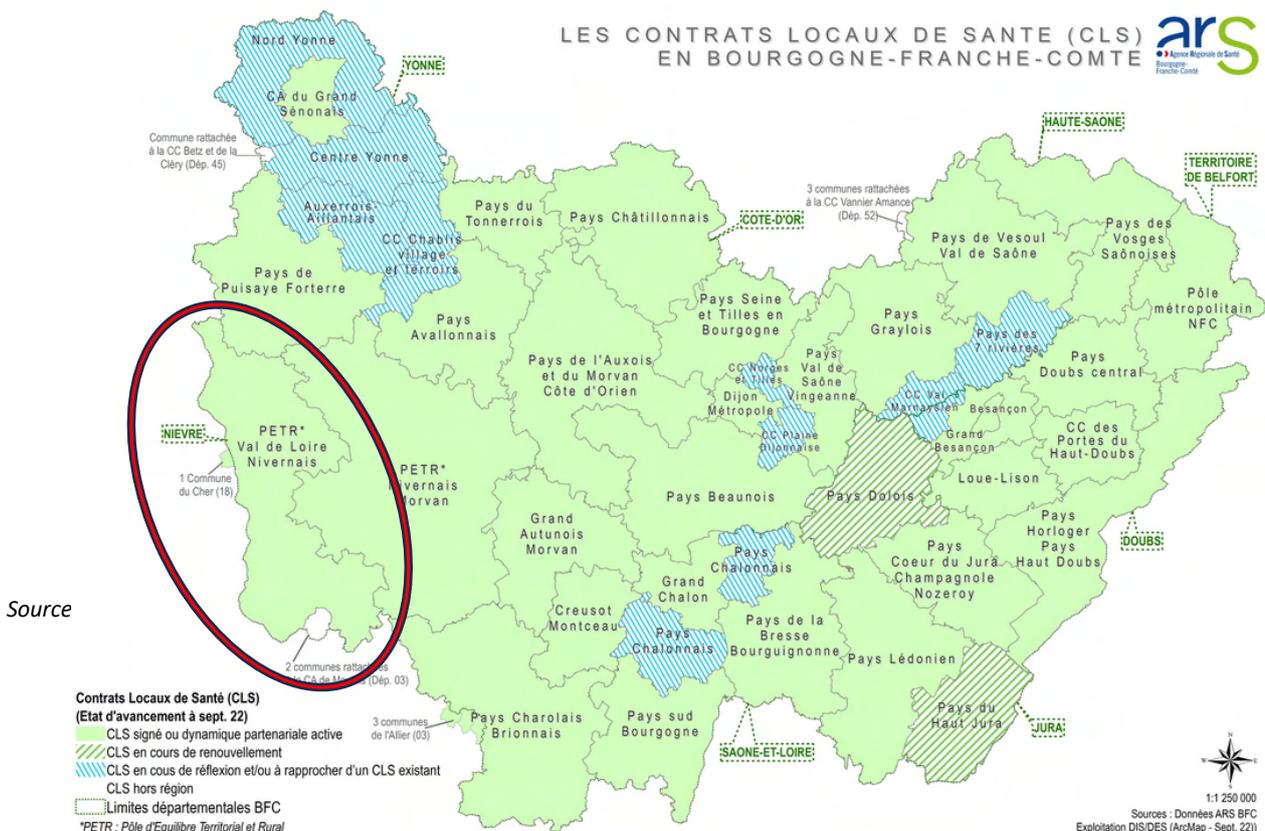


Caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Val de Loire Nivernais est constitué de **5 Communautés de Communes** et **1 Communauté d'Agglomération** totalisant **110 communes¹** et **141 931 habitants** (Population municipale - INSEE 2020).

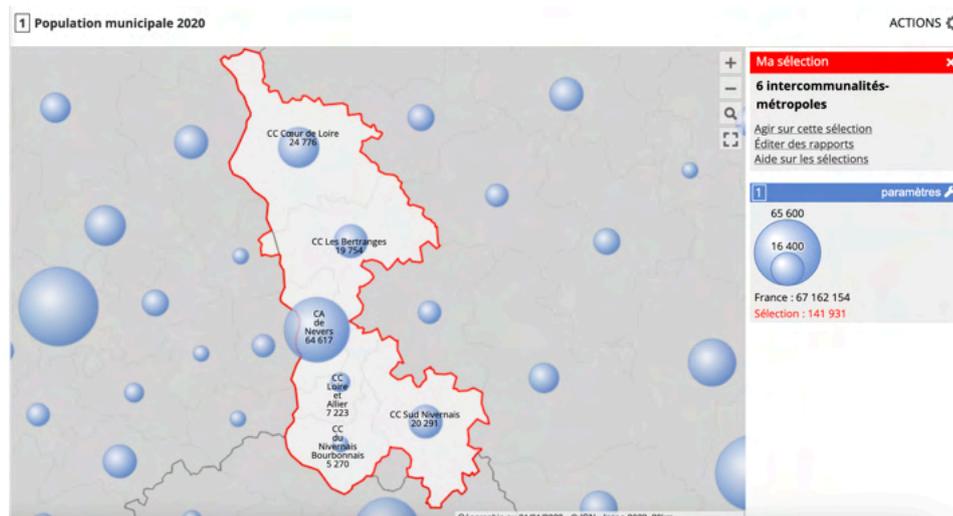
- **Communauté d'Agglomération de Nevers** : 13 communes pour 64 617 habitants
- **Communauté de Communes Cœur de Loire** : 30 communes pour 24 776 habitants
- **Communauté de Communes du Nivernais Bourbonnais** : 9 communes pour 5 270 habitants
- **Communauté de Communes Les Bertranges** : 32 communes pour 19 754 habitants
- **Communauté de Communes Loire et Allier** : 6 communes pour 7 223 habitants
- **Communauté de Communes Sud Nivernais** : 20 communes pour 20 291 habitants



¹ Détail des communes par EPCI en annexe 1

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION

1. La population



Sa densité (55,5 habitants par km²) est supérieure au département (29,7) et inférieure à la région (58,6) (Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020).

Son plus grand pôle est Nevers qui compte 32 284 habitants (INSEE - 2020).

Source : (INSEE - 2020).

2. Évolution de la population

1 Évol. annuelle moy. de la population 2014 - 2020 (en %) 2020



De 2014 à 2020, l'évolution annuelle moyenne de la population du PETR Val de Loire Nivernais est négative (-0,85 % en moyenne par an). Des disparités existent néanmoins entre les Communautés de Communes du territoire : la CC du Nivernais Bourbonnais est l'EPCI présentant la plus forte décroissance avec -1,3% et la CC Loire et Allier celle présentant la décroissance la plus faible avec -0,2 %.

Source : (INSEE - 2020)

La variation annuelle moyenne de population du PETR est comparable à celle du département (-0,87%) mais inférieure à celle de la région (-0,11%) et de la France métropolitaine (0,32%).

Cette décroissance au niveau du PETR est partagée entre un solde naturel négatif (-0,49 % en moyenne par an) et un solde migratoire également négatif (-0,37% en moyenne par an).

Comparaison de l'évolution de la population entre 2009 et 2014 et entre 2014 et 2020 selon le territoire

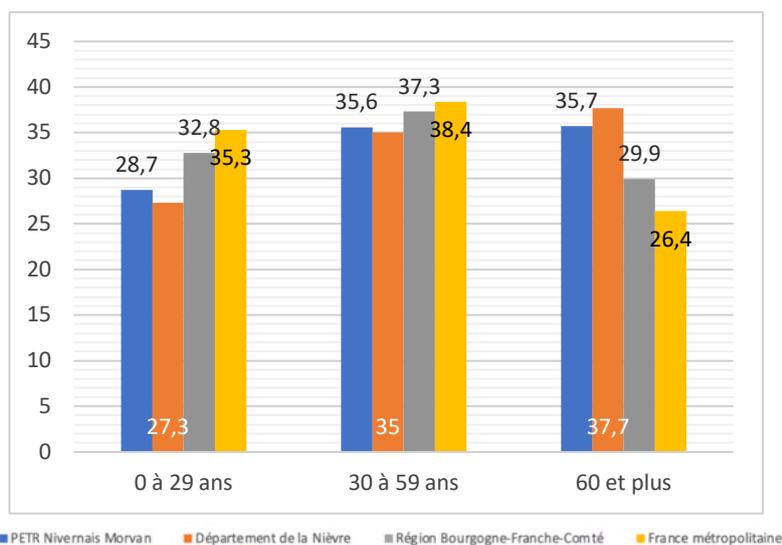
	Population en 2020	Population en 2014	Variation annuelle moyenne de la population (2014-2020)	Variation annuelle moyenne de la population (2009-2014)	Solde naturel (2014-2020)	Solde naturel (2009-2014)	Solde migratoire (2014-2020)	Solde migratoire (2009-2014)
PETR Val de Loire Nivernais	141 931	149 425	-0,85 % <i>(-0,32%)</i>	-0,53 %	-0,49 % <i>(-0,23%)</i>	-0,26 %	-0,37 % <i>(-0,1%)</i>	-0,27 %
Département de la Nièvre	202 670	213 569	-0,87 % <i>(-0,26%)</i>	-0,61 %	-0,64 % <i>(-0,18%)</i>	-0,46 %	-0,23 % <i>(-0,09%)</i>	-0,14 %
Région Bourgogne-Franche-Comté	2 801 695	2 820 623	- 0,11 % <i>(-0,18%)</i>	+ 0,07 %	-0,05 % <i>(-0,18%)</i>	+ 0,13 %	-0,06	-0,06 %
France métropolitaine	65 269 154	64 027 958	+ 0,32 % <i>(-0,18%)</i>	+ 0,5 %	+ 0,25 % <i>(-0,14%)</i>	+ 0,39 %	+ 0,07 % <i>(-0,93%)</i>	+ 0,1 %

En rouge, les variations depuis la dernière mesure réalisée

Source : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2006 à RP2020 exploitations principales - État civil

3. Structure de la population

La population par tranches d'âge

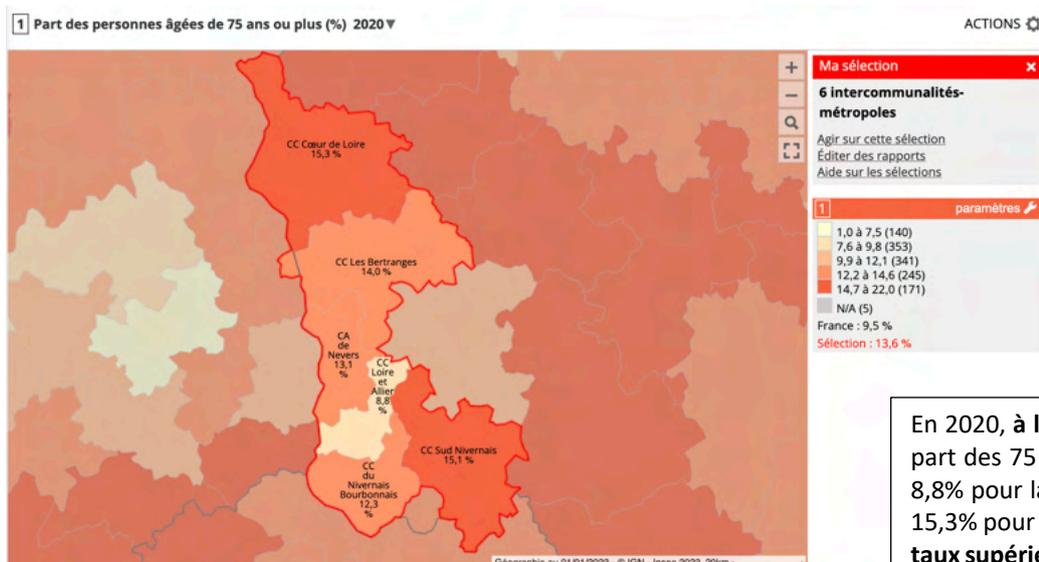


Source : INSEE (RP 2020)

La structure de la population du territoire fait apparaître en 2020 : les personnes de plus de 60 ans sont les plus représentées

- La part des moins de 30 ans est inférieure à celle du niveau national (28,7% versus 35,3%).
- La part des personnes entre 30 et 59 ans (35,6%) est proche en comparaison au Département (35%) mais inférieure au regard des autres territoires de référence (Région : 37,3% et France : 38,4%).
- La proportion des personnes de 60 ans et plus (35,7 %) est fortement supérieure comparativement à la France métropolitaine (26,4%).

Il reste néanmoins important de pointer les grandes disparités qui existent au sein du même territoire : à Nevers commune urbaine la plus importante, la part des 15 à 29 ans atteint 18,8 % alors qu'elle est de 17,5% au niveau national.

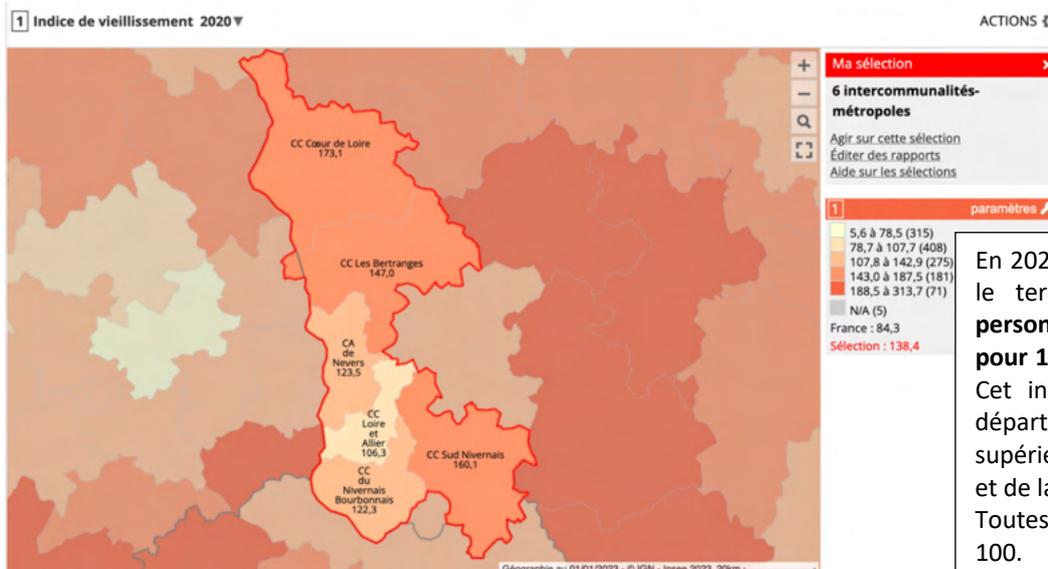


Source : Carte interactive INSEE

En 2020, à l'échelle des EPCI, la part des 75 ans et plus varie de 8,8% pour la CC Loire et Allier à 15,3% pour la CC Cœur de Loire, **taux supérieurs** au taux national (9,5%).

L'indice de vieillissement de la population

L'indice de vieillissement de la population représente le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer le degré de vieillissement de la population. Un indice élevé signifie que le vieillissement est important : supérieur à 100, on a plus de personnes de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 20 ans. Plus il est faible, plus il y a de jeunes.



Source : Carte interactive INSEE

En 2020, l'indice de vieillissement sur le territoire étudié est de **138,4 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**. Cet indice est inférieur à celui du département (154,1), mais fortement supérieur à celui de la région (102,4) et de la France (84,3). Toutes les CC ont un taux supérieur à 100.

4. Projections démographiques

Selon la projection de l'INSEE (scénario central), le département de la Nièvre passerait de **206 000 habitants (en 2018) à 159 000 habitants en 2070** et perdrait ainsi presque un quart de sa population avec un vieillissement de la population, la part des 65 ans ou plus rapportée aux 20 à 64 ans passerait de 56% à 83%.

► 4. Évolution de la population et de sa structure par âge selon le scénario central

	Population en 2018	Projection en 2040	Projection en 2070	Évolution annuelle moyenne		Nombre de 65 ans ou plus rapporté aux 20 à 64 ans		
				2018-2040 (en %)	2018-2070 (en %)	2018 (en %)	2040 (en %)	2070 (en %)
Côte-d'Or	533 000	533 000	497 000	0,00	- 0,13	37	52	56
Doubs	541 000	538 000	496 000	- 0,03	- 0,17	35	48	54
Jura	260 000	249 000	228 000	- 0,19	- 0,25	43	66	73
Nièvre	206 000	180 000	159 000	- 0,61	- 0,49	56	82	83
Haute-Saône	236 000	210 000	177 000	- 0,54	- 0,56	42	70	74
Saône-et-Loire	552 000	520 000	477 000	- 0,28	- 0,28	48	73	77
Yonne	338 000	313 000	286 000	- 0,34	- 0,32	45	66	72
Territoire de Belfort	142 000	119 000	96 000	- 0,79	- 0,74	35	53	59
Bourgogne-Franche-Comté	2 808 000	2 662 000	2 416 000	- 0,24	- 0,29	42	61	66
France métropolitaine	64 844 000	66 867 000	65 324 000	+ 0,14	+ 0,01	35	51	58

Lecture : En Bourgogne-Franche-Comté, au 1^{er} janvier 2070, il y aurait 66 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans.
Source : Insee, Omphale 2022 (scénario central).

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 104 • Novembre 2022

Source : INSEE – Analyses Bourgogne-Franche-Comté - n°104 - Novembre 2022

5. Structure des ménages

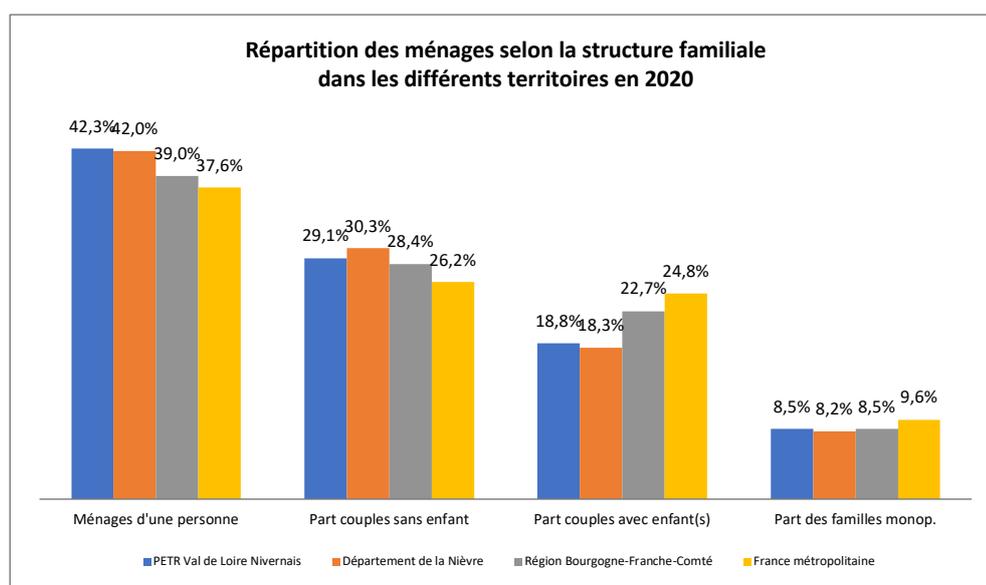
La **structure des ménages** donne des éléments en termes de priorités sociales et de santé et permet d'évaluer des facteurs de vulnérabilité.

De 2014 à 2020, le nombre de ménage a diminué de -1,73 % au sein du PETR. Cette décroissance est également retrouvée sur le département (-1,99 %). La région et la France métropolitaine ont quant à eux vu leur nombre de ménages augmenter (respectivement +2,53 % et + 5,02 %).

Nombre de ménages en 2014 et 2020 et évolution selon le territoire

	Nb de ménages en 2020	Nb de ménages en 2014	Évolution du nombre de ménages 2014-2020
PETR Val de Loire Nivernais	69 808	71 039	-1,73 %
Département de la Nièvre	100 036	102 067	-1,99 %
Région Bourgogne-Franche-Comté	1 304 564	1 272 354	+2,53 %
France métropolitaine	29 451 578	28 044 370	+5,03 %

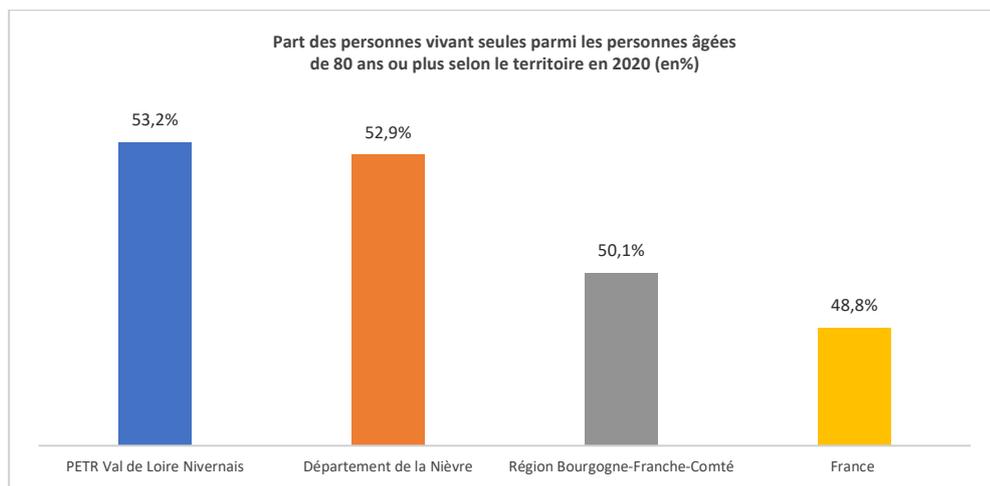
Source : INSEE (RP 2014 et RP 2020)



Source : INSEE (RP 2020)

En 2020, au sein du PETR :

- La part des **ménages d'une personne** (42,3 %) est supérieure comparativement à la région (39 %) et à la France métropolitaine (37,6%) ;
- La part des **couples sans enfants** (29,1 %) est légèrement supérieure comparativement à la région (28,4 %) et un peu plus élevée en comparaison à la France métropolitaine (26,2 %) ;
- La part des **couples avec enfants** (18,8 %) est inférieure en comparaison avec la région (22,7 %) et à la France métropolitaine (24,8 %) ;
- La part des **familles monoparentales** (8,5%) est similaire au taux du département (8,2%) et de la région (8,5 %).



En 2020, la **part des personnes vivant seules à domicile parmi les personnes âgées de 80 ans ou plus** (53,2 %) est similaire à celle observée sur le département (52,9 %), **supérieure** en comparaison à la région (50,1 %) et à la France (48,8 %).

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION

6. Emploi

Nombre d'emplois dans la zone et évolution de 2014 à 2020 selon le territoire

	Nb d'emplois en 2020	Nb d'emplois en 2014	Évolution 2014-2020
PETR Val de Loire Nivernais	54 910	58 127	-5,5 %
Département de la Nièvre	73 098	77 638	-5,8 %
Région Bourgogne-Franche-Comté	1 076 622	1 086 877	-0,9 %
France métropolitaine	26 430 314	25 747 176	+ 2,7 %

En 2020, le nombre d'emplois sur le PETR étudiée est de 54 910 et la CA de Nevers en compte 30 742 soit 56% des emplois du PETR. De 2014 à 2020, le PETR perd autant d'emplois que le département (5,5%).

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, lieu de travail – 2014 et 2020

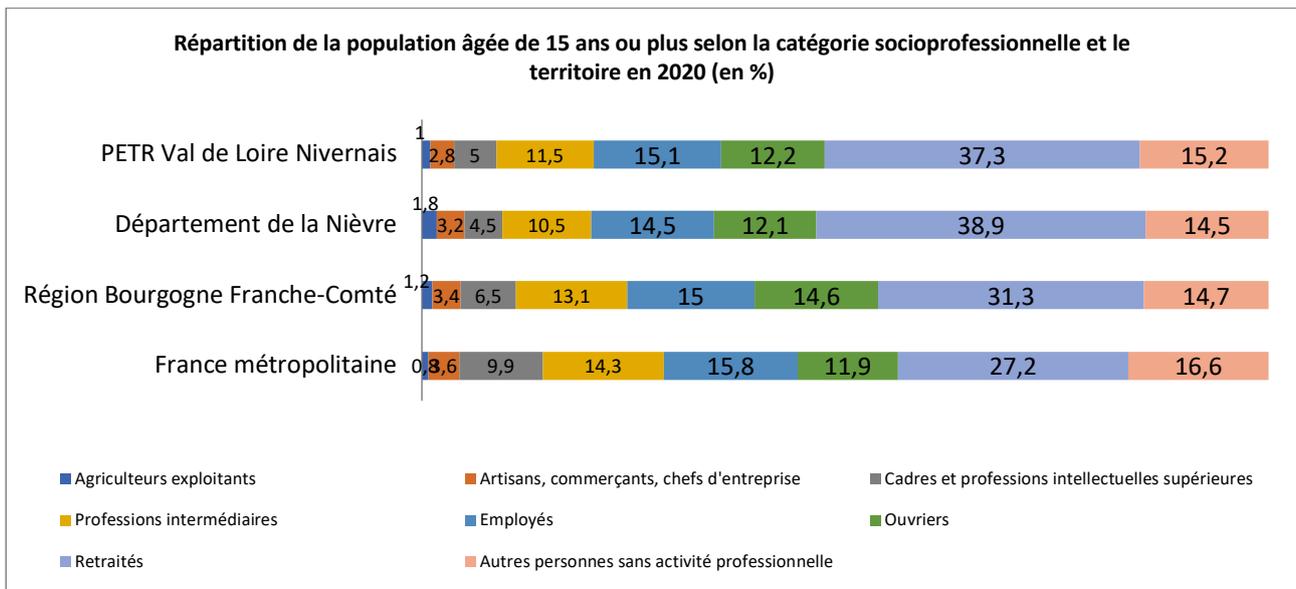
L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi (source : Observatoire des territoires).

En 2020, l'indice de concentration de l'emploi sur le PETR est de **107,7**. Cet indice est **supérieur** à celui du département (101,6), de la région (95,4) et de la France (98,5). (Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale, lieu de travail – 2014 et 2020).

7. Catégories socio-professionnelles

En 2020, les retraités constituent la catégorie la plus représentée sur le territoire (37,3 %), tout comme pour les territoires de référence. Cette catégorie est cependant surreprésentée par rapport à la France métropolitaine (27,2 %). Les catégories « autres personnes sans activité professionnelle » et « employés » représentent respectivement les deuxième et troisième catégories les plus présentes sur le territoire étudié.

Les catégories des professions intermédiaires et des cadres (16,5 % en cumulé) sont mieux représentées sur le territoire en rapport au département (15 %). Elles restent néanmoins en deçà des chiffres au niveau de la région (19,6 %) et au niveau national (24,2 %).



Source : INSEE (RP 2020)

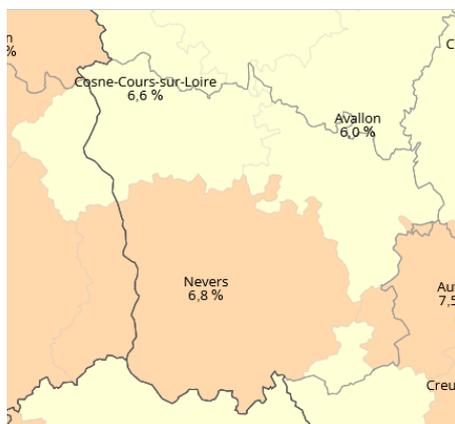
8. Taux de chômage

Taux de chômage annuel moyen en 2022 par zones d'emploi

Le taux de chômage annuel moyen ne prend en compte que les personnes inscrites à Pôle emploi pour obtenir le nombre de chômeurs, il diffère du taux de chômage au sens de l'INSEE présenté page suivante.

À l'échelle des zones d'emploi (le territoire fait partie de la zone d'emploi de Nevers).

1 Taux de chômage annuel moyen (%) 2022



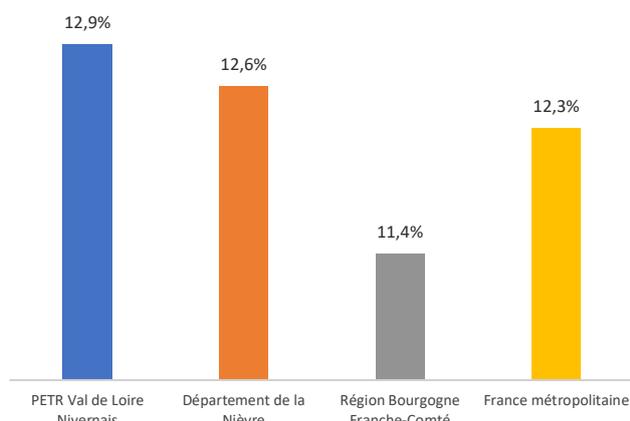
Le taux de chômage annuel moyen en 2022 était de 6,8% pour la zone d'emploi de Nevers, soit un **taux inférieur à celui de la France (7,3%)**.

Source : Carte interactive INSEE

Taux de chômage INSEE en 2020 sur le territoire

Le taux de chômage présenté ici est le taux de chômage calculé par l'INSEE. Il représente la proportion du nombre de demandeurs d'emploi parmi la population active de 15 à 64 ans (inscrits ou non à Pôle emploi). Le nombre de demandeurs d'emploi au sens de l'INSEE est donc souvent plus élevé que celui produit par le ministère du Travail, qui ne porte que sur les personnes effectivement inscrites à Pôle emploi.

Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans selon le territoire en 2020 (en %)



En 2020, le **taux de chômage des personnes de 15-64 ans** sur le territoire du PETR (12,9 %) est similaire à tous les territoires comparés à l'exception de la région.

Il est à noter qu'il est en recul en comparaison avec 2014 où il atteignait 14,8 %.

Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2020

	Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2020
CC Nivernais Bourbonnais	9,7 %
CC Sud Nivernais	12,5 %
CC Cœur de Loire	13,0 %
CA de Nevers	14,5 %
CC Les Bertranges	11,4 %
CC Loire et Allier	6,2 %

De fortes disparités existent sur le territoire entre les CC. Le taux de chômage est à 6,2 % sur la CC Loire et Allier et il est deux fois plus élevé sur la CC Sud Nivernais à 12,5 %.

La CC avec le taux de chômage le plus important est la CC de Nevers avec 14,5 %.

9. Revenus

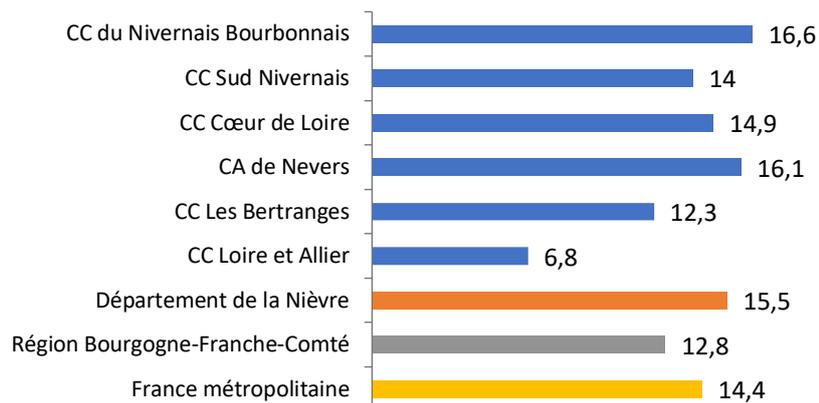
	Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	Part des ménages fiscaux imposés en %	
CC Nivernais Bourbonnais	20 420	38,1	En 2020, la médiane du revenu disponible par unité de consommation varie de 20 420 euros à 23 500 euros selon les communautés de communes. Seule la CC Loire et Allier à une médiane de revenus supérieure à celle calculée sur la France. Cette même année, la part des ménages fiscaux imposés varie de 38,1 % à 55,6 %, soit des parts inférieures aux territoires de référence à l'exception de la CC Loire et Allier qui présente une part des ménages fiscaux imposés plus importante que tous les territoires comparés.
CC Sud Nivernais	20 660	41,3	
CC Cœur de Loire	21 100	44,9	
CA de Nevers	21 140	46	
CC Les Bertranges	21 710	46,1	
CC Loire et Allier	23 500	55,6	
Département de la Nièvre	20 940	43,7	
Région Bourgogne-Franche-Comté	22 110	49	
France métropolitaine	22 400	51,1	

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa

10. Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté est la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil des 60% de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population.

Taux de pauvreté selon le territoire en 2020 (en %)



En 2020, le taux de pauvreté varie de 6,8 % à 16,6 %.

2 CC (CC du Nivernais Bourbonnais et de Nevers) ont des taux élevés dépassant 16%, supérieurs à ceux des territoires de référence.

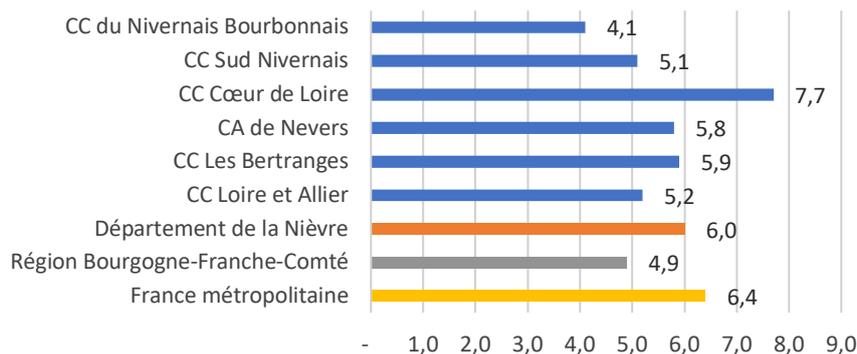
La Communauté de communes Loire et Allier présente un taux de pauvreté notablement inférieur à tous les autres territoires de référence.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2022

11. Les bénéficiaires de l'aide sociale

Bénéficiaires du RSA

Taux d'allocataires du RSA - Année 2020 (%)



Pour l'année 2020, le **taux d'allocataires du RSA** varie de 4,1 % pour la CC Loire et Allier à 7,7% pour la CA de Nevers.

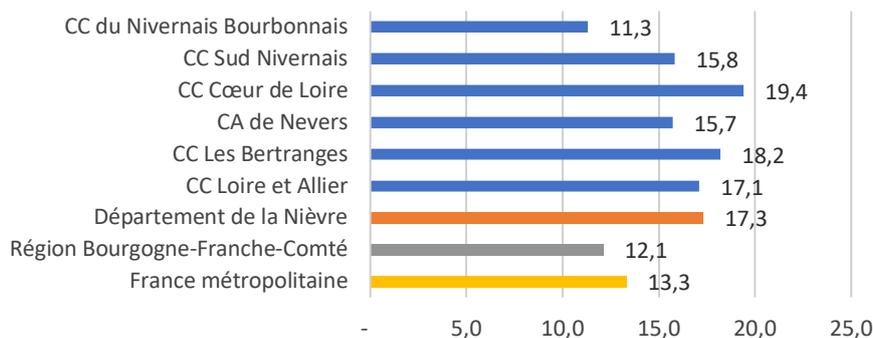
À l'exception de ces deux CC qui représentent les extrémités du spectre, les autres CC ont toutes un taux d'allocataires du RSA comparable. Ces chiffres sont semblables à ceux du département, supérieurs à ceux de la région et inférieurs à ceux de la France métropolitaine.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

(*) Nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) versé par la Caf ou la MSA / nombre de ménages * 100

Allocataires dépendant à 100% des prestations sociales

Taux d'allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales - Année 2020 (%)



Pour l'année 2020, les **taux d'allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales** varient de 11,3 % pour la CC Loire et Allier à 19,4 % pour la CA de Nevers.

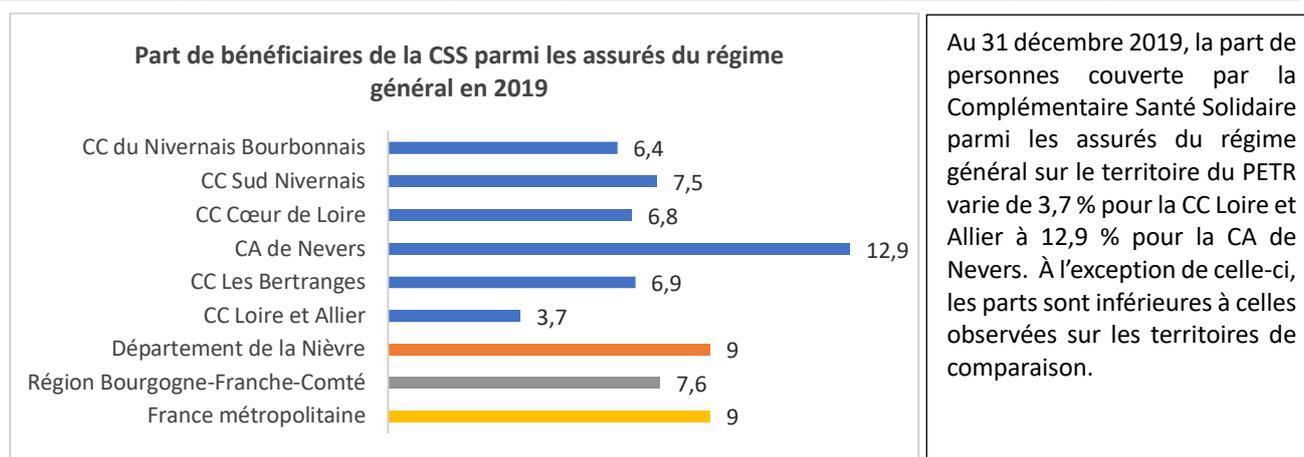
Hormis la CC Loire et Allier, les autres CC présentent des taux supérieurs à ceux de la région et de la France métropolitaine.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

Bénéficiaires Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

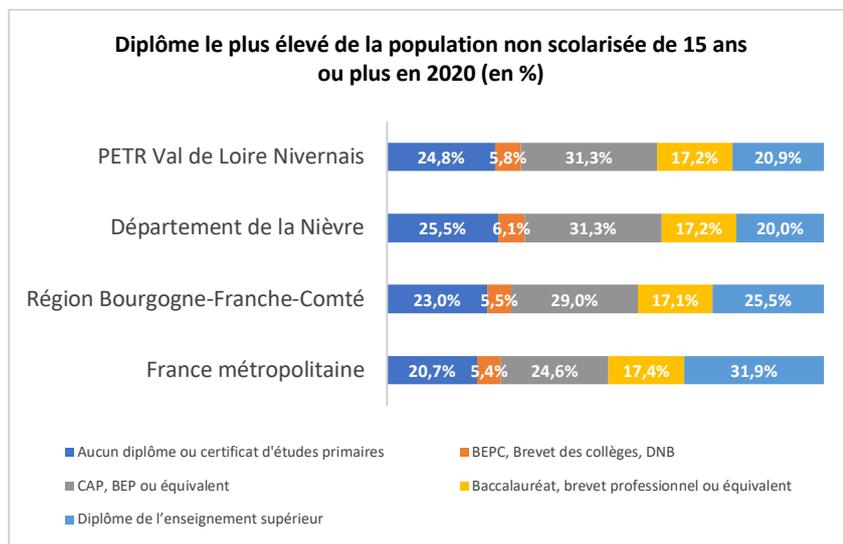
Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire) et l'ACS (aide au paiement d'une complémentaire santé) ont été remplacées par la Complémentaire santé solidaire (CSS). La CSS est une aide accordée sous condition de ressources, dont le plafond varie selon la composition du foyer. Elle donne droit à la prise en charge de la part complémentaire des dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Les dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale.

Source : ORS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours



Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNDS (DCIRS) - Exploitation ORS

12. Niveaux de formation et de qualification



En 2020, 24,8 % de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus du PETR n'a pas de diplôme ou certificat d'études primaires. Cette proportion est supérieure à celle de la région (23 %) et de la France métropolitaine (20,7 %) mais inférieure au niveau du département (25,5 %).

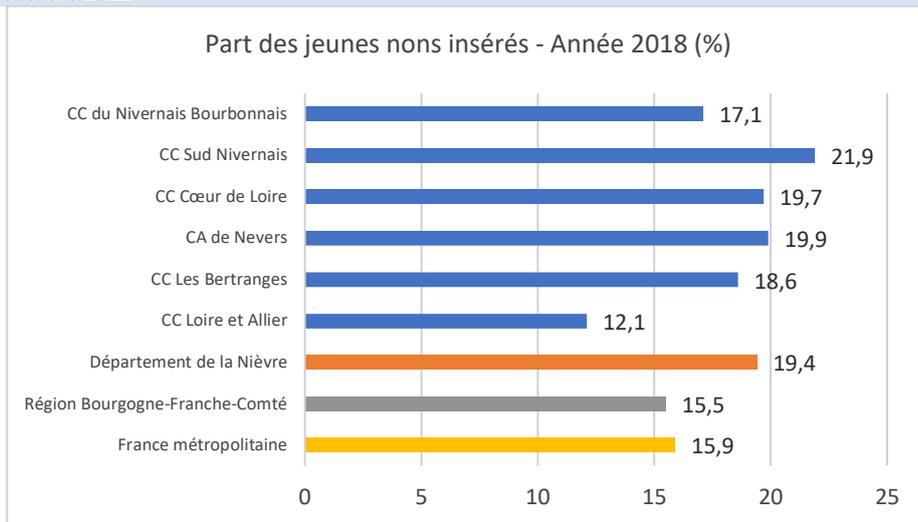
La part de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (20,9 %), elle, est inférieure aux territoires de référence à l'exception du département (20 %).

Source : INSEE RP 202

13. Jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés – NEET)

La catégorie de **NEET** (« not in employment, education or training ») regroupe une partie des **jeunes entre 15 et 24 ans, inactifs (ceux n'étant pas en études ou formation) et ceux au chômage**. Leurs difficultés sont souvent associées à un manque de formation : si certains d'entre eux peuvent être diplômés, d'autres sont en effet en situation de décrochage ou d'échec scolaire. Par ailleurs, le fait d'être éloigné de la formation, des études et de toute expérience professionnelle ne leur donne pas la possibilité d'acquérir des compétences. Selon une publication de la Dares, les jeunes NEET sont moins diplômés, vivent plus souvent chez leurs parents et ont plus fréquemment un handicap reconnu.

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours –



A l'échelle des EPCI, à l'exception de la CC Loire et Allier, toutes les CC présentent un taux plus important de NEET que les territoires de référence.

Source : Insee, RP 2008-2013-2019

SYNTHÈSE SUR LES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES	
Le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pays Val de Loire Nivernais : 5 Communautés de Communes (CC) et 1 Communauté d'Agglomération (CA) totalisant 110 communes : CC Cœur de Loire / CC Nivernais Bourbonnais / CC Les Bertranges / CC Loire et Allier / CC Sud Nivernais / CA de Nevers
Population en 2020	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 141 931 habitants ✓ Parmi les 110 communes, Nevers est la commune la plus peuplée (32 284 habitants).
Évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> ✓ De 2014 à 2020 : décroissance démographique de - 0,85 %, semblable à celle du département, inférieure à celles de la région et la France Métropolitaine.
Structure de la population	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Parts des personnes de moins de 30 ans (28,7 % versus 35,3 pour la France métropolitaine) et des personnes entre 30 ans et 59 ans (35,6 % versus 38,4% pour la France métropolitaine) inférieures au niveau national. ✓ De grandes disparités au sein du territoire : à Nevers, la part des 15 à 29 ans (18,8%) est supérieure à la part des 15 à 29 ans au niveau national (17,5%). ✓ Proportion des personnes de 60 ans et plus (35,7 %) fortement supérieure à la France métropolitaine (26,4 %). Parmi elles, à l'échelle des EPCI, la part des 75 ans et plus varie de 8,8% pour la CC Loire et Allier à 15,3% pour la CC Cœur de Loire, taux supérieurs au niveau national (9,5%). ✓ Indice de vieillissement en 2020 élevé (138,4), supérieur à la France (84,3)
Structure des ménages en 2020	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plus de ménages d'une personne (42,3 % versus 37,6 % pour la France) et de couples sans enfants (29,1 % versus 26,2 % pour la France). ✓ Moins de couples avec enfants (18,8 % versus 24,8 % pour la France). ✓ Une part de familles monoparentales (8,5%) comparable au département (8,2 %) et à la région (8,5 %). ✓ Une part des personnes vivant seules à domicile (53,2 %) plus importante qu'au niveau national (48,8 %).
INDICATEURS-SOCIO-ECONOMIQUES	
Catégories socioprofessionnelles en 2020	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le nombre d'emplois a diminué sur le territoire du PETR entre 2014 et 2010 de -5,5 %. ✓ Plus de la moitié de la population est sans activité avec notamment les retraités (1^{ère} CSP) représentant 37,3 %, catégorie surreprésentée par rapport à la France métropolitaine (27,2 %). ✓ Des professions intermédiaires et des cadres (16,5%) mieux représentés qu'au niveau départemental (15%) mais en deçà des chiffres au niveau régional (19,6%) et national (24,2%)
Emploi et taux de chômage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de chômage annuel moyen (6,8%) en 2022 à l'échelle de la zone d'emplois (Nevers) inférieur au niveau national (7,3%) ✓ Taux de chômage INSEE en 2020 sur le PETR (12,9%) similaire au département (12,6%) et à la France métropolitaine (12,3%). Taux sur la CA de Nevers le plus élevé des EPCI (14,5%) / Taux sur la CC Loire et Allier le plus faible des EPCI (6,2%).
Revenus (données 2020)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Médianes de revenu inférieures aux niveaux régional et national à l'exception de la CC Loire et Allier. ✓ Parts de ménages fiscaux imposés inférieures aux territoires de référence à l'exception de la CC Loire et Allier. ✓ Taux de pauvreté : entre 6,8 % à 16,6 % selon les ECPI. Seule la CC Loire et Allier présente un taux significativement inférieur aux territoires de référence (France : 14,4%).
Aides sociales (données 2020)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bénéficiaires du RSA : taux inférieurs à ceux au niveau départemental (6%) et national (6,4%) mise à part pour la CA de Nevers (7,7%) ✓ Allocataires dépendant à 100% des prestations sociales : taux supérieurs au niveau régional (12,1%) et national (13,3%) mise à part pour la CC Loire et Allier (11,3%). ✓ Une part de bénéficiaires de la CSS largement supérieure pour la CA de Nevers (12,9%) comparée à la France (9%), parts inférieures pour les autres EPCI.

<p>Niveaux de formation et de qualification (données 2020)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Part de la population non scolarisée âgée de 15 ou plus sans diplôme ou certificat d'études primaires supérieure à la part au niveau régional et au niveau national. ✓ A l'inverse part de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (20,9%) inférieure à la région (25,5%) et à la France (31,9%), proche de celle observée sur le département (20%). ✓ Jeunes non insérés (sans emploi et non scolarisés : indicateurs NEET) : taux supérieurs hormis pour les CC Loire et Allier (12,1%) avec un taux fortement inférieur (France métropolitaine : 15,9%).
---	--



**CADRE DE VIE, MOBILITE ET
ENVIRONNEMENT**

DES DISPOSITIFS EN ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE

Les différents EPCI du territoire sont porteurs de plusieurs plans et dispositifs ayant un impact sur les déterminants de santé de la population. Les principaux sont cités ci-dessous :

CA Nevers

- › Projet de territoire 2021 – 2026
- › Contrat de Ville 2015 - 2022
- › Plan de déplacement Simplifié (PDMS) En cours
- › Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESR) 2016 -
- › Projet Alimentaire Territorial Intercommunal
- › Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- › Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020 – 2025
- › Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation
- › Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021 - 2026

CC Cœur de Loire

- › SCOT-AEC
- › Plan de Mobilité Simplifié 2024 – 2030
- › Contrat de Ville 2015 – 2020
- › PAPI Nièvre – Cher - Giennois

CC Nivernais Bourbonnais

- › Plan Mobilité En cours

CC Les Bertranges

- › Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) - 2019

CC Loire et Allier

- › Projet de Territoire 2018 - 2020

CC Sud Nivernais

- › Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- › Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- › Projet de Territoire
- › Contrat de Transition Écologique
- › Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

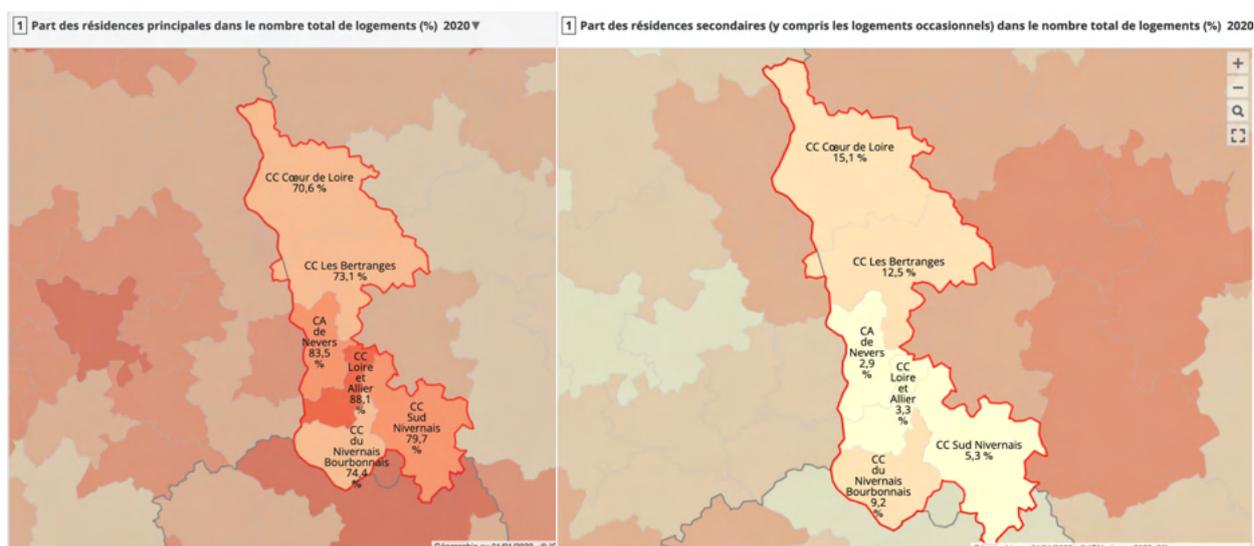
LES TENDANCES EN MATIÈRE D'HABITAT

1. Résidences principales, secondaires et logements vacants

En 2020, sur l'ensemble du territoire du PETR, le nombre de logements total est de 88 593. Parmi ceux-ci :

- ▶ **78,8 % sont des résidences principales**, taux inférieur aux taux de la région (82,3 %) et de la France métropolitaine (82,1 %) ;
- ▶ **7,2 % sont des résidences secondaires**, taux largement inférieur à celui du département (15,2 %), comparable à celui de la région (7,5 %) et inférieur à celui de la France métropolitaine (9,8 %). Selon les EPCI, les taux varient de 15,1 % pour la CC Val de Loire à 2,9 % pour la CA de Nevers.
- ▶ **14 % des logements sont vacants**, taux similaire à celui observé au niveau départemental mais supérieur à celui de la région (10,2%) et celui de la France (8,1%).

Nombre de logements total, part des résidences principales (%), part des résidences secondaires (en %) et de logements vacants (en %) selon le territoire en 2020



Source : carte interactive INSEE

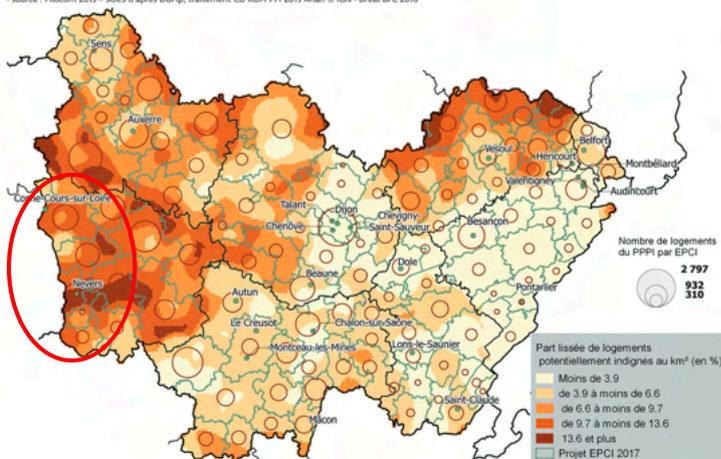
	PETR Val de Loire Nivernais	Nièvre	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
Nombre total de logements	88 593	141 219	1 585 763	35 879 394
Part des résidences principales	78,8%	70,9%	82,3%	82,1%
Part des résidences secondaires	7,2%	15,2%	7,5%	9,8%
Part des logements vacants	14,0%	14,0%	10,2%	8,1%

Source : Carte interactive INSEE

2. Le parc privé en partie indigne

Figure 9 > Où se situent les logements du parc privé potentiellement indigne (PPPI) ?

- source : Filocom 2013 – SOEs d'après DGFiP, traitement CD ROM PPI 2015 Anah © IGN - Dreal BFC 2016



Source : DREAL, fichier Filocom, 2013

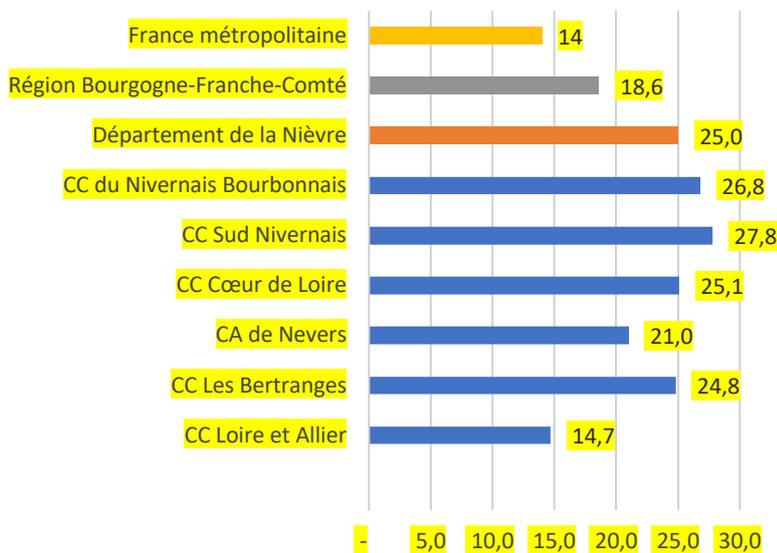
5% du parc privé de résidences principales est potentiellement indigne en Bourgogne-Franche-Comté.

Ces logements se situent surtout dans les départements de l'ouest de la région et notamment dans la Nièvre avec un taux de 15,9 %.

3. Ménages en situation de vulnérabilité énergétique due au logement

Ménages en situation de précarité énergétique due au logement : Ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le logement sont supérieures à 8 % des revenus pour les dépenses énergétiques du logement. Ce seuil, fixé par convention, correspond au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population (Insee, 2015). **Côté logement**, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude et la ventilation du logement. Elle est valorisée en multipliant la quantité de chaque énergie utilisée par son coût unitaire moyen.

Part de ménages en situation de précarité énergétique due au logement en 2018 (%)



En 2018, entre 14,7 % et 27,8 % des ménages sont en situation de précarité énergétique due au logement.

À l'exception de la CC Loire et Allier, toutes les CC présentent des taux supérieurs à ceux de la région (18,6%) et à de la France (14%).

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS).

Les ménages en situation de précarité énergétique peuvent bénéficier du Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie (FNAME).

1. Les transports

La répartition de la population influence l'offre de transport en commun avec une concentration des services dans l'agglomération principale, Nevers, offrant une variété de services plus large que le reste du territoire. Deux pôles d'échanges multimodaux se situent à Nevers, au Banlay et à la gare.

Hors de Nevers, l'offre est plus limitée, incluant surtout le transport à la demande et les lignes de marché. Quelques lignes régulières existent comme Decidela et les lignes Mobigo et Rémi. Le réseau ferroviaire se déploie autour de trois axes majeurs, avec une gare nationale à Nevers et 19 gares régionales ailleurs. Le covoiturage fonctionne surtout via des plateformes comme BlaBlaCar et des initiatives régionales comme Mobigo et Netlift à Nevers.

Ainsi, bien qu'une alternative à la voiture existe sur le territoire, cette dernière est impactée par une méconnaissance et un très faible usage des habitants du Pays Val de Loire Nivernais.

Le vieillissement de la population aggrave les enjeux, avec plus d'un tiers des habitants de plus de 60 ans, nécessitant un accès aux soins dans un contexte rural où les services de santé se concentrent dans quelques pôles d'attraction comme Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire, La Charité-sur-Loire et Decize.

Source : *Diagnostic mobilité du Pays Val de Loire Nivernais*

2. Les transports pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Élèves et étudiants en situation de handicap

A la condition d'être domicilié dans la Nièvre, d'être âgé de plus de 3 ans et d'avoir obtenu une notification de la Commission des Droits et de l'autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), le conseil départemental de la Nièvre offre une prise en charge pour les élèves et étudiants en situation de handicap. Cette prise en charge peut prendre la forme d'une Aide Individuelle de transport Scolaire, une prise en charge de l'abonnement à l'offre de transport (TANEO, SNCF, etc.) ou une prise en charge par transporteur.

Source : Site du conseil départemental de la Nièvre, <https://nievre.fr/au-quotidien/solidarites/autonomie/le-transport-des-eleves-et-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Transport social et inclusif

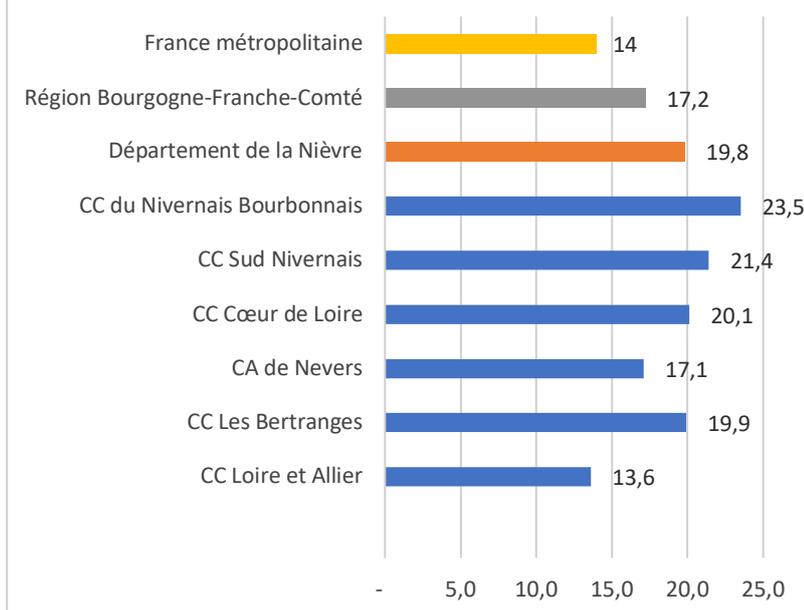
Sur le territoire du PETR, il existe un nombre limité de services de Transports À la Demande (TAD) :

- Sur la CA de Nevers, le réseau MOBIBUS (Source : site du réseau TANEO) ;
- Sur la CC Cœur de Loire, le Convi'Bus du Centre Social de Pouilly-sur-Loire (Source : *Diagnostic mobilité du Pays Val de Loire Nivernais*) ;
- Sur la CC Les Bertranges, le Mobicité et le Mobibus portés par le Centre Social de La Pépinière (Charité-sur-Loire) (Source : *Diagnostic mobilité du Pays Val de Loire Nivernais*).

3. Ménages en situation de vulnérabilité énergétique due à la mobilité

Ménages en situation de précarité énergétique due à la mobilité : Ménages sous le 3ème décile de revenu, dont les dépenses énergétiques pour le carburant de la mobilité quotidienne en voiture sont supérieures à 4,5 % des revenus pour les dépenses de carburant. Ce seuil, fixé par convention, correspond au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population (Insee, 2015). **Côté déplacements**, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la dépense effective en carburant de la voiture liée aux trajets effectués par le ménage pour se rendre sur son lieu de travail et/ou son lieu d'étude, ainsi que pour les achats, la santé ou des raisons administratives.

Part de ménages en situation de précarité énergétique due à la mobilité en 2018 (%)

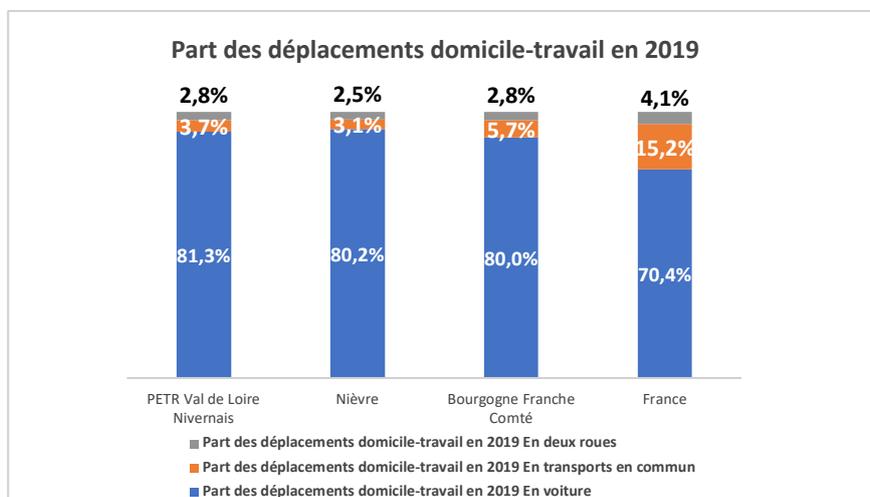


En 2018, entre 13,6 % pour la CC Loire et Allier et 23,5 % pour la CC du Nivernais Bourbonnais des ménages sont **en situation de précarité énergétique due à la mobilité**.

À l'exception de la CC Loire et Allier, les **taux sont supérieurs** aux taux observés sur les territoires de comparaison.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

4. Déplacements domicile-travail



En 2019, au sein du territoire, la voiture est le moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail (81,3 %). Cette proportion est supérieure à celle de tous les territoires comparés.

Source : Observatoire des territoires

QUALITÉ DE L'EAU

1. Eau de consommation

Dans la Nièvre, la **distribution d'eau potable** est assurée par **79 collectivités publiques** : 52 communes, 26 syndicats intercommunaux et 1 communauté d'agglomération. Elle peut aussi être assurée par des **Associations de propriétaires** en général sous forme d'Associations Syndicales Libres (ASL). Elles sont recensées sur 13 communes.

327 captages destinés à l'alimentation en eau des habitants, sont recensés sur le département².

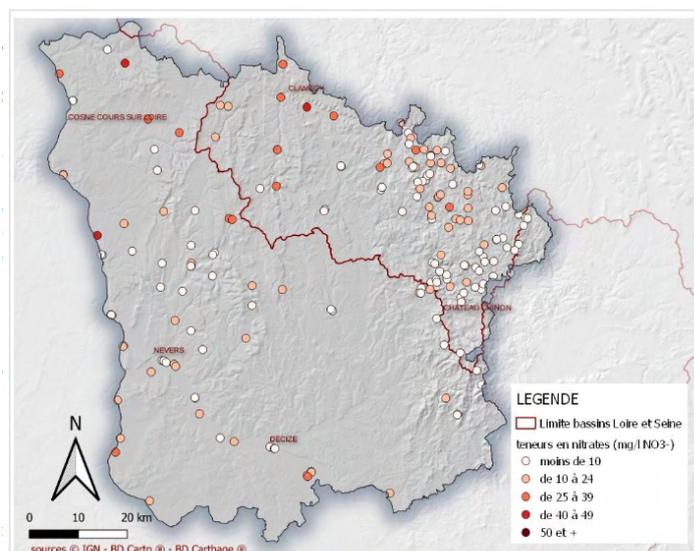
² Carte de répartition des captages destinés à l'eau potable dans la Nièvre en annexe 2

Selon le bilan intermédiaire du schéma départemental pour l'alimentation en eau potable du département de la Nièvre³, la qualité de l'eau distribuée répond aux exigences fixées par la réglementation en termes de limites de qualité, pour la très grande majorité des habitants.

Sur la période 2019-2022,

- ▶ **6 captages** présentent des teneurs en nitrates qui peuvent occasionnellement dépasser le seuil de 50 mg/l.
- ▶ Des **pesticides ont été détectés au moins une fois sur 72 captages** (sur 173 où ils ont été recherchés). Le dépassement du seuil de 0,1 µg/l a été constaté sur 29 captages.

Source : Département de la Nièvre (<https://nievre.fr/cadre-de-vie/amenagement-developpement-territoires/laccompanement-des-territoires/lassainissement-collectif/>)



Teneurs en nitrates dans les captages pour l'eau potable

Qualité microbiologique

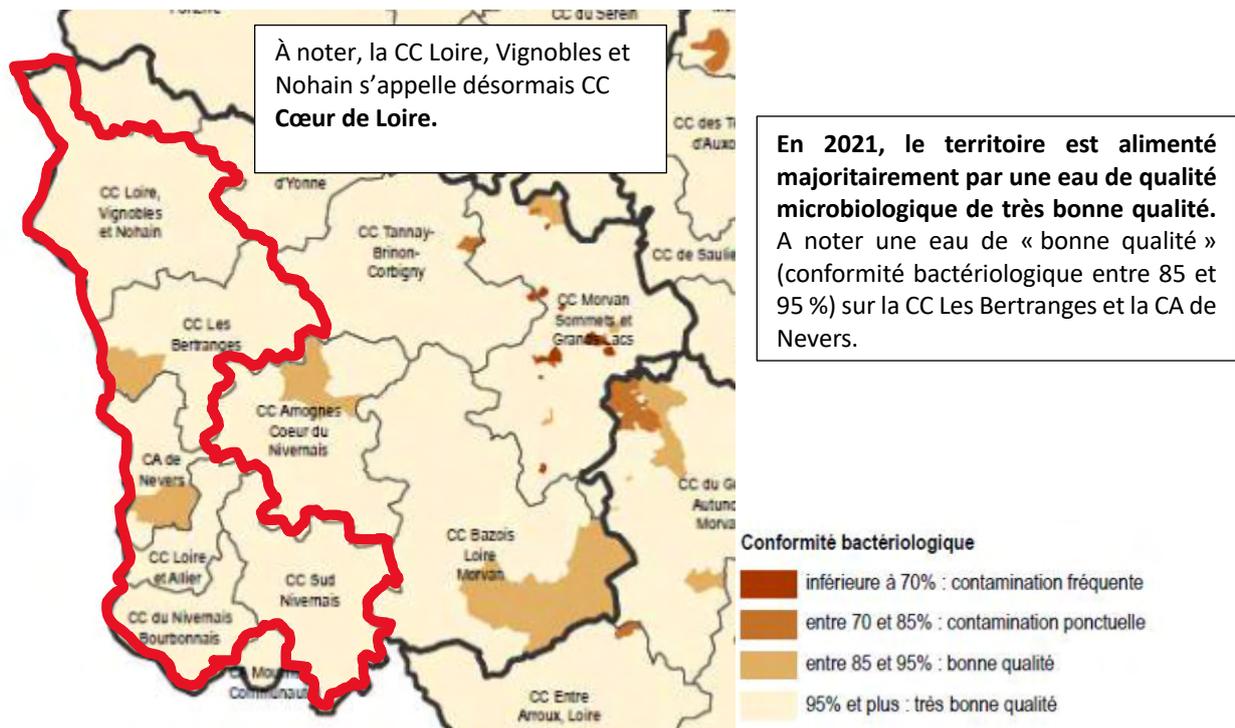
Plusieurs **paramètres microbiologiques** sont recherchés dans l'eau destinée à la consommation humaine et la réglementation prescrit que l'eau doit être exempte de toute contamination. Pour atteindre cet objectif, l'eau doit subir un traitement de désinfection avant d'être distribuée (au chlore : bioxyde de chlore, eau de javel, chlore gazeux ou par rayonnement ultra-violet).

La qualité microbiologique de l'eau potable
en Bourgogne - Franche-Comté

Année 2021



³ « L'alimentation en eau potable dans le département de la Nièvre - La situation aujourd'hui / Quels enjeux pour les prochaines années ? / Bilan intermédiaire du schéma départemental eau potable adopté en 2019 » - Version du 22/05/2023



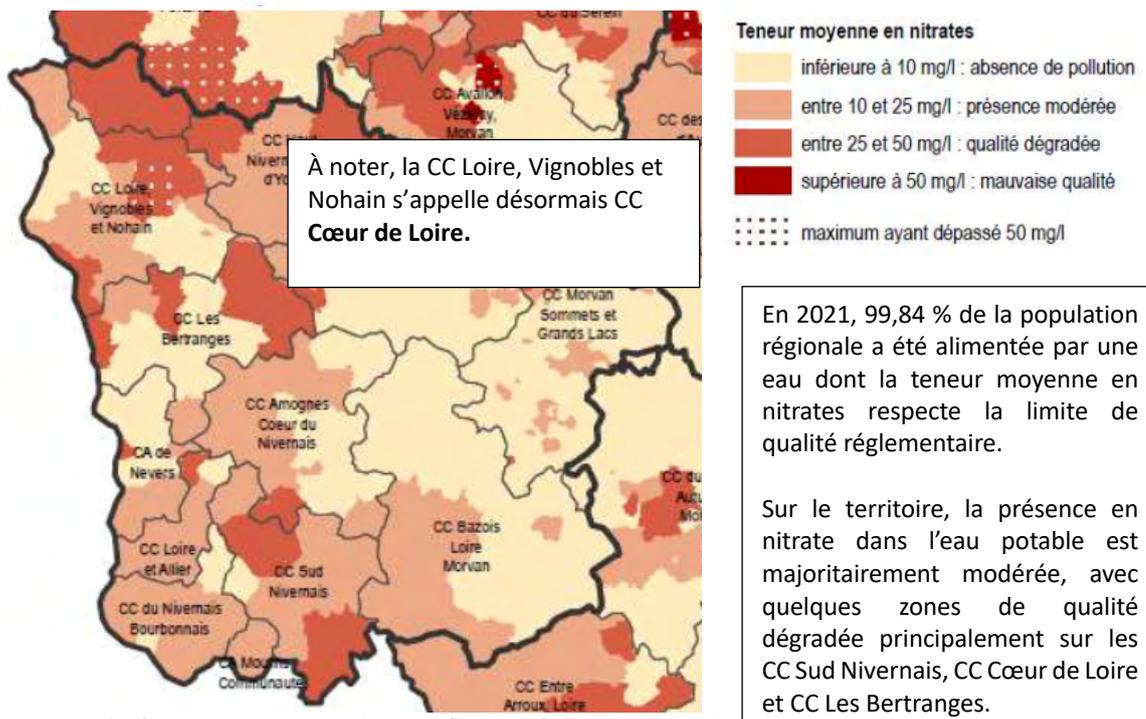
Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté - Synthèse annuelle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bourgogne Franche Comté - 2021

Nitrates

Les **nitrates** sont naturellement présents dans l'environnement lié au cycle de l'azote. Néanmoins la fertilisation azotée constitue une source majeure d'apport de nitrates dans les sols. La limite de qualité réglementaire fixe à 50 mg/L la teneur en nitrates de l'eau destinée à la consommation humaine.

Les nitrates dans l'eau potable en Bourgogne - Franche-Comté

Année 2021



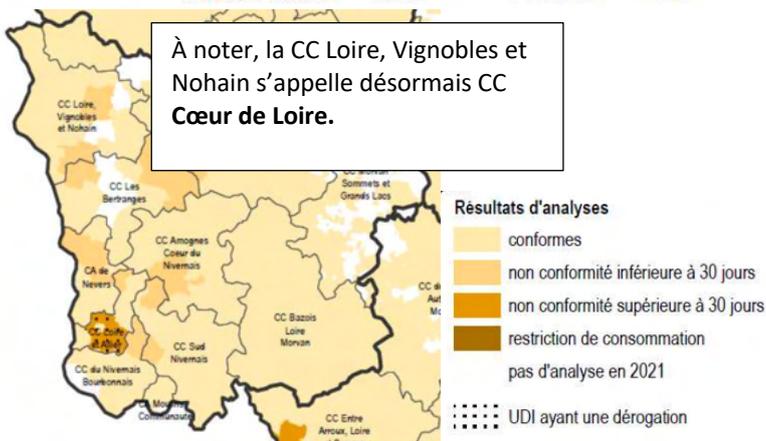
Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté - Synthèse annuelle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bourgogne Franche Comté -

Pesticides

Le terme « **pesticide** » désigne les molécules actives ou les préparations utilisées pour la prévention, le contrôle ou l'élimination d'organismes indésirables, qu'il s'agisse de plantes, d'animaux, de champignons ou de bactéries. La réglementation prévoit que, dans l'eau destinée à la consommation humaine, la teneur en pesticides ainsi que leurs métabolites, produits de dégradation et de réaction pertinents ne doit pas dépasser 0,1 µg/L par substance et 0,5 µg/L pour l'ensemble des substances détectées. Une eau du robinet peut être consommée tant que la concentration ne dépasse pas une « valeur sanitaire maximale » (Vmax) propre à chaque substance, évaluée par l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

Les pesticides dans l'eau potable en Bourgogne - Franche-Comté

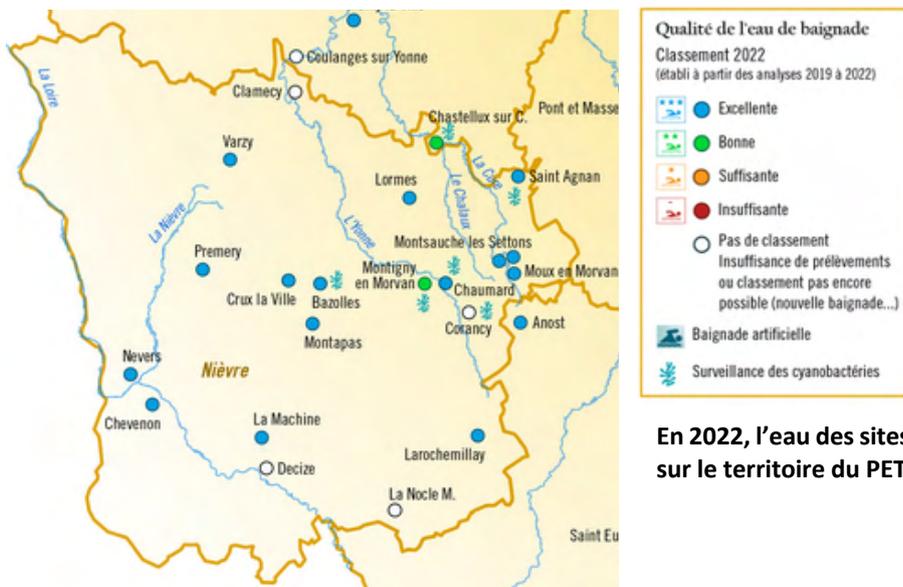
Année 2021



En 2021, le territoire présente majoritairement des résultats d'analyses conformes ou présentant une non-conformité inférieure à 30 jours dans toutes les CC du PETR Val de Loire Nivernais. À noter que la CC Loire et Allier présente une non-conformité supérieure à 30 jours mais dispose d'une dérogation.

Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté - Synthèse annuelle de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bourgogne Franche Comté – 2021

2. Eaux de baignade et de loisirs



En 2022, l'eau des sites de baignade est qualifiée sur le territoire du PETR comme **excellente**.

Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

QUALITÉ DE L'AIR

1. Qualité de l'air extérieur

A l'échelle du département de la Nièvre, 2 réseaux de mesures fixes sont recensés par l'ATMO BFC : Nevers et Morvan.

Une surveillance des pollens est également effectuée à Nevers grâce à un capteur spécifique pollens (à l'arrêt en 2021). En saison pollinique, il permet la diffusion de bulletins polliniques à des abonnés.



Source : Site internet de l'ATMO Bourgogne-Franche-Comté – Bilan des activités – Bilan de l'air - 2022 (<https://www.atmo-bfc.org/publications/bilans/rapport-d-activite-2022>)

A l'échelle du **PETR Val de Loire Nivernais en 2022**, l'analyse des différents indicateurs sur le réseau de mesures « Nevers » reflète une situation plutôt favorable sur le territoire.

BILAN SUR LE PETR PAYS NIVERNAIS MORVAN



Source : Site internet de l'ATMO Bourgogne-Franche-Comté – Bilan des activités – Bilan de l'air - 2022 (<https://www.atmo-bfc.org/publications/bilans/rapport-d-activite-2022>)

2. Exposition au radon

Le **radon**, gaz radioactif d'origine naturelle, est classé cancérigène pulmonaire pour l'homme (CIRC4). Il est le 2ème facteur de risque connu favorisant le cancer du poumon derrière le tabagisme et devant l'amiante.

Le radon est un gaz naturel qui dépend de la nature granitique des terrains sous-jacents. Sa concentration dans les bâtiments est très variable dépendant des facteurs liés aux bâtiments eux-mêmes (étanchéité, renouvellement de l'air...).

⁴ Centre international de recherche sur le cancer



La cartographie du potentiel radon des formations géologiques établie par l'IRSN conduit à classer les communes en 3 catégories : potentiel faible (potentiel 1), potentiel moyen (potentiel 2) et potentiel élevé (potentiel 3).

Sur le territoire étudié, la très grande majorité des communes du PETR sont considérées comme à risque potentiel faible (potentiel de catégorie 1).

Source : Site internet de l'IRSN (<https://www.irsn.fr/savoir-comprendre/environnement/connaitre-potentiel-radon-ma-commune#carto>)

QUALITÉ DU SOL

La DREAL Bourgogne - Franche-Comté est en charge de la prévention et de la réduction des risques technologiques et miniers de nature accidentelle, chronique et sanitaire auxquels sont exposés les personnes, l'environnement et les biens.

1 Nombre de communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) (communes couvertes par PPRT) 2021



En 2021, à l'échelle du Pays Val de Loire Nivernais, 3 communes sont couvertes par un PPRT.

Source : Observatoire des territoires, Base Gaspar, cumul en 2021

1. Le risque industriel

A l'échelle du département de la Nièvre :

- › **4 communes sont concernées par un site « seveso » seuil haut dont 3 sur le territoire du PETR, les communes de Challuy et Gimouille faisant partie de Nevers Agglomération et la commune de Garchy faisant partie de la CC Cœur de Loire :**
 - **Challuy et Gimouille situées dans le périmètre du PPI du dépôt-relais TOTALGAZ ;**
 - Clamecy (PETR Nivernais Morvan) située dans le périmètre du PPI de l'entreprise chimique RHODIA OPERATIONS.
 - **Le site pyrotechnique de la société ARDI SA à Garchy, déroge, par arrêté préfectoral du préfet de la Nièvre du 13 août 2007, à l'obligation d'établir un PPI, compte tenu du fait que les zones de danger sont contenues, à ce jour, à l'intérieur de l'enceinte du site.**
- › **2 communes sont concernées par un site « seveso » seuil bas et se trouvent également sur le territoire du PETR : Nevers (Air Liquide) et Imphy (CC Sud Nivernais) (Imphy Alloys).**

Source : Département de la Nièvre (<https://www.nievre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Les-catastrophes-naturelles/Les-risques-majeurs>)

2. Le risque transport de matières dangereuses

A l'échelle du département de la Nièvre, 158 communes sont concernées par ce risque lorsqu'elles sont traversées par : les voies routières A77, RN7, RN 151, RD 976, RD 981, RD 2076, RD 977, RD 978, RD 979, RD 951, RD 40, RD 38; les voies ferrées Paris-Clermont-Ferrand, Nevers-Dijon, Cercy la Tour-Clamecy et Clamecy-Nevers.

LES ESPÈCES NUISIBLES ET PARASITES

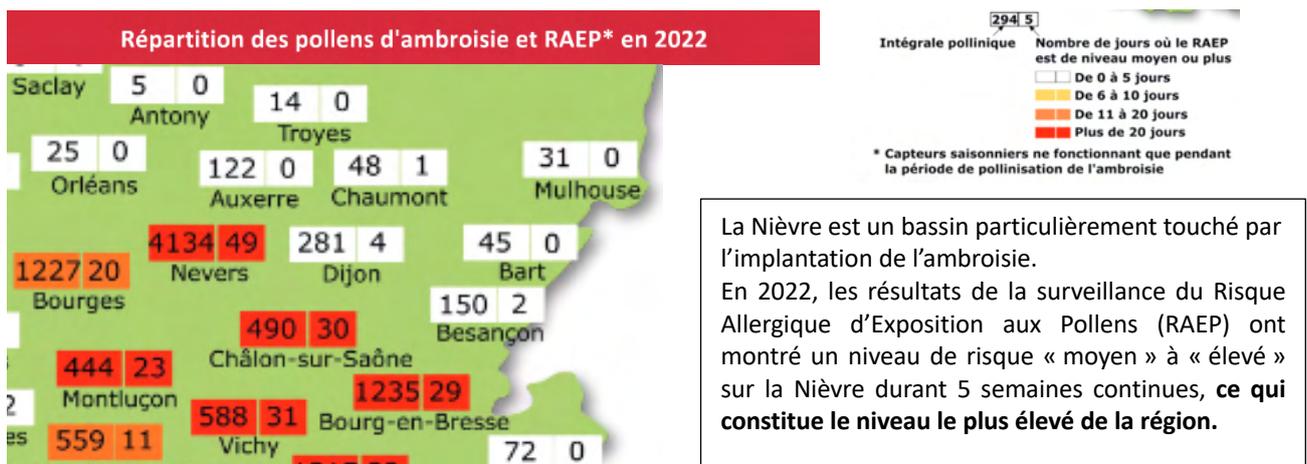
1. L'ambroisie

L'ambroisie est une plante annuelle envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. L'allergie à l'ambroisie apparaît après plusieurs années d'exposition à son pollen.

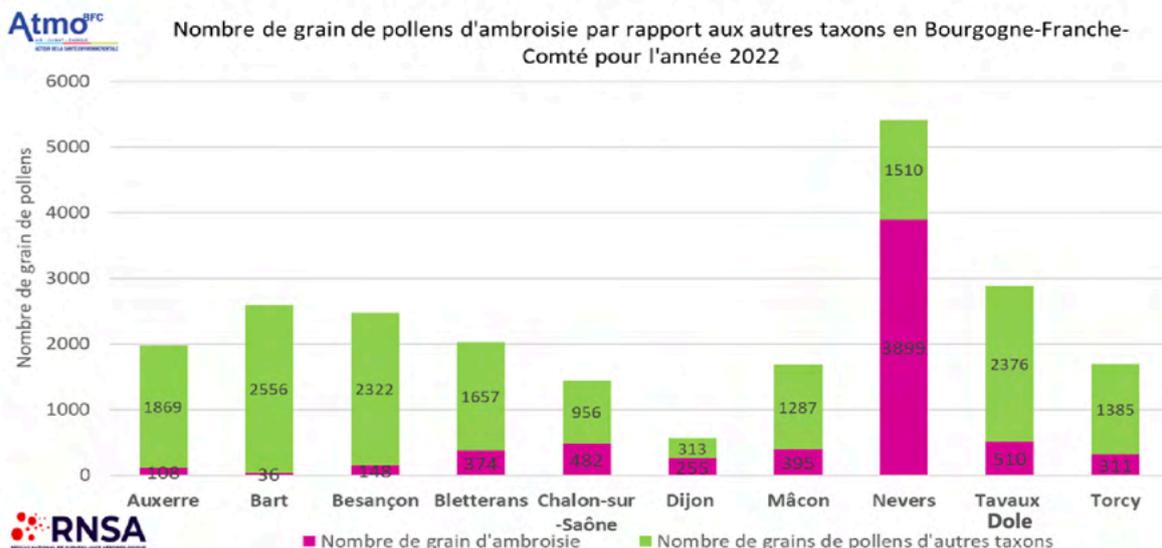
Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté – Document « Fiche Ambroisie dans la Nièvre » - 24 mai 2022

En 2022, la Nièvre comptait 567 localisations d'ambroisie connues, ce qui représente une majoration de 15% en rapport avec l'année 2021. La carte suivante présente la répartition des pollens d'ambroisie et RAEP (risque allergique d'exposition aux pollens) en 2022 en France.



Source : Site internet du RNSA (Réseau National de Surveillance Aériobiologique)



Source : ARS BFC, Prévention et lutte contre l'ambroisie dans la Nièvre, Bilan des actions menées en 2022 et perspectives pour 2023.

En 2022, le nombre de grain d'ambroisie recensé sur le capteur de Nevers est le plus haut recensé sur la Région.

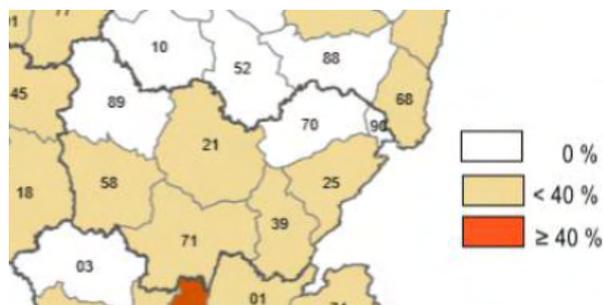
2. Le moustique tigre

Le **moustique tigre** (*Aedes albopictus*), s'est développé en métropole de manière significative et continue depuis 2004 et est désormais présent dans 71 départements.

Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté



Pourcentage de communes colonisées par *Aedes albopictus* en France métropolitaine au 1er janvier 2022



Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/media/96831/download?inline>

En région Bourgogne-Franche-Comté, le moustique tigre est implanté dans cinq départements :

- en Saône-et-Loire, depuis 2014 ;
- en Côte-d'Or et dans la Nièvre, depuis 2018 ;
- dans le Doubs et le Jura depuis 2020.

Moins de 40% des habitants de la Nièvre habitent une commune colonisée par ce dernier.

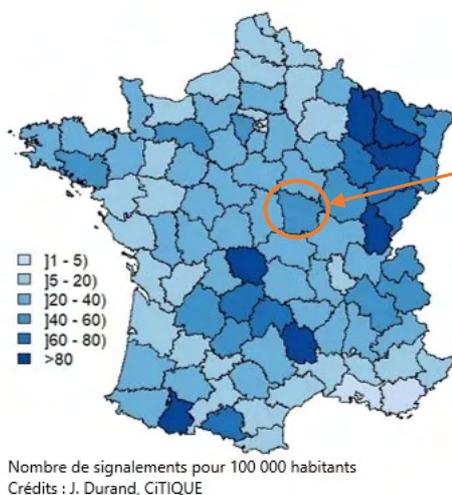
3. Les tiques

Les tiques sont des acariens qui vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains. Elles sont de très petite taille mais visibles à l'œil nu. Elles profitent d'un hôte animal ou humain, pour s'y fixer et se nourrir. Le réchauffement climatique et les atteintes à la biodiversité favorisent leur prolifération. Elles peuvent transmettre des virus, des parasites, des bactéries susceptibles de provoquer des infections potentiellement graves comme la maladie de Lyme. Les piqûres sont plus fréquentes à la période d'activité maximale des tiques, entre le début du printemps et la fin de l'automne.

Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté



Le ministère des Solidarités et de la Santé et l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) ont développé l'**application signalement-tique** (<https://www.citique.fr/signalement-tique/>). Elle a vocation à délivrer des conseils de prévention sur les piqûres de tiques, tout en permettant aux citoyens de signaler, depuis leur Smartphone, leurs piqûres afin de recueillir les données d'exposition nécessaires aux scientifiques.



Nombre de signalements pour 100 000 habitants
Crédits : J. Durand, CITIQUE

Département de la Nièvre

En 2019, entre 20 et 40 signalements* pour 10 000 habitants ont eu lieu dans le département de la Nièvre

*sur la base du déclaratif sur la base CITIQUE

Parmi les 157 tiques analysées par CITIQUE en Bourgogne franche Comté, 43 % étaient porteuses d'un agent pathogène. **Ce taux est le plus haut recensé sur l'ensemble des régions de France.**

Source : <https://www.inrae.fr/actualites/cartographe-risque-piqure-tique-france-derniers-resultats-du-programme-citique-nouveau-volet-risque-proximite>

Source : https://www.citique.fr/distribution_signalements_2019/

SYNTHÈSE – CADRE DE VIE, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

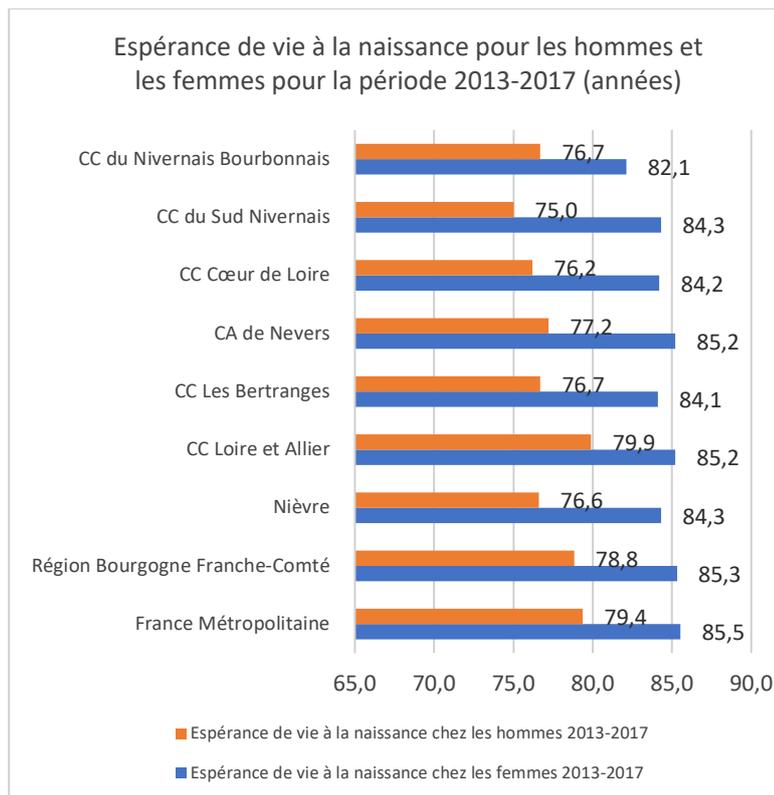
Cadre de vie, Mobilité et Environnement	
Dispositifs sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plusieurs PCAET sur le territoire du PETR (CA de Nevers, CC Les Bertranges, CC Sud Nivernais). ✓ Plusieurs plans mobilité sur le territoire du PETR (CA de Nevers, CC Cœur de Loire, CC Nivernais Bourbonnais).
Logement / Habitat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En 2020, part de résidences principales (78,8%) inférieure aux taux de la région (82,3%) et au niveau national (82,1%) ✓ En 2020, part de résidences secondaires (7,2 %) inférieure aux territoires comparés (France : 9,8%) ainsi que plus de logements vacants (14% versus 8,1% au niveau national) ✓ En 2013, 15,9% du parc privé indigne constitue le parc privé de résidences principales dans la Nièvre ✓ Ménages en situation de précarité énergétique due au logement en 2018 : taux du territoire supérieurs à la région (18,6%) et la France métropolitaine (14%), à l'exception de la CC Loire et Allier (14,7%).
Mobilité / transport	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plusieurs solutions de transport existent sur le territoire mais l'offre est principalement concentrée sur le territoire de la CA de Nevers. ✓ Prise en charge conditionnelle par le Conseil Départemental des élèves et étudiants en situation de handicap de la Nièvre. ✓ 3 services de TAD sur le territoire du PETR. ✓ Ménages en situation de précarité énergétique due à la mobilité en 2018 : l'ensemble du PETR présente des taux supérieurs ou similaires au taux régional (17,2%) et national (14%) à l'exception de la CC Loire et Allier (13,6%) ✓ Forte utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail : 81,3 %, taux supérieur au niveau national (70,4).
Eau / Air / Sol	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité de l'eau potable (données 2021) : <u>Qualité microbiologique</u> : eau de qualité microbiologique de très bonne qualité. <u>Nitrates</u> : aucune ECPI n'est concerné par un dépassement du seuil de nitrates (50mg/l) mais une présence modérée voire dégradée est à noter sur les CC Sud Nivernais, Cœur de Loire et Les Bertranges. <u>Pesticides</u> : le territoire présente majoritairement des résultats d'analyses conformes. Une non-conformité > à 30 jours a cependant été observée sur la CC Loire et Allier mais celle-ci dispose d'une dérogation. ✓ Exposition au radon : la majorité des communes considérées comme à risque potentiel faible (potentiel de catégorie 1) ✓ Qualité de l'eau des sites de baignade d'excellente qualité en 2022 ✓ Qualité de l'air : A l'échelle du <u>PETR Val de Loire Nivernais en 2022</u>, l'analyse des différents indicateurs sur le réseau de mesures « Nevers » reflète une situation plutôt favorable sur le territoire. ✓ Risques technologiques : 3 communes du PETR sont concernées par un site SEVESO seuil haut : Challuy et Gimouille situées dans le périmètre du PPI du dépôt-relais TOTAL-GAZ et la commune de Garchy située dans le périmètre du PPI de la société pyrotechnique ARDI SA. 2 communes sont concernées par un site SEVESO seuil bas : Nevers et Imphy. ✓ Espèces nuisibles et parasites : <u>Ambrosie</u> : En 2022, Nevers est la commune qui présente le plus de grains d'ambrosie en comparaison avec la région, résultat généralisable à l'ensemble du département qui est également celui qui recense les taux les plus élevés de la région. <u>Moustique tigre</u> : moins de 40% des habitants de la Nièvre habitent une commune colonisée par ce dernier. <u>Tiques</u> : En 2019, entre 20 et 40 signalements pour 10 000 habitants ont eu lieu dans le département de la Nièvre et en 2020, la région Bourgogne-Franche-Comté présente la

	plus haute proportion de tiques porteuses d'un agent pathogène parmi l'ensemble des tiques analysées par Citique, en France.
--	--



Etat de santé de la population

ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE



Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes »

A l'échelle du PETR Val de Loire Nivernais, sur la période 2013-2017 :

- **L'espérance de vie à la naissance pour les hommes** varie selon les EPCI de 75 ans pour la CC du Sud Nivernais à 79,9 ans pour la CC Loire et Allier. À l'exception de cet EPCI, l'espérance est inférieure à celle observée sur la région (78,8) et la France (79,4).
- **L'espérance de vie pour les femmes** varient selon les EPCI de 82,1 ans pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 85,2 ans pour les CC Loire et Allier et CA de Nevers. À l'exception de ces 2 EPCI, l'espérance est inférieure à celles observées sur la région (85,3) et la France (85,5).
- La différence d'espérance entre hommes et femmes est plus marquée sur la quasi-totalité des CC (hormis Loire et Allier) et sur le département par rapport à la différence observée au niveau national (allant jusqu'à 9,9 ans pour le Sud Nivernais)

INDICATEURS DE MORTALITÉ

Certaines données sont exposées pour l'année 2020, elles sont à interpréter avec prudence étant sur une période très particulière du fait de la crise sanitaire due au COVID-2019.

1. Mortalité générale

	Taux standardisé de mortalité générale (période 2009-2013)*		Taux standardisé de mortalité générale (période 2013-2017)*			Évolution entre les 2 périodes	
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CC du Nivernais Bourbonnais	1 695,6	839,8	1 170,3	1 429,9	889,4	↓	↑
CC Sud Nivernais	1 543,9	822,4	1 094,8	1 490,7	809,3	↓	↓
CC Cœur de Loire	1 488,8	784,3	1 026,2	1 383,8	765,8 (ns)	↓	↓
CA de Nevers	1 384,6	732,3	951,5	1 311,5	722 (ns)	↓	↓
CC Les Bertranges	1 498,6	858,5	1 037,6	1 409,9	782,8 (ns)	↓	↓
CC Loire et Allier	1 187,4	897,4	994,6 (ns)	1 258,2 (ns)	813,5 (ns)	↑	↓
Nièvre	1 481,7	811,1	1 029,6	1 388,5	780,3	↓	↓
Bourgogne-Franche-Comté	1 299,1	769,7	938,8	1 218,7	739,5	↓	↓
France métropolitaine	1 255,1	763,1	914,9	1 182,1	727,0	↓	↓

Sur la période 2013-2017, le territoire se caractérise par une surmortalité générale par rapport à la région avec des taux (les 2 sexes confondus) allant de 951,5 sur la CA de Nevers à 1 170,3 sur la CC du Nivernais Bourbonnais, la région étant elle-même en situation de surmortalité par rapport à la France.

L'analyse séparée par sexe met également en avant une surmortalité.

- Pour les hommes : taux allant de 1 409,9 à 1 429,9 sur 3 EPCI
- Pour les femmes : taux allant de 782,8 à 898,4 sur 4 EPCI

En comparaison à la période 2009-2013, on peut noter tant pour les hommes que pour les femmes, que les taux ont généralement diminué.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

NS : données non significatives * Pour 100 000 personnes/** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

2. Mortalité chez les moins de 65 ans

	Taux standardisé de mortalité chez les moins de 65 ans * (période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité chez les moins de 65 ans (période 2013-2017)*	Évolution entre les 2 périodes
CC du Nivernais Bourbonnais	237,5	297,7	↑
CC Sud Nivernais	306,9	310,7	↑
CC Cœur de Loire	283,2	256,3	↓
CA de Nevers	242,5	246,9	↑
CC Les Bertranges	294,3	252,4	↓
CC Loire et Allier	161,4	196,8 (ns)	↑
Nièvre	270,3	263,7	↓
Bourgogne-Franche-Comté	216,0	202,0	↓
France métropolitaine	207,3	191,5	↓

Sur la période 2013-2017, tout comme le département, le territoire du PETR se caractérise par une surmortalité par rapport à la région pour les personnes de moins de 65 ans pour 5 CC avec des taux standardisés variant de 246,9 pour la CC Les Bertranges à 310,7 sur la CC du Sud Nivernais. La région avec un taux de 202 est elle-même en situation de surmortalité par rapport à la France métropolitaine (191,5).

En comparaison à la période 2009-2013, les taux sont à la hausse sur 4 des EPCI alors qu'ils sont en baisse sur les territoires de référence.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

NS : données non significatives * Pour 100 000 personnes de moins de 65 ans / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

3. Mortalité évitable

	Taux standardisé de mortalité évitable chez les moins de 75 ans (période 2013-2017)*	
CC du Nivernais Bourbonnais	285,7	A l'échelle des ECPI, les taux standardisés de mortalité évitable chez les moins de 75 ans varient de 198,9 pour la CC Loire et Allier à 285,7 pour la CC du Nivernais Bourbonnais. À l'exception de la CC Loire et Allier, le territoire présente, tout comme le département, une surmortalité comparativement à la région, elle-même avec un taux supérieur au niveau national.
CC Sud Nivernais	282,3	
CC Cœur de Loire	256,3	
CA de Nevers	232,3	
CC Les Bertranges	250,0	
CC Loire et Allier	198,9	
Nièvre	253,2	Les données sur la période 2009-2013 ne sont pas disponibles, il n'est ainsi pas possible d'analyser l'évolution des taux.
Bourgogne-Franche-Comté	202,3	
France métropolitaine	193,3	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre

du PRS)

NS : données non significatives * Pour 100 000 personnes de moins de 75 ans

	Taux standardisé de mortalité évitable par prévention chez les moins de 75 ans* (période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité évitable par prévention chez les moins de 75 ans (période 2013-2017)*	Évolution entre les 2 périodes
CC du Nivernais Bourbonnais	165,7	207,0	↑
CC Sud Nivernais	182,1	198,6	↑
CC Cœur de Loire	203,1	183,2	↓
CA de Nevers	167,9	162,0	↓
CC Les Bertranges	203,4	163,7	↓
CC Loire et Allier	166,8	128,2 (ns)	↓
Nièvre	192,1	175,7	↓
Bourgogne-Franche-Comté	150,7	138,1	↓
France métropolitaine	143,0	132,2	↓

Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI : les taux standardisés de mortalité évitable par prévention chez les moins de 75 ans varient de 128,2 pour la CC Loire et Allier à 207 pour la CC du Nivernais Bourbonnais. Le territoire présente, tout comme le département, une **surmortalité** avec des taux supérieurs au niveau régional, lui-même en situation de surmortalité par rapport à la France métropolitaine.

En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont diminué pour 4 des EPCI mais ont augmenté pour la CC Sud Nivernais et la CC du Nivernais Bourbonnais.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

NS : données non significatives * Pour 100 000 personnes de moins de 75 ans / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

	Taux standardisé de mortalité évitable par le système de soins chez les moins de 75 ans* (période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité évitable par le système de soins chez les moins de 75 ans (période 2013-2017)*	Évolution entre les 2 périodes
CC du Nivernais Bourbonnais	96,2	78,7 (ns)	↓
CC Sud Nivernais	89,3	83,7	↓
CC Cœur de Loire	84,7	73,1 (ns)	↓
CA de Nevers	85,3	70,3 (ns)	↓
CC Les Bertranges	81,6	86,2	↑
CC Loire et Allier	59,3	70,7 (ns)	↑
Nièvre	85,0	77,5	↓
Bourgogne-Franche-Comté	70,7	64,2	↓
France métropolitaine	66,5	61,0	↓

Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI : les taux standardisés de mortalité évitable chez les moins de 75 ans par le système de soins varient de 70,3 pour la CA de Nevers à 86,2 pour la CC Les Bertranges. Le territoire présente, tout comme le département, une **surmortalité** par rapport à la région (non significatif pour 4 CC).

En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont diminué à l'exception de la CC Les Bertranges et la CC Loire et Allier où le taux a augmenté.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

NS : données non significatives * Pour 100 000 personnes de moins de 75 ans / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

4. Mortalité par causes

Mortalité par cancers, maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire

	Taux standardisé de mortalité par cancer * (période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité par cancer (période 2013-2017)*	Évolution entre les 2 périodes
CC du Nivernais Bourbonnais	288,0	288,2 (ns)	→
CC Sud Nivernais	291,9	298,6	↑
CC Cœur de Loire	308,7	266,6 (ns)	↓
CA de Nevers	286,3	291,4	↑
CC Les Bertranges	318,9	270,7 (ns)	↓
CC Loire et Allier	257,8	279,1 (ns)	↑
Nièvre	297,4	283,6	↓
Bourgogne-Franche-Comté	262,9	253,0 (ns)	↓
France métropolitaine	261,3	251,8	↓

Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI : les taux standardisés de mortalité par cancer varient de 266,6 pour la CC Cœur de Loire à 298,6 pour la CC Sud Nivernais. Le territoire est en situation de surmortalité par cancer par rapport aux taux standardisés de mortalité au niveau de la Région (significatif pour 2 CC) et de la France métropolitaine. En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont augmenté sur 3 CC.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

NS : données non significatives * Pour 100 000 personnes / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

	Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire* (période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (période 2013-2017)*	Évolution entre les 2 périodes
CC du Nivernais Bourbonnais	300,5	317,8	↑
CC Sud Nivernais	337,1	274,6	↓
CC Cœur de Loire	280,6	248,6	↓
CA de Nevers	257,7	224,8 (ns)	↓
CC Les Bertranges	284,8	251,5	↓
CC Loire et Allier	292,7	248,9 (ns)	↓
Nièvre	291,4	258,3	↓
Bourgogne-Franche-Comté	267,5	232,8	↓
France métropolitaine	256,2	225,5	↓

Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI : les taux standardisés de mortalité par maladie de l'appareil circulatoire varient de 224,8 pour la CA de Nevers à 317,8 pour la CC du Nivernais Bourbonnais. Tout comme le département, le territoire est donc en situation de surmortalité par maladie de l'appareil circulatoire par rapport à la région (taux à 232,8), elle-même en situation de surmortalité en comparaison avec la France métropolitaine. En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont diminué hormis sur la CC du Nivernais Bourbonnais.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

NS : données non significatives * Pour 100 000 personnes / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

	Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire* (période 2009-2013)**	Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire (période 2013-2017)*	Évolution entre les 2 périodes
CC du Nivernais Bourbonnais	104,6	110,7	↑
CC Sud Nivernais	72,1	52,5 (ns)	↓
CC Cœur de Loire	57,1	51,4	↓
CA de Nevers	48,2	43,9	↓
CC Les Bertranges	59,8	53,6 (ns)	↓
CC Loire et Allier	89,6	98,7	↑
Nièvre	59,5	53,7	↓
Bourgogne-Franche-Comté	62,5	62,4	→
France métropolitaine	63,6	64,0	→

Sur la période 2013-2017, à l'échelle des ECPI : les taux de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire sont tous inférieurs aux taux des territoires comparés, à l'exception de ceux des CC du Nivernais Bourbonnais et Loire et Allier, en situation de surmortalité.

En comparaison à la période 2009-2013, ces deux CC ont par ailleurs vu leur taux augmenter alors que la mortalité baisse sur les autres CC.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

NS : données non significatives * Pour 100 000 personnes / ** Test de significativité non disponible pour la période 2009-2013

Mortalité due à l'alcool et due au tabac

	Taux standardisé de mortalité alcool / tabac sur la période 2013-2017 *	
	Alcool	Tabac
CC du Nivernais Bourbonnais	131,8 (ns)	263,9 (ns)
CC Sud Nivernais	134,7	241,1
CC Cœur de Loire	121,2 (ns)	220,9 (ns)
CA de Nevers	107,8 (ns)	202,5 (ns)
CC Les Bertranges	112,5 (ns)	216,7 (ns)
CC Loire et Allier	109,8 (ns)	192,4 (ns)
Nièvre	118,2	219,2
Bourgogne-Franche-Comté	109,3	200,4
France métropolitaine	101,6	191,8

Seul le territoire de la CC Sud Nivernais est caractérisé par une surmortalité liée à l'alcool et au tabac même si l'on observe des taux de mortalités élevés sur les autres CC, ils ne sont pas significativement supérieurs par rapport à la région.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

INDICATEURS DE MORBIDITÉ

1. Affection de longue durée (ALD) : bénéficiaires et nouvelles admissions ALD

Bénéficiaires d'affection de longue durée

	Taux de personnes bénéficiaires d'une ALD en 2019 pour 1000 personnes	En 2019, entre 18,4 % et 21,5 % des habitants sont en ALD. À l'exception de la CC Loire et Allier, tout le territoire présente un taux significativement supérieur au taux national.
CC Nivernais Bourbonnais	209,4	
CC Sud Nivernais	214,6	
CC Cœur de Loire	198,8	
CA de Nevers	210,1	
CC Les Bertranges	201,5	
CC Loire et Allier	183,9 (ns)	
Nièvre	203,3	
Bourgogne-Franche-Comté	187,0 (ns)	
France métropolitaine	187,4	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

Nouvelles admissions en ALD par pathologies

	Taux standardisé de personnes nouvellement admises en ALD en 2020 pour 100 000 personnes		
	Pour cancer	Pour maladie cardiovasculaire	Pour diabète
CC du Nivernais Bourbonnais	397,6 (ns)	595,6 (ns)	371,5 (ns)
CC Sud Nivernais	590,8 (ns)	607,9 (ns)	410,1 (ns)
CC Cœur de Loire	618,0 (ns)	650,4 (ns)	477,4
CA de Nevers	523,3 (ns)	537,0 (ns)	424,2
CC Les Bertranges	593,3 (ns)	632,9 (ns)	476,2
CC Loire et Allier	446,3 (ns)	435,1 (ns)	467,1 (ns)
Nièvre	557,6 (ns)	581,8 (ns)	420,0
Bourgogne-Franche-Comté	545,5 (ns)	572,9 (ns)	375,0
France métropolitaine	562,0	598,4	394,1

- › Le **taux de personnes nouvellement admises en ALD par cancer** en 2020 varie de 397,6 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 618 pour la CC Cœur de Loire. À l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais et de la CC Loire et Allier, **le territoire présente des taux plus élevés que tous les autres territoires comparés.**
- › Le **taux standardisé de personnes nouvellement admises en ALD par maladies cardiovasculaires** en 2020 varie de 435,1 pour la CC Loire et Allier à 650,4 pour la CC Cœur de Loire. 3 des EPCI présente un taux supérieur aux territoires comparés : la CC Sud Nivernais, la CC Les Bertranges et la CC Cœur de Loire.
- › Le **taux standardisé de personnes nouvellement admises en ALD pour diabète** en 2020 varie de 371,5 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 476,2 pour la CC Les Bertranges. À l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais, tous les EPCI présentent des taux supérieurs à la région et à la France métropolitaine.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

Prévalence

	Taux standardisé de consommateurs pris en charge pour 1000 habitants en 2019				
	Pour cancer	Pour maladies cardio-vasculaires	Pour diabète	Pour maladies respiratoires	Pour maladies psychiatriques
CC du Nivernais Bourbonnais	48,3 (ns)	83,6	72,1	52,1 (ns)	38,9 (ns)
CC Sud Nivernais	49,5 (ns)	92,6	71,4	57,6 (ns)	47,4
CC Cœur de Loire	47,5 (ns)	79,9	67,0	52,1	34,2
CA de Nevers	45,5	72,6	67,5	55,5 (ns)	60,7
CC Les Bertranges	46,0 (ns)	76,2 (ns)	67,4	56,1 (ns)	48,0
CC Loire et Allier	48,9 (ns)	72,4 (ns)	65,6	51,2 (ns)	32,1
Nièvre	47,2	78,4	68,0	54,6	47,6
Bourgogne-Franche-Comte	47,6	75,3	59,9	52,6	39,6
France métropolitaine	48,4	74,7	58,1	55,9	38,6

Sur le territoire, la proportion des consommateurs :

- ▶ Avec un cancer, varie de 4,6 % à 5 %, **proche** des taux observés sur les territoires de référence (France : 4,8 %).
- ▶ Avec une maladie cardiovasculaire, varie de 7,6 % à 9,3 %, **taux supérieurs** au taux national (7,5%) sauf pour la CC de Nevers (7,3%)
- ▶ Avec un diabète, varie de 6,6 % à 7,2 %, **taux significativement supérieurs** au taux national (5,8%)
- ▶ Avec une maladie respiratoire, varie de 5,1 % à 5,8 %, **taux proches** du niveau national (5,6%)
- ▶ Avec une maladie psychiatrique, varie de 3,9 % à 6,1 %, **taux supérieurs** aux taux national (3,9%) et significativement supérieur pour la CA de Nevers (6,1 %), hormis les CC du Cœur de Loire et Loire et Allier (taux significativement inférieurs)

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

SYNTHÈSE SUR LES INDICATEURS DE SANTÉ

Indicateurs de santé	
<p>Espérance de vie à la naissance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'espérance de vie pour les hommes varie de 75 ans pour la CC du Sud Nivernais à 79,9 ans pour la CC Loire et Allier. À l'exception de cet EPCI, l'espérance de vie est inférieure à celle observée sur la région (78,8) et la France (79,4). ▪ L'espérance de vie pour les femmes varie de 82,1 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 85,2 pour la CC Loire et Allier et la CA de Nevers. À l'exception de ces 2 EPCI, l'espérance de vie est inférieure à celles observées sur la région (85,3) et la France (85,5). ▪ La différence d'espérance entre hommes et femmes est plus marquée sur la quasi-totalité des CC (hormis Loire et Allier) et sur le département par rapport à la différence observée au niveau national.
<p>Indicateurs de mortalité sur la période 2013-2017</p>	<p>A l'échelle des EPCI, il est à noter que la CC Sud Nivernais présente la situation la plus défavorable et la CC Loire et Allier la meilleure situation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux standardisés de mortalité générale : varient de 951,5 sur la CA de Nevers à 1 170,3 pour la CC du Nivernais Bourbonnais : le territoire du PETR se caractérise par une surmortalité par rapport à la région. En comparaison à la période 2009-2013, on note tant pour les hommes que pour les femmes une tendance à la baisse des taux. ✓ Taux standardisés de mortalité chez les moins de 65 ans : taux standardisés variant de 196,8 pour la CC Loire et Allier à 310,7 sur la CC du Sud Nivernais, le territoire se caractérise par une surmortalité par rapport à la région pour 5 CC (Région : 202 et France métropolitaine : 191,5). En comparaison à la période 2009-2013, taux à la hausse sur 4 EPCI alors qu'ils sont en baisse sur les territoires de référence. ▷ Taux standardisés de mortalité évitable chez les moins de 75 ans : varient de 198,9 pour la CC Loire et Allier à 285,7 pour la CC du Nivernais Bourbonnais. À l'exception de la CC Loire et Allier, le territoire présente, tout comme le département, une surmortalité comparativement à la région, elle-même avec un taux supérieur au niveau national. ✓ Taux standardisé de mortalité évitable chez les moins de 75 ans par le système de soins : varient de 70,3 pour la CC Loire et Allier à 86,2 pour la CC Les Bertranges. Le territoire présente, tout comme le département, une surmortalité par rapport à la région (non significatif pour 4 CC). En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont diminué à l'exception de la CC Les Bertranges et la CC Loire et Allier où le taux a augmenté. ✓ Taux standardisé de mortalité par cancer : varient de 266,6 pour la CC Cœur de Loire à 298,6 pour la CC Sud Nivernais. Le territoire est en situation de surmortalité par cancer par rapport aux taux standardisés de mortalité au niveau de la Région (significatif pour 2 CC) et de la France métropolitaine. En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont augmenté sur 3 CC. ✓ Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire : varient de 224,8 pour la CA de Nevers à 317,8 pour la CC du Nivernais Bourbonnais. Tout comme le département, le territoire est donc en situation de surmortalité par maladie de l'appareil circulatoire par rapport à la région (taux à 232,8), elle-même en situation de surmortalité en comparaison avec la France métropolitaine. En comparaison à la période 2009-2013, les taux ont diminué hormis sur la CC du Nivernais Bourbonnais. ✓ Taux standardisé de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire : les taux de mortalité par maladies de l'appareil respiratoire sont tous inférieurs aux taux des territoires comparés, à l'exception de ceux des CC du Nivernais Bourbonnais et Loire et Allier, en situation de surmortalité. En comparaison à la période 2009-2013, ces deux CC ont par ailleurs vu leur taux augmenter alors que la mortalité baisse sur les autres CC. ✓ Taux standardisé de mortalité due à l'alcool et au tabac : Seul le territoire de la CC Sud Nivernais est caractérisé par une surmortalité liée à l'alcool et au tabac même si l'on observe des taux de mortalités élevés sur les autres CC, ils ne sont pas significativement supérieurs par rapport à la région.

<p>Indicateurs de morbidité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de personnes bénéficiaires d'une ALD en 2019 : À l'exception de la CC Loire et Allier, tout le territoire présente un taux significativement supérieur au taux national. ✓ Le taux de personnes nouvellement admises en ALD par cancer en 2020 varie de 397,6 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 618 pour la CC Cœur de Loire. À l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais et de la CC Loire et Allier, le territoire présente des taux plus élevés que tous les autres territoires comparés. ✓ Le taux standardisé de personnes nouvellement admises en ALD par maladies cardiovasculaires en 2020 varie de 435,1 pour la CC Loire et Allier à 650,4 pour la CC Cœur de Loire. 3 des EPCI présente un taux supérieur aux territoires comparés : la CC Sud Nivernais, la CC Les Bertranges et la CC Cœur de Loire. ✓ Le taux standardisé de personnes nouvellement admises en ALD pour diabète en 2020 varie de 371,5 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 476,2 pour la CC Les Bertranges. À l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais, tous les EPCI présentent des taux supérieurs à la région et à la France métropolitaine.
<p>Prévalence</p>	<p>Sur le territoire, la proportion des consommateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avec un cancer, varie de 4,6 % à 5 %, proche des taux observés sur les territoires de référence (France : 4,8 %). ✓ Avec une maladie cardiovasculaire, varie de 7,6 % à 9,3 %, taux supérieurs au taux national (7,5%) sauf pour la CC de Nevers (7,3%). ✓ Avec un diabète, varie de 6,6 % à 7,2 %, taux significativement supérieurs au taux national (5,8%). ✓ Avec une maladie respiratoire, varie de 5,1 % à 5,8 %, taux proches du niveau national (5,6%). ✓ Avec une maladie psychiatrique, varie de 3,9 % à 6,1 %, taux supérieurs aux taux national (3,9%) et significativement supérieur pour la CA de Nevers (6,1 %), hormis les CC du Cœur de Loire et Loire et Allier (taux significativement inférieurs).



L'offre de santé libérale

EFFECTIFS ET DENSITÉS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le tableau suivant présente les effectifs et densités au **31 décembre 2022** de médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes et sage-femmes **permettant une comparaison** avec les moyennes départementales, régionales et nationales (*source : Cartosanté*).

Mise en garde : Les effectifs datent du 31 décembre 2022, des modifications (départs et arrivées) ont pu intervenir depuis.

Enfin, ils correspondent à un nombre de professionnels, indépendamment de leur temps de travail (temps complet ou temps partiel, un temps de travail temps complet étant par ailleurs difficile à définir en libéral).

Effectifs et densités des différents professionnels de santé selon le territoire au 31 décembre 2022

		CA de Nevers	CC Cœur de Loire	CC du Nivernais Bourbonnais	CC Les Bertranges	CC Loire et Allier	CC Sud Nivernais	PETR Val de Loire Nivernais	Département de la Nièvre	Région Bourgogne-Franche-Comté	France
Population		64 617	24 776	5 270	19 754	7 223	20 291	141 931	202 670	2 801 695	67 162 154
Médecins généralistes	Effectif	43	14	2	9	4	6	78	124	2 202	56 390
	Dont âgés de 55 ans ou plus	55,8%	57,1%	100,0%	66,7%	0,0%	50,0%	55,1%	59,7%	45,0%	47,2%
	Densité (pour 10 000 habitants)	6,6	5,6	3,7	4,5	5,5	2,9	5,4	6,1	7,8	8,4
Infirmiers	Effectif	80	37	9	32	10	27	195	272	3 581	103 408
	Dont âgés de 55 ans ou plus	12,5%	29,7%	22,2%	15,6%	10,0%	25,9%	18,5%	17,6%	20,6%	21,8%
	Densité (pour 10 000 habitants)	12,2	14,8	16,7	16,1	13,9	13,2	13,6	13,3	12,8	15,4
Masseurs-kinésithérapeutes	Effectif	46	21	5	11	4	13	100	138	2 431	77 862
	Dont âgés de 55 ans ou plus	21,7%	14,3%	-	36,4%	25,0%	15,4%	20,0%	22,4%	16,2%	17,1%
	Densité (pour 10 000 habitants)	7	8,4	9,3	5,5	5,5	6,3	7	6,7	8,7	11,6
Chirurgiens-dentistes	Effectif	46	7	3	9	1	8	74	84	1 170	36 262
	Dont âgés de 55 ans ou plus	23,9%	57,1%	-	4,4%	-	50,0%	31,1%	31,0%	33,7%	33,5%
	Densité (pour 10 000 habitants)	7	2,8	5,6	4,5	1,4	3,9	5,2	4,1	4,2	5,4
Orthophonistes	Effectifs	8	3	-	3	1	3	17	26	561	21 332
	Dont âgés de 50 ans ou plus	37,5%	66,7%	-	33,3%	-	33,3%	41,2%	49,9%	31,0%	28,4%
	Densité (pour 100 000 habitants)	12,2	12	-	15,1	-	12,3	11,9	12,7	20	31,7
Sages-femmes	Effectif	7	2	1	-	-	-	10	12	261	7 831
	Dont âgés de 55 ans ou plus	-	-	-	-	-	-	-	8,3%	13,8%	15,0%
	Densité (pour 10 000 femmes)	2	1,5	3,7	-	-	-	1,3	1,1	1,8	2,3

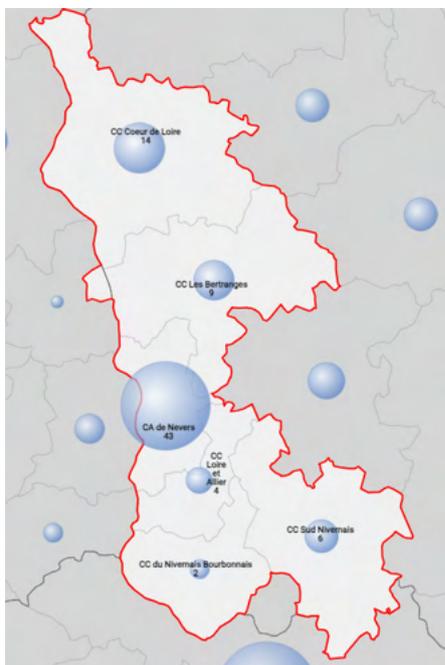
Source : Cartosanté

<i>Légende</i>
<i>Situation défavorable par rapport au niveau national</i>
<i>Situation similaire par rapport au niveau national</i>
<i>Situation favorable par rapport au niveau national</i>

1. LES MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Effectifs et densités

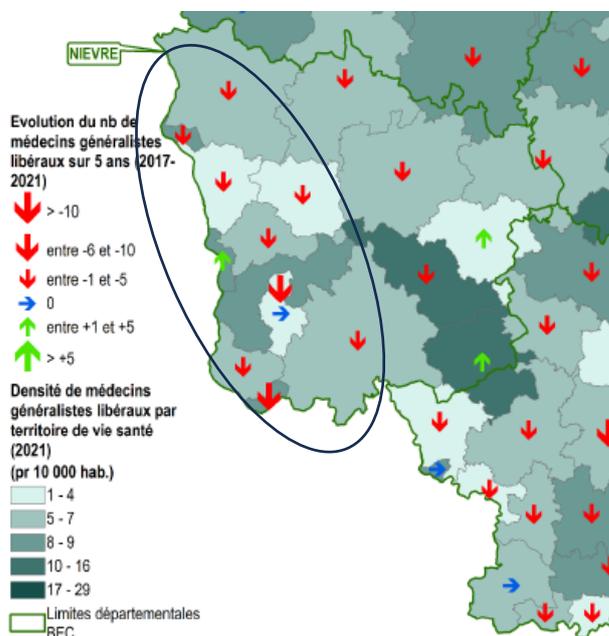
Nombre de médecins généralistes en activité au 31 décembre 2022 sur les EPCI du PETR Val de Loire Nivernais



- ▶ Au 31 décembre 2022, le PETR Val de Loire Nivernais comptait **78 médecins généralistes**, soit une **densité de 5,4 professionnels pour 10 000 habitants**. Densité inférieure à tous les autres niveaux géographiques. A l'échelle des Communautés de communes, elles disposent toutes d'une situation défavorable au regard du niveau national, bien que celles du Cœur de Loire, Loire et Allier et Nevers aient une densité supérieure au PETR, et que la CA de la Nièvre ait une densité supérieure au département. Les CC du Nivernais bourbonnais et du Sud Nivernais présentent les densités les plus basses (proche de 3).
- ▶ A noter que sur le territoire, la part des médecins généralistes de 55 ans et plus au 31 décembre 2022 (55,1%) est inférieure au département (59,7%), mais bien supérieure à la région (45%) et à la part nationale (47,2%).

Source :

Evolution du nombre de médecins généralistes libéraux sur 5 ans en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ L'évolution du nombre de médecins généralistes libéraux sur 5 ans (2017-2021) à l'échelle des territoires de vie montre une baisse sur l'ensemble du territoire, hormis sur les territoires de vie de Fourchambault (augmentation) et d'Imphy (stagnation).

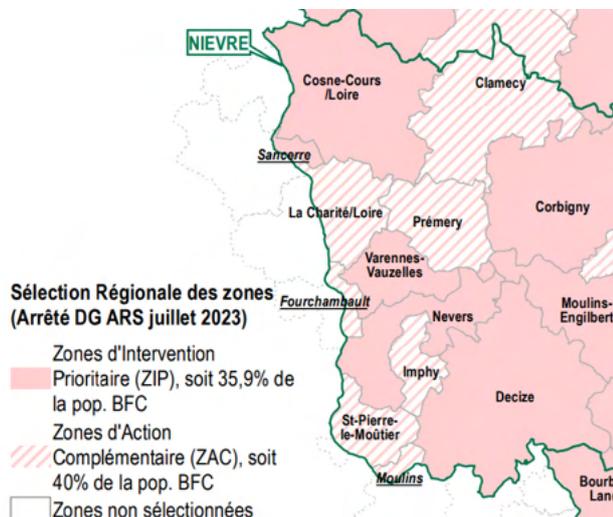
Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté - STATISS 2021 - Statistiques et indicateurs de la santé et du social Bourgogne-Franche-Comté

Zonage ARS

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté a arrêté les zones caractérisant une offre de soins insuffisante pour la profession de médecins généralistes. Le zonage, effectif au 1er janvier 2021, s'inscrit dans la déclinaison régionale du nouveau plan ministériel de renforcement de l'accès territorial aux soins. Il permet d'accentuer les moyens dédiés pour améliorer la démographie médicale et l'accès aux soins dans la région.

Ce zonage identifie deux catégories de zones qui se distinguent par l'importance des difficultés d'accès aux soins et par les moyens mis en œuvre pour remédier aux problèmes de démographie médicale :

- les "zones d'intervention prioritaire" représentent les territoires les plus durement confrontés au manque de médecins et où les aides incitatives financières sont les plus importantes
- les "zones d'action complémentaire", moins impactées par le manque de médecins, mais qui nécessitent de mettre en œuvre des moyens pour éviter que la situation ne se détériore



Selon le dernier zonage de **juillet 2023** des médecins généralistes mis à disposition par l'ARS, le territoire compte une partie de son territoire classé en ZIP et une autre en ZAC.

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – Juin 2023

Accessibilité potentielle localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. L'APL mesure la densité en médecins généralistes libéraux étendue à l'offre proche et non au seul périmètre d'une commune. Il est exprimé en nombre de médecins généralistes accessibles dans un rayon de 20 mn par la route autour d'une commune.

Les données ci-après sont issues du fichier fourni par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) . Elles sont disponibles à l'échelle des EPCI et s'expriment en nombre de consultations accessibles par habitant à moins de 20 minutes du domicile.

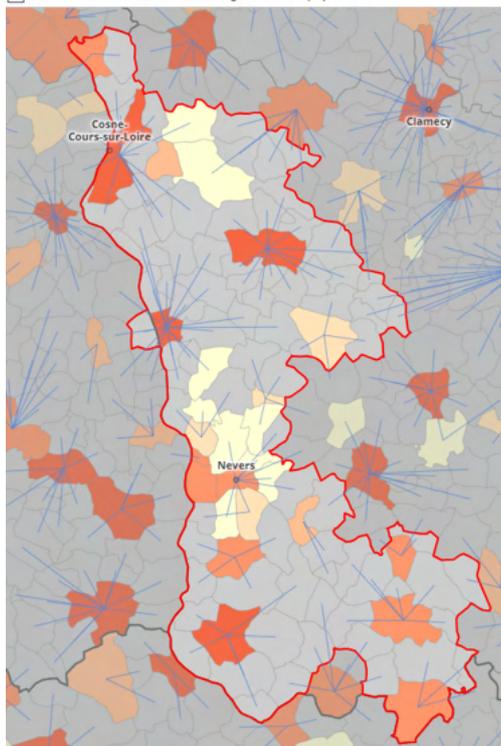
	Accessibilité potentielle localisée (APL) ⁵ aux médecins généralistes en 2019 (en nombre de consultations par an par habitant standardisé) : tous âges	En 2019, l'APL aux médecins généralistes sur le territoire du PETR varie de 1,7 sur la CC Les Bertranges à 3,7 sur la CA de Nevers. Excepté cette dernière, les 6 EPCI révèlent une APL inférieure à tous les niveaux géographiques de comparaison. La CA de Nevers dispose d'une APL supérieure au département, similaire à la région, mais inférieure au niveau national.
CC du Nivernais Bourbonnais	2,1	
CC Sud Nivernais	2,1	
CC Cœur de Loire	2,5	
CA de Nevers	3,7	
CC Les Bertranges	1,7	
CC Loire et Allier	2,8	
Département de la Nièvre	3,0	
Région Bourgogne-Franche-Comte	3,6	
France métropolitaine	3,9	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNIIR-AM, EGB, CNAMTS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES.

Attractivité et activité des médecins généralistes sur le territoire étudié

1 Pôles d'attraction des médecins généralistes 2021 ▼

2 Consommation intra-communale généralistes (%) 2021 ▼



⁵ La population standardisée permet d'agréger l'indicateur à tout niveau supra-communal : l'indicateur d'APL d'une entité supra-communale est égal à la moyenne des APL des communes composant cette entité, pondérés par leur population standardisée. Il faut toutefois noter que plus l'indicateur d'APL est agrégé sur des mailles larges, plus il se rapproche d'un indicateur de densité.

Population ayant déclaré un médecin traitant

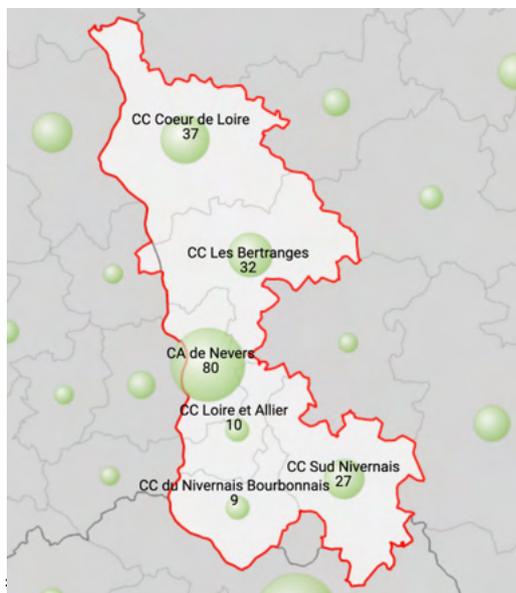
	Part des personnes ayant déclaré un médecin traitant en 2019 pour 100 habitants	La part des personnes ayant déclaré un médecin traitant en 2019 sur le territoire du PETR varie de 90,2 à 92,9%, soit des taux proches de ceux observés sur les territoires géographiques de comparaison.
CC du Nivernais Bourbonnais	91,5	
CC Sud Nivernais	90,5	
CC Cœur de Loire	90,5	
CA de Nevers	90,5	
CC Les Bertranges	90,2	
CC Loire et Allier	92,9	
Département de la Nièvre	90,8	
Région Bourgogne-Franche-Comte	91,3	
France métropolitaine	90,1	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNDS (DCIR-PMSI) - Exploitation ORS.

2. LES INFIRMIERS DIPLÔMÉS D'ÉTAT

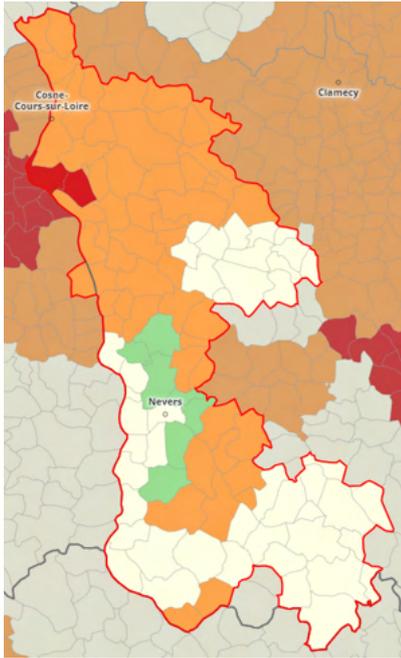
Effectifs et densités

Nombre d'infirmiers libéraux en activité au 31 décembre 2022 sur les EPCI du PETR Val de Loire Nivernais



- Au 31 décembre 2022, le PETR Val de Loire Nivernais comptait **195 infirmiers libéraux**, soit une **densité de 13,6 professionnels pour 10 000 habitants**. Densité **similaire au département, légèrement supérieure à la région, mais inférieure à l'échelle nationale (15,4)**.
- À l'échelle des Communautés de communes, la densité sur les CC Loire et Allier et Sud Nivernais, ainsi que la CA de Nevers, reste proche du territoire du PETR, tandis que les CC Les Bertranges, Nivernais Bourbonnais et Cœur de Loire sont davantage proches de la densité nationale.
- La **part de professionnels âgés de 55 ans ou plus** est de 18,5% sur le PETR, soit une proportion similaire au département (17,6%), inférieure à la région (20,6%) et à la France (21,8%).
- Selon Cartosanté, en 2022, on recense :
 - **5 Centres de Soins Infirmiers Polyvalents (CSIP) :**
 - 3 sur la CC Sud Nivernais
 - 2 sur la CA de Nevers
 - **10 Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) :**
 - 3 sur la CC Sud Nivernais
 - 2 sur la CC Cœur de Loire
 - 1 sur la CC Les Bertranges
 - 3 sur la CA de Nevers
 - 1 sur la CC du Nivernais Bourbonnais

Zonage ARS



Selon le dernier zonage ARS disponible sur Cartosanté (2021) :

- 2 communes sont considérées comme « très sous dotée »
- 56 communes comme « sous dotée »
- 45 communes comme « intermédiaire »
- Et 7 communes comme « très dotée »

Source : Cartosanté

Accessibilité potentielle localisée (APL)

	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux infirmiers libéraux en 2019(en nombre d'ETP pour 100 000 habitants standardisés) : tous âges
CC du Nivernais Bourbonnais	67,8
CC Sud Nivernais	79,6
CC Cœur de Loire	67,0
CA de Nevers	123,9
CC Les Bertranges	82,0
CC Loire et Allier	103,5
Nièvre	87,0
Bourgogne-Franche-Comte	101,7
France métropolitaine	146,5

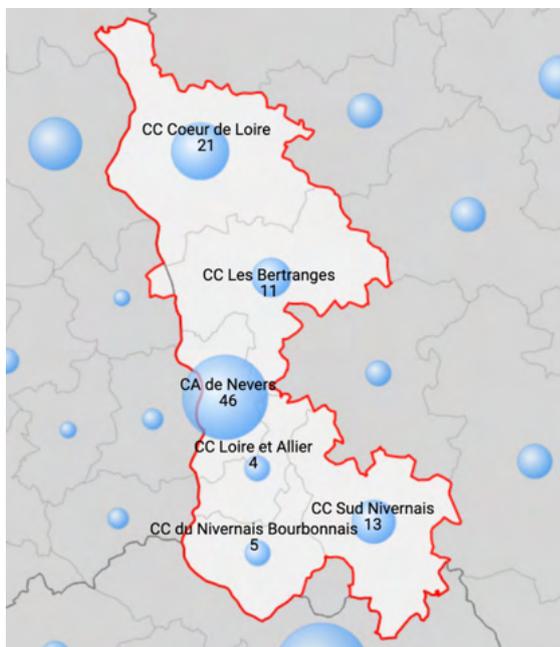
Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNIIR-AM, EGB, CNAMTS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES.

En 2019, l'APL aux infirmiers libéraux sur le territoire du PETR varie de 67,0 à 123,9, soit des indices très disparates et toujours inférieurs au niveau national.

3. LES MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Effectifs et densités

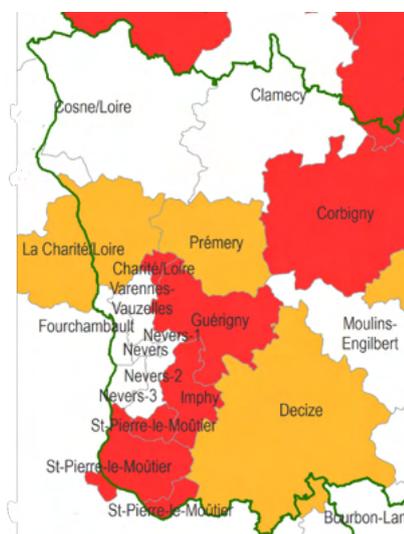
Répartition des masseurs kinésithérapeutes sur les EPCI du PETR Val de Loire Nivernais au 31 décembre 2022



- ▶ Au 31 décembre 2022, le PETR Val de Loire Nivernais comptait **100 masseurs-kinésithérapeutes**, soit une **densité de 7 professionnels pour 10 000 habitants**. Densité similaire au département (6,7), inférieure à la région (8,7) et à la France (11,6).
- ▶ A l'échelle des Communautés de communes on observe des densités faibles (5,5 sur les CC Les Bertranges et Loire et Allier), et toutes inférieures au niveau national.
- ▶ La **part des professionnels âgés de 55 ans ou plus** est de 20% sur le PETR. Cette proportion est inférieure au département (22,4%), mais supérieure à la région (16,2%) et à l'échelle nationale (17,1%).

Source : Cartosanté

Zonage ARS



Sur le territoire du PETR, 6 bassins de vie au Sud et centre sont classés comme zone « très sous dotée », tandis que 2 au centre sont classés en zone « sous dotée », et que le reste des bassins de vie sont classés en zone « intermédiaire ».

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – Octobre 2018

Accessibilité potentielle localisée (APL)

	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux masseurs-kinésithérapeutes en 2019 (en nombre d'ETP pour 100 000 habitants standardisés) : tous âges
CC du Nivernais Bourbonnais	46,1
CC Sud Nivernais	45,1
CC Cœur de Loire	71,1
CA de Nevers	78,8
CC Les Bertranges	50,6
CC Loire et Allier	66,1
Nièvre	60,8
Bourgogne-Franche-Comté	74,8
France métropolitaine	104,0

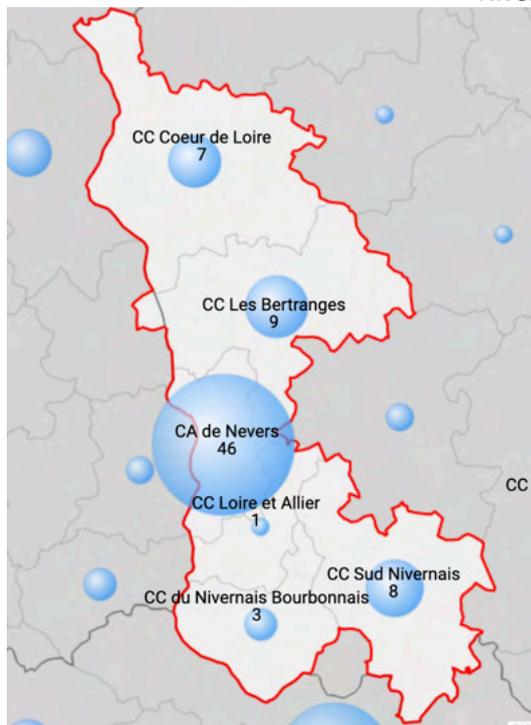
En 2019, l'APL aux masseurs-kinésithérapeutes sur le territoire du PETR varie de **45,1 à 78,8**. L'ensemble des EPCI présente une APL aux masseurs-kinésithérapeutes inférieure à la région (74,8) et à l'échelle nationale (104), excepté la CA de Nevers (78,8) qui dispose d'une APL légèrement supérieure à la région.

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES.

4. LES CHIRURGIENS-DENTISTES

Effectifs et densités

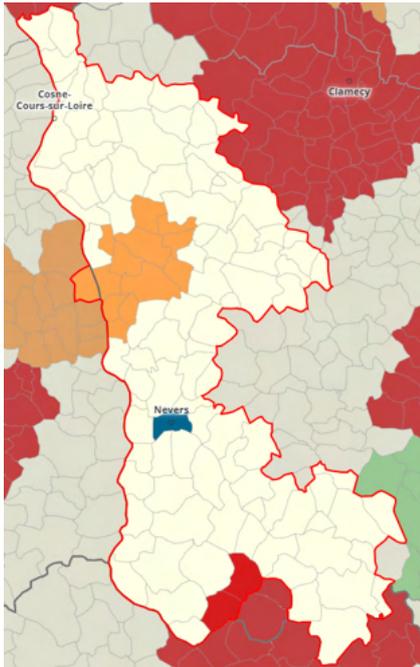
Répartition des chirurgiens-dentistes en exercice sur les Communautés de communes du PETR Val de Loire Nivernais au 31 décembre 2022



Source : Cartosanté

- Au 31 décembre 2022, le PETR Val de Loire Nivernais comptait **74 chirurgiens-dentistes**, soit une **densité de 5,2 professionnels pour 10 000 habitants**. Densité supérieure au département (4,1) et à la région (4,2) mais similaire au niveau national (5,4).
- Concernant les Communautés de communes, on observe des densités de professionnels bien inférieures aux niveaux géographiques de comparaison sur les CC Cœur de Loire (2,8), Loire et Allier (1,4) et Sud Nivernais (3,9). A l'inverse, la CA de Nevers dispose d'une densité de professionnels supérieure à tous les autres niveaux géographiques de comparaison (7).
- La **part de professionnels âgés de 55 ans ou plus** sur le PETR est de 31,1%, une proportion similaire aux autres niveaux géographiques de référence.

Zonage ARS



1- Très sous dotée	(5 551)
2- Sous dotée	(4 132)
3- intermédiaire	(22 578)
4- Très dotée	(1 671)
5- Sur dotée	(1 065)
N/A	(2)

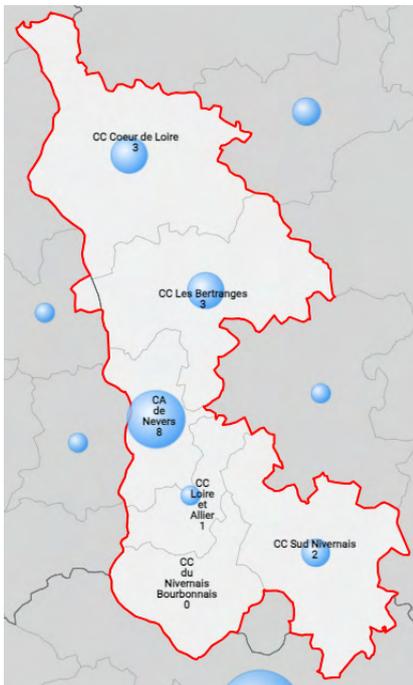
Selon le dernier zonage ARS disponible (datant de 2014) sur Cartosanté :

- 2 communes sont considérées comme « très sous-dotée »
- 13 communes comme « sous-dotée »
- 94 communes comme « intermédiaire »
- 1 commune comme « sur-dotée »

Source : Cartosanté

5. LES ORTHOPHONISTES

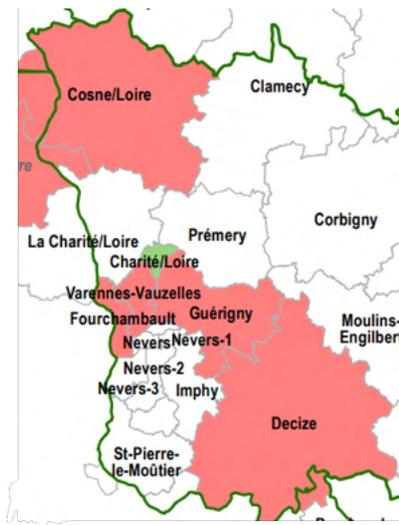
Effectifs et densités



Source : Cartosanté

- Au 31 décembre 2022, le PETR Val de Loire Nivernais comptait **17 orthophonistes**, soit une **densité de 11,9 professionnels pour 100 000 habitants**. Densité proche de la densité départementale (12,7), mais bien inférieure à la région (20) et au niveau national (31,7). On ne recense pas d'orthophonistes la CC du Nivernais Bourbonnais.
- La **part de professionnels âgés de 50 ans ou plus** est de 41,2% sur le PETR. Cette proportion est inférieure au département (49,9%) mais supérieure à la région (31%) et à la France (28,4%).

Zonage ARS



- 1 - Zones sous denses (35,3%)
- 2 - Zones intermédiaires (60,1%)
- 3 - Zones très dotées (3,5%)
- 4 - Zones sur dotées (1,1%)

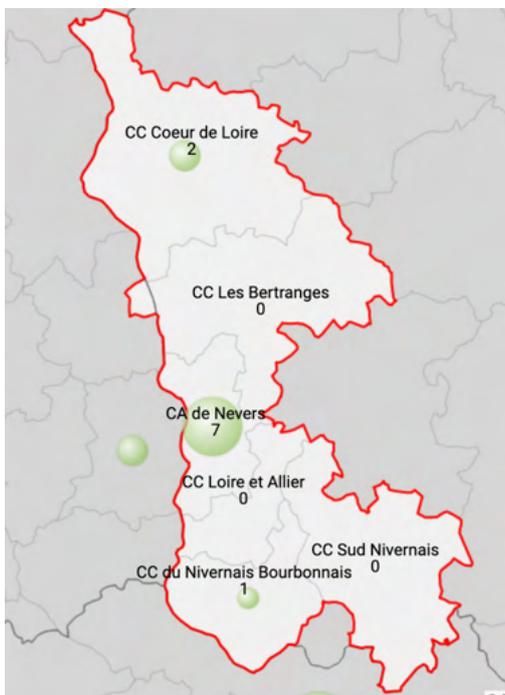
Selon le zonage des orthophonistes réalisé par l'ARS en 2023, les bassins de vie du centre du territoire ainsi que Cosne/Loire et Decize sont placés en « zone sous dense », tandis que le reste du territoire est en « zone intermédiaire », excepté le bassin de vie Charité/Loire qui est placé en « zone sur dotée ».

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – Mai 2023

6. LES SAGE-FEMMES

Effectifs et densités

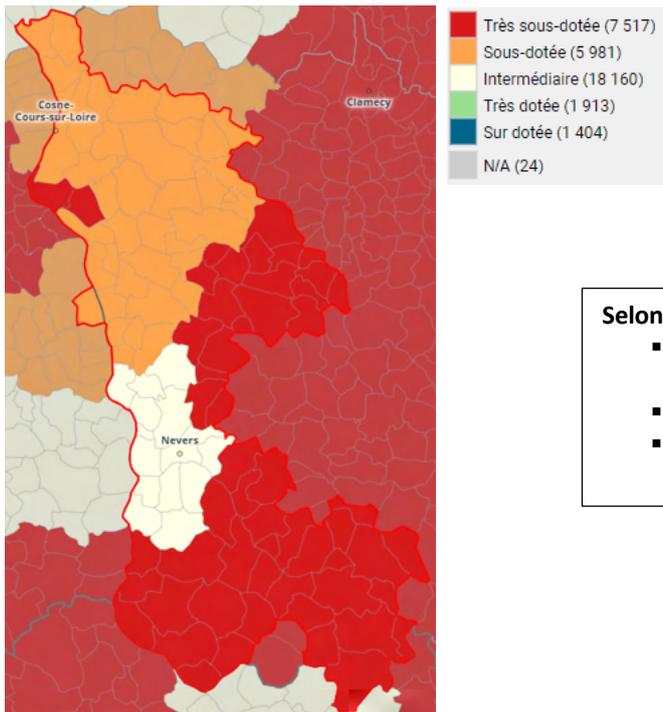
Répartition des sage-femmes libérales sur les Communautés de communes du PETR Val de Loire Nivernais au 31 décembre 2022



- Au 31 décembre 2022, le PETR Val de Loire Nivernais comptait 10 sage-femmes, soit une densité de 1,3 professionnels pour 10 000 femmes. Densité similaire au département (1,1) et inférieure aux niveaux régional (1,8) et national (2,3).
- Au sein des Communautés de communes, on ne recense des professionnels que sur celles de Nevers, Cœur de Loire et Nivernais Bourbonnais.

Source : Cartosanté

Zonage ARS



Selon le dernier zonage ARS disponibles sur Cartosanté :

- 55 communes sont considérées comme « très sous dotée »
- 40 communes comme « sous dotée »
- 15 communes comme « intermédiaire »

Source : Cartosanté

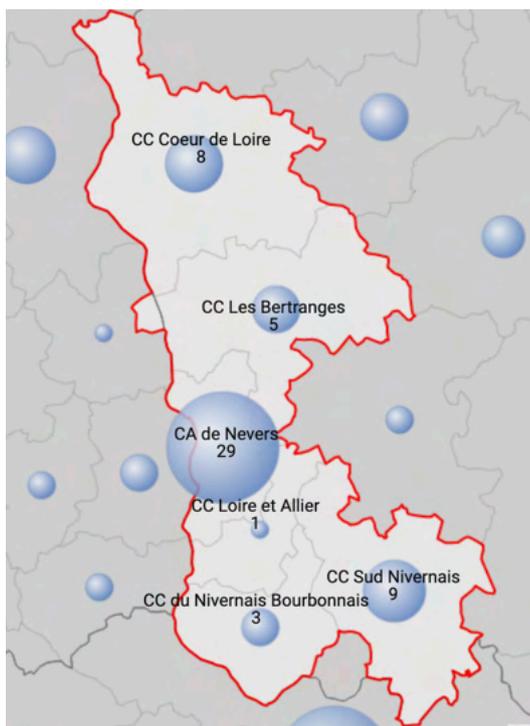
Accessibilité potentielle localisée (APL)

	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux sages-femmes en 2019 (en nombre d'ETP pour 100 000 habitants standardisés) : tous âges	En 2019, l'APL aux sage-femmes sur le territoire du PETR varie de 3,2 à 19,8. Cette grande disparité révèle des EPCI bien en dessous des indices des territoires de référence et des EPCI avec des APL plus proches, voire supérieures à ces territoires.
CC du Nivernais Bourbonnais	6,5	
CC Sud Nivernais	3,2	
CC Cœur de Loire	8,4	
CA de Nevers	19,8	
CC Les Bertranges	9,9	
CC Loire et Allier	12,5	
Nièvre	10,8	
Bourgogne-Franche-Comte	16,0	
France métropolitaine	17,3	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES.

7. PHARMACIES

Répartition des pharmacies sur les EPCI du PETR Val de Loire Nivernais au 31 décembre 2022



Source : Cartosanté

Au 31 décembre 2022, on recense 55 pharmacies :

- 9 sur la CC Sud Nivernais
- 8 sur la CC Cœur de Loire
- 5 sur la CC Les Bertranges
- 1 sur la CC Loire et Allier
- 29 sur la CA de Nevers
- 3 sur la CC du Nivernais Bourbonnais

8. AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Au 31 décembre 2021, il est recensé à l'échelle du département de la Nièvre :

	Nb de professionnels au 31 déc.		Densité pour 100 000 habitants ⁶			
	2021	2012	Nièvre		France	
			2021	2012	2021	2012
Ophthalmologues	13	14	6,5	6,5	6,5	7,3
Radiologues	12	15	6	6,9	8	8,3
Cardiologues	11	11	5,5	5,1	7,2	7
Gynécologues – obstétriciens	8	13	7,7	11,6	13	16,2
Pédiatres	4	4	10,3	9,2	16,6	17
Dermatologues	1	4	0,5	1,8	3,8	4,9
Psychiatres	9	8	4,5	3,7	9,1	9,8

Source : https://data.ameli.fr/pages/data-professionnels-sante-liberaux-territoire/?refine.dep_code=58

À l'exception des ophtalmologues, on remarque une densité inférieure pour toutes les spécialités en comparaison aux densités retrouvées au niveau national.

⁶ Pour les gynécologues : densité pour 100 000 femmes de 15 ans et plus ;
Pour les pédiatres : densité pour 100 000 habitants de moins de 20 ans

DES EXERCICES REGROUPÉS ET COORDONNÉS DE PROFESSIONNELS SUR LE TERRITOIRE

1. LES REGROUPEMENTS DE PROFESSIONNELS

Selon le site de l'ARS Bourgogne-Franche-Comte, on recense sur le PETR Val de Loire **Nivernais** :

- **8 Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) en fonctionnement :**
 - Neuvy sur Loire
 - Cosne
 - Alligny-Cosne
 - La Charité sur Loire
 - Garchizy
 - Imphy
 - Magny-Cours
 - La Machine
- **2 MSP en réflexion :** Decize et Cosne
- **1 Maison des spécialistes** à Nevers
- **1 projet d'Équipe de soins primaire (ESP)** à Varennes-Vauzelles
- **6 Centres de santé polyvalents :**
 - Nevers (2)
 - Imphy (2)
 - Chantenay Saint Imbert
 - La Machine

Source : Site internet de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

2. LES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ

Le territoire du PETR Val de Loire Nivernais est couvert par **1** CPTS :

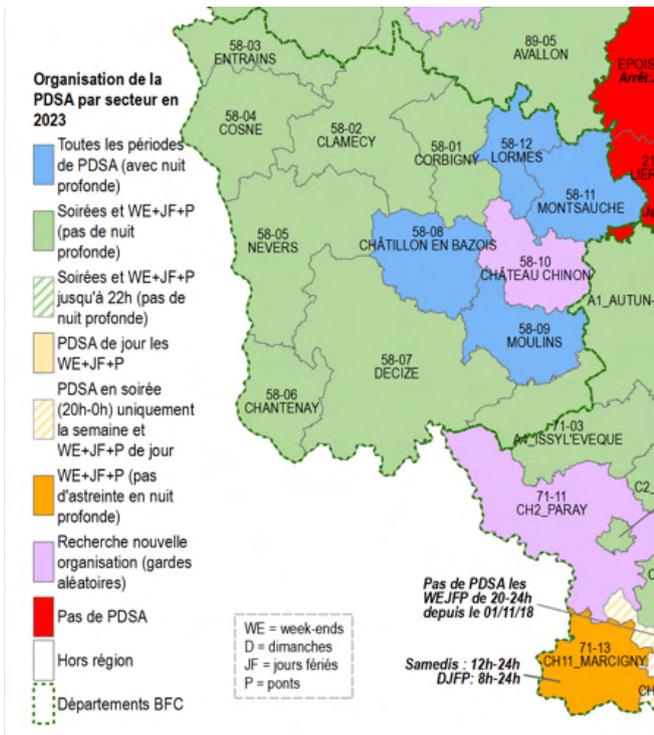
- La CPTS Nevers Sud Nivernais au Sud du territoire (115 532 habitants couverts) ;
- La CPTS Nord Val de Loire Puisaye qui est en création au Nord du territoire (41 426 habitants couverts).

ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ ET DE LA PERMANENCE DES SOINS SUR LE TERRITOIRE

La mission de service public de permanence des soins ambulatoire permet de répondre aux besoins de soins non programmés aux heures de fermeture des cabinets médicaux et des centres de santé Réglementairement, elle est assurée par des médecins libéraux ou salariés exerçant dans les cabinets médicaux, maisons de santé, pôles de santé et centres de santé, ainsi que par des associations de praticiens constituées spécialement à cet effet :

- Tous les jours de 20h à 8h,
- Les samedis de 12h à 20h,
- Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h,
- Le lundi lorsqu'il précède un jour férié,
- Le vendredi et le samedi à partir de 8h lorsqu'ils suivent un jour férié,
- Le samedi matin lorsqu'il suit un jour férié.

La région est divisée en territoires de permanence des soins ambulatoire.



L'ensemble du PETR se trouve sur un territoire couvert en soirées, week-end, jours fériés et ponts par la permanence de soins ambulatoires.

Source : Site internet ARS Bourgogne-Franche-Comté

TELEMEDECINE

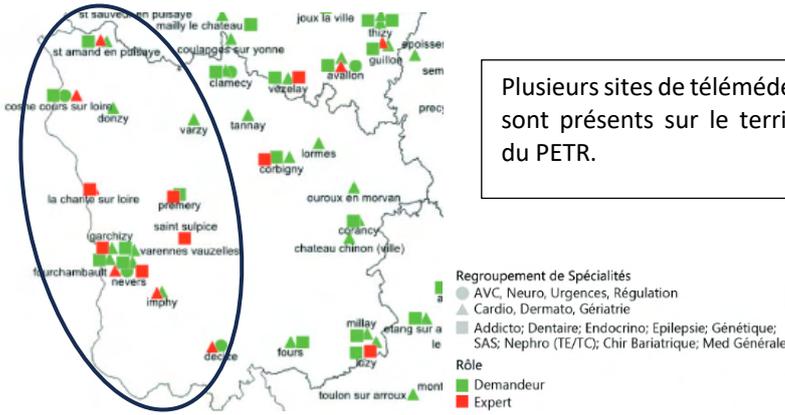
La télémédecine rassemble les actes médicaux, réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication.

A l'échelle du département, en 2021 :

- ✓ 62 médecins généralistes (47%) réalisent des téléconsultations. La part des téléconsultations représente 3.4% de leur activité.
- ✓ 10 pharmacies sont équipées de bornes ou télécabines de différents prestataires.

Source : Note concernant le déploiement de la télémédecine dans la Nièvre, ARS, 2023

Sites de télémédecine dans le département de la Nièvre



Plusieurs sites de télémédecine sont présents sur le territoire du PETR.

Source : ORS et ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi-parcours.

SYNTHÈSE CONCERNANT L'OFFRE DE SANTÉ LIBÉRALE

Offre de santé libérale	
Médecins généralistes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au 31 décembre 2022 : 78 MG exercent sur le territoire du PETR. Densité pour 10 000 habitants (5,4) inférieure au département (6,1), à la région (7,8) et au niveau national (8,4). ✓ Part des médecins généralistes de 55 ans et plus (55,1 %) nettement supérieure au niveau régional (45 %) et national (47,2 %). ✓ Zonage ARS (juillet 2023) : le territoire est découpé entre Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP) et Zones d'Action Complémentaire (ZAC). ✓ Accessibilité Potentielle Localisée (APL) en 2019 : de 1,7 pour la CC Les Bertranges à 3,7 pour la CA de Nevers. Tous les EPCI présentent un indicateur inférieur au niveau national (3,9). ✓ Part des personnes ayant déclaré un médecin traitant en 2019 : varie selon les EPCI de 90,2% à 92,9%, des taux proches de ceux observés sur les territoires géographiques de comparaison.
Infirmiers libéraux	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au 31 décembre 2022 : 195 IDE exercent sur le territoire du PETR. Densité (13,6 pour 10 000 habitants) inférieure au territoire de référence (France : 15,4). ✓ Part de professionnels âgés de 55 ans ou plus : 18,5 %, inférieure aux territoires de référence (Région : 20,6% et France : 21,8%). ✓ 5 centres de soins infirmiers : 3 sur la CC Sud Nivernais, et 2 sur la CA de Nevers. ✓ Zonage ARS : 2 communes « très sous dotée », 56 communes « sous dotée », 45 communes « intermédiaire » et 7 communes « très dotées ». ✓ Accessibilité Potentielle Localisée (APL) en 2019 : de 67 à 123,9 selon les EPCI, indices inférieurs à ceux observés sur le territoire de référence (France : 146,5).
Masseurs-Kinésithérapeutes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au 31 décembre 2022 : 100 kinés exercent sur le territoire du PETR. Densité (7 pour 10 000 habitants) proche de celle observée sur le département (6,7), inférieure à la région (8,7) et à la France (11,6). ✓ Part de professionnels âgés de 55 ans ou plus : 20 %, proportion supérieure aux territoires de référence (Région 16,2% et France : 17,1%). ✓ Zonage ARS : 6 bassins de vie au sud et centre sont classés comme zone « très sous-dotée », 2 bassins au centre sont classés en zone « sous-dotée » et le reste des bassins sont classés en zone « intermédiaire » ✓ Accessibilité Potentielle Localisée (APL) en 2019 : de 45,1 à 78,8 selon les EPCI, indices inférieurs à celui observé sur le territoire de référence (France : 104,0).

<p>Chirurgiens-Dentistes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au 31 décembre 2022 : 74 chirurgiens-dentistes exercent sur le territoire du PETR. Densité (5,2 pour 10 000 habitants) similaire au territoire de référence (France : 5,4). ✓ A noter qu'il n'y a qu'un seul chirurgien-dentiste sur la CC Loire et Allier. ✓ Part de professionnels âgés de 55 ans ou plus : 31,1 %, similaire à celle des territoires de référence (France : 33,5%). ✓ Zonage ARS : 2 communes « très sous-dotée », 13 communes « sous-dotées », 94 communes « intermédiaire » et 1 commune « surdotée ».
<p>Orthophonistes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au 31 décembre 2022 : 17 orthophonistes exercent sur le territoire du PETR. Densité (11,9 pour 100 000 habitants) proche du département, inférieure aux autres territoires de référence (France : 31,7). ✓ A noter qu'on ne recense pas d'orthophoniste sur la CC du Nivernais Bourbonnais. ✓ Part de professionnels âgés de 50 ans ou plus : 41,2 %, proportion supérieure à celle de la région (31%) et celle de la France (28,4%). ✓ Zonage ARS (juillet 2023): Plusieurs bassins de vie placés en « zone sous dense » ou en « zone intermédiaire » excepté le bassin de vie Charité/Loire qui est placé en « zone sur dotée ».
<p>Sage-femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au 31 décembre 2022 : 10 sage-femme exercent en libéral sur le PETR et sont réparties entre 3 CC (CA de Nevers, CC du Nivernais Bourbonnais, CC Cœur de Loire). Densité (1,3 pour 10 000 habitants) inférieure aux territoires de référence (Région : 1,8 et France : 2,3). ✓ Zonage ARS : 55 communes « très sous dotée », 40 communes « sous dotée » et 15 communes « intermédiaire ». ✓ Accessibilité Potentielle Localisée (APL) en 2019 : de 3,2 à 12,5 pour 5 CC, indices inférieurs aux territoires de référence (Région : 16 et France : 17,3). Pour la CA de Nevers, APL supérieure aux territoires de référence (19,8).
<p>Médecins spécialistes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au 31 décembre 2021 : 13 ophtalmologues, 12 radiologues, 11 cardiologues, 8 gynécologues obstétriciens, 4 pédiatres, 9 psychiatres et 1 dermatologue. ✓ A l'exception des ophtalmologues, toutes ces spécialités présentent des densités pour 100 000 habitants inférieures aux densités nationales.
<p>Autres professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 55 pharmacies (au 31 décembre 2022)
<p>Exercices regroupés et coordonnés sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 8 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) en fonctionnement et 2 en réflexion. ✓ 1 Maison des spécialistes à Nevers. ✓ 1 Projet d'ESP ✓ 6 Centres de santé polyvalents ✓ Le territoire du PETR est couvert par 1 CPTS (CPTS Nevers Sud Nivernais en fonctionnement et CPTS Nord Val de Loire Puisaye en cours de création)
<p>Soins non programmés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ensemble du PETR se trouve sur un territoire couvert en soirées, week-end, jours fériés et ponts par la permanence de soins ambulatoires.
<p>Télémédecine</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sur le département, en 2021, près de la moitié des médecins généralistes réalisent des consultations en télémédecine et 10 pharmacies sont équipées de bornes ou télécabines.



**Etablissements de santé du territoire et
recours aux soins hospitaliers des
habitants du territoire**

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU TERRITOIRE

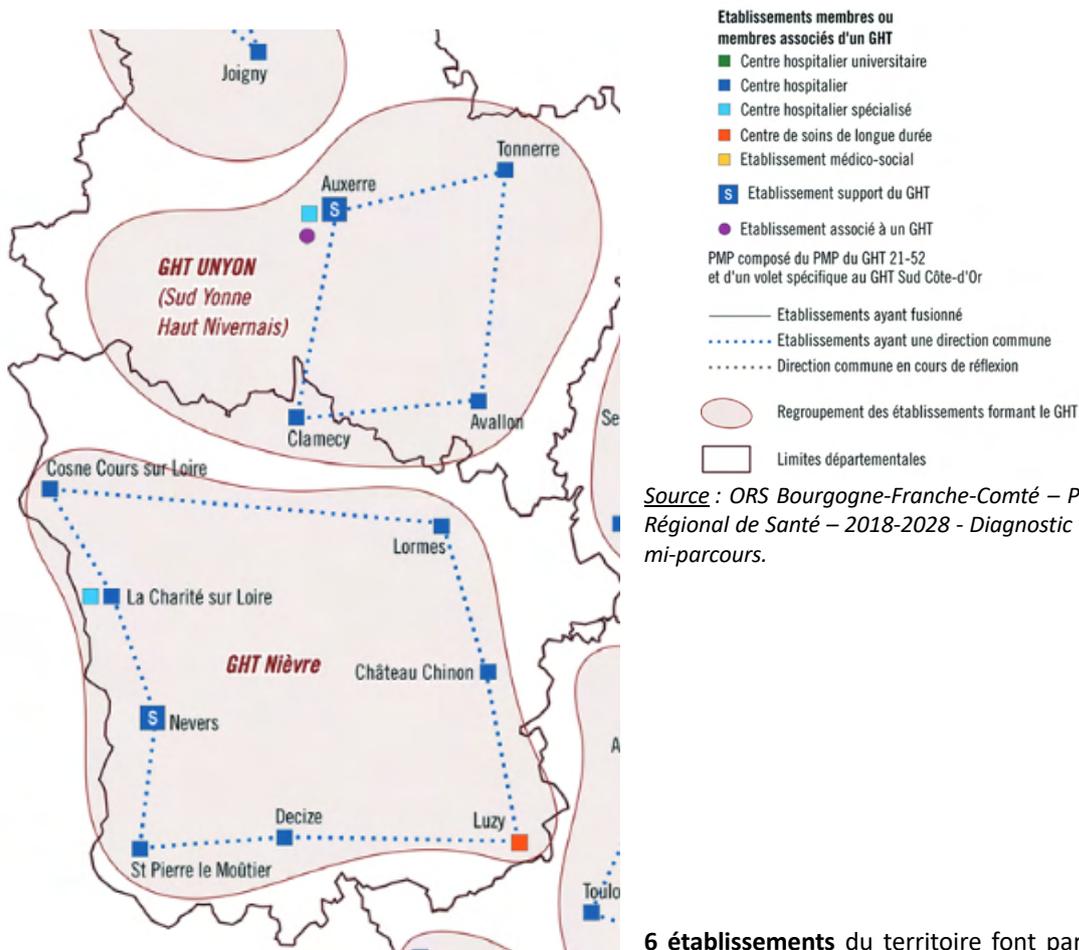
1. PRÉSENTATION DES ÉTABLISSEMENTS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE CONCERNÉ

Les Groupements Hospitaliers de Territoire

La région Bourgogne-Franche-Comté compte onze Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT). Le territoire du PETR Val de Loire Nivernais est couvert par le **GHT Nièvre** qui regroupe 9 établissements au total.



Groupements Hospitaliers de Territoire sur le Département la Nièvre



6 établissements du territoire font partie de ce

GHT :

- Centre Hospitalier de Cosne Cours sur Loire ;
- Centre Hospitalier spécialisé Pierre Léo à La Charité sur Loire ;
- Centre Hospitalier Henri Dunant à La Charité sur Loire ;
- Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers : établissement support au GHT ;
- Centre de Long Séjour de Saint Pierre Le Moutier ;
- Centre Hospitalier de Decize.

Centre Hospitalier de Cosne sur Loire

Le Centre Hospitalier de Cosne sur Loire est un établissement public de santé disposant de **246 lits et 3 places**, répartis en **2 pôles** :

- Le **pôle gériatrique** comprenant 149 lits d'EHPAD dont 12 spécialisés Alzheimer, 30 lits de Soins de Longue Durée, et 25 lits de Soins de Médecine et de Réadaptation.



- › Le **pôle de santé** comprenant un service d'accueil des urgences, un Service mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR), 40 lits de médecine et 3 places d'hospitalisation.

Les **services et unités de soins** sont les suivants :

- › Médecine de spécialité
- › Femme – mère – enfant
- › Médico-technique
- › Cœur – vaisseaux – poumons
- › Urgences
- › Gériatrie

Source : Site internet du GHT Nevers

Centre Hospitalier Pierre Lôo

Le Centre Hospitalier Pierre Lôo est un établissement public départemental proposant une offre de soins en santé mentale. Les équipes médicales et soignantes sont organisées en 4 secteurs d'activité : secteur Nord, secteur Nevers, secteur Sud, secteur de réadaptation intersectoriel.



Secteurs d'activité du CH Pierre Lôo



Chaque secteur d'Hospitalisation, de Psychologiques consultation, de Centres Thérapeutiques à

Source : Site internet

dispose d'Unité(s) Centre Médico-d'accueil et de d'Hôpitaux de Jour, d'Activités Temps Partiel.

du GHT Nevers

Centre Hospitalier Henri Dunant

Le Centre Hospitalier Henri Dunant est un établissement public de santé gériatrique disposant de lits répartis de la manière suivante :

- › 15 lits de médecines dont 4 lits identifiés de soins palliatifs ;
- › 2 places d'hospitalisation de jour ;
- › 50 lits de Soins de Médecine et de Réadaptation ;
- › 30 lits de Soins de Longue Durée dont 14 lits d'unité d'Hébergement Renforcée ;
- › 170 lits d'EHPAD (dont 56 lits Alzheimer et 6 places d'accueil de jour).

Les **services et unités de soins** sont les suivants :

- › Médecine de spécialité
- › Médico-Technique
- › Gériatrie

Source : Site internet du GHT Nevers

Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers dispose de **952 lits et places** et s'organise autour de **4 sites** :

- › L'Hôpital Pierre Bérégovoy, établissement principal ;
- › Le Centre de Gérontologie Colbert ;
- › L'EHPAD Emile Clerget ;
- › Le Centre de Cure Médicale de Pignelin.



Source : Site internet du GHT Nevers

Centre de Long Séjour de Saint Pierre Le Moutier

Le Centre de Long Séjour de Saint Pierre Le Moutier est un établissement public de santé composé :

- › D'un EHPAD de 114 lits ;
- › De 11 lits pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et 2 lits d'hébergement temporaire ;
- › D'un accueil de jour de 6 places ;
- › D'un SSIAD de 42 places ;
- › D'un service de portage de repas à domicile.



Source : Site internet du GHT Nevers

Centre Hospitalier de Decize

Le Centre Hospitalier de Decize est organisé autour de **3 sites** :

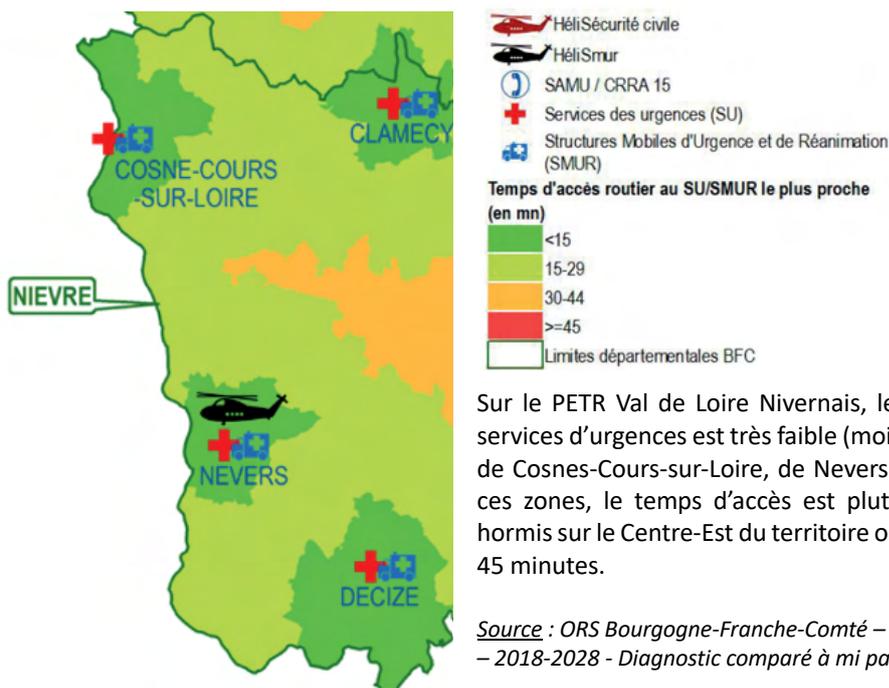
- › Le Centre Hospitalier et l'EHPAD Les Genêts ;
- › Les EHPAD Les Sables Roses et les Chaumes d'Aron, ce dernier étant spécialisé pour les personnes âgées présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée ;
- › L'Institut de Formation des Aides-soignants (IFAS).



Source : Site internet du GHT Nevers

2. ACCÈS AUX SERVICES D'URGENCES

Temps moyen d'accès aux services d'urgences



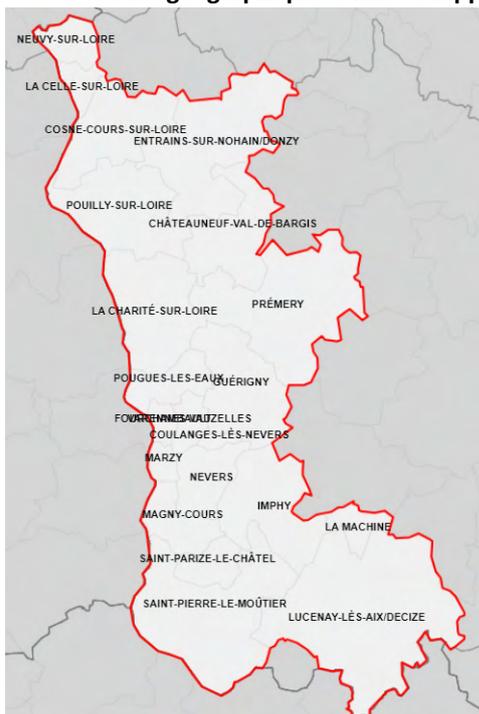
Sur le PETR Val de Loire Nivernais, le temps moyen d'accès aux services d'urgences est très faible (moins de 15 min) autour des CH de Cosnes-Cours-sur-Loire, de Nevers et de Decize. En dehors de ces zones, le temps d'accès est plutôt faible avec 15 à 30min, hormis sur le Centre-Est du territoire où ce temps peut aller jusqu'à 45 minutes.

ETABLISSEMENTS DE RECOURS DE LA POPULATION DU TERRITOIRE

L'ATIH (Agence technique de l'information sur l'hospitalisation) met à disposition sur la plateforme ScanSanté des données sur l'activité hospitalière (MCO, SSR, HAD, et psychiatrie) via le PMSI (Programme de Médicalisation du Système d'Information). L'analyse des données d'hospitalisation permet de connaître les lieux d'hospitalisation de la population du territoire. Cet outil fonctionne par zone géographique.

Source : <https://www.scansante.fr/analyse-de-loffre-de-soin/cartographie-de-loffre-de-soins>

Codes géographiques PMSI se rapprochant du territoire du PETR Val de Loire Nivernais

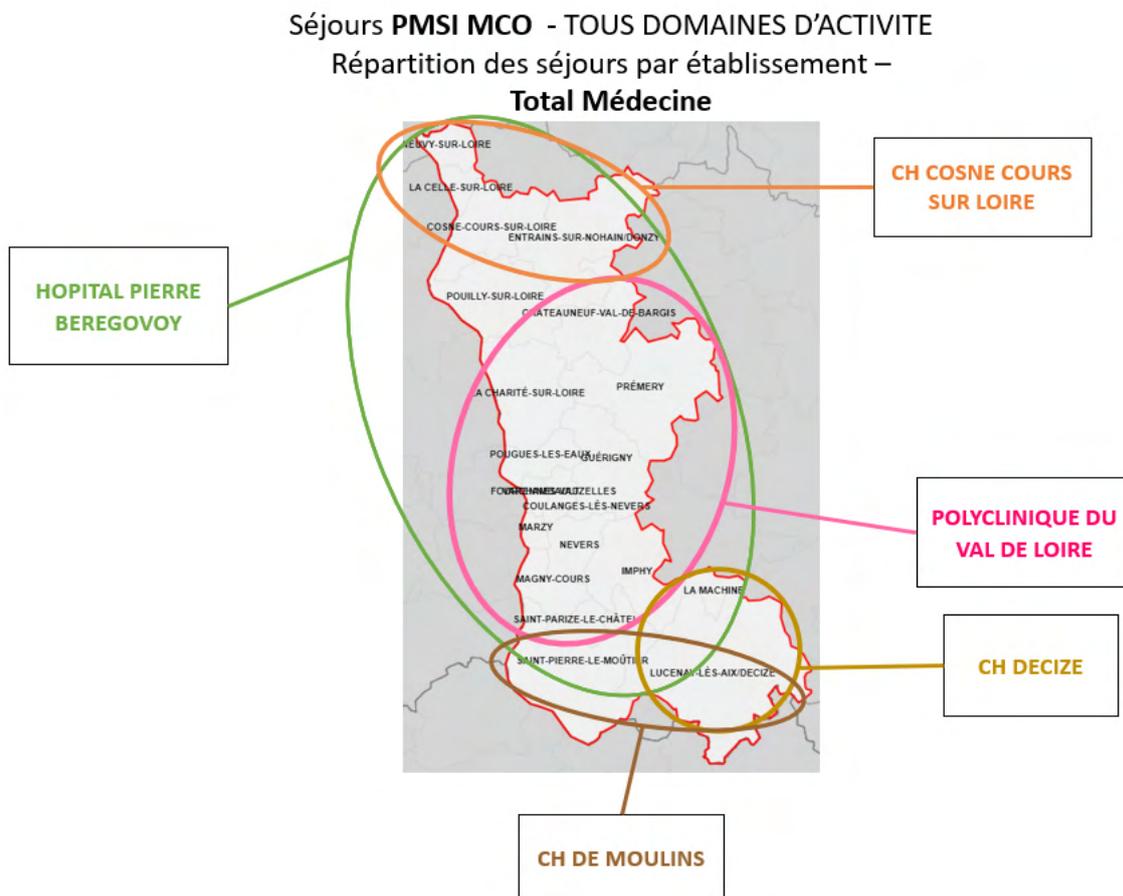


Pour tenter de s'approcher au mieux du territoire du PETR, 21 zones du PMSI ont été sélectionnées.

L'ensemble de ces zones comprend 146 162 habitants (Insee, RP 2019).

1. LES ÉTABLISSEMENTS DE RECOURS EN MÉDECINE, CHIRURGIE, OBSTÉTRIQUE (MCO)

Établissements de recours pour les séjours en Médecine



Source : ATIH

Pour la médecine, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

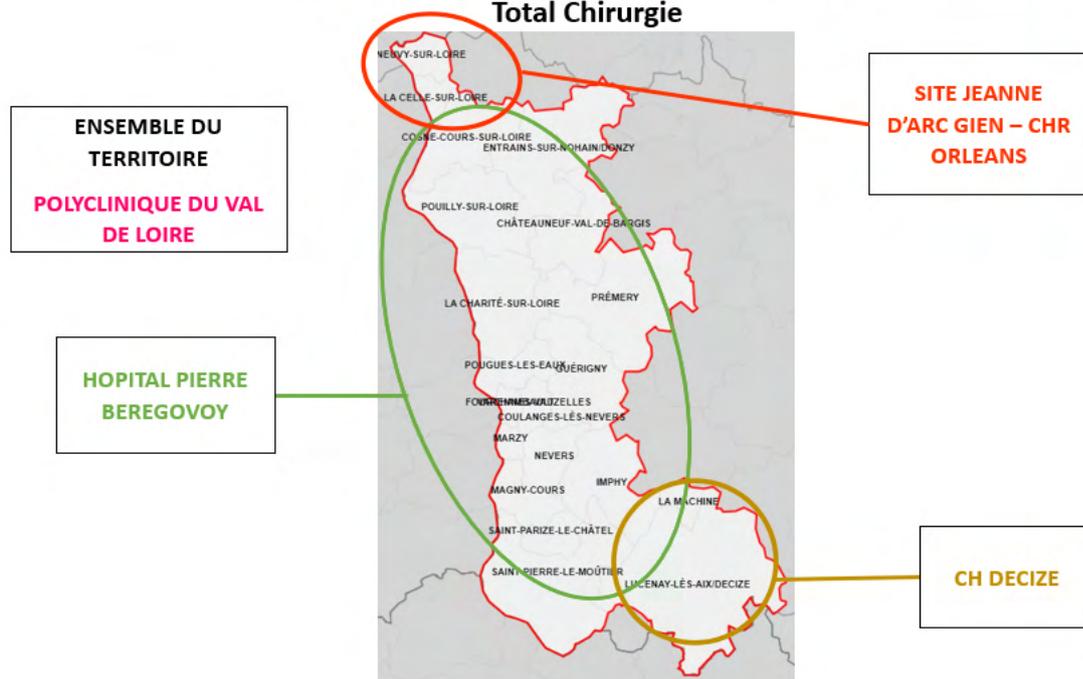
- L'Hôpital Pierre Beregovoy sur la quasi-totalité du territoire ;
- La Polyclinique du Maine (Polyclinique Val de Loire) sur le Centre du territoire ;
- Le CH Cosnes Cours-sur-Loire au Nord ;
- Les CH Decize et Moulins au Sud.

Etablissements de recours pour les séjours en Chirurgie

Séjours **PMSI MCO** - TOUS DOMAINES D'ACTIVITE

Répartition des séjours par établissement –

Total Chirurgie



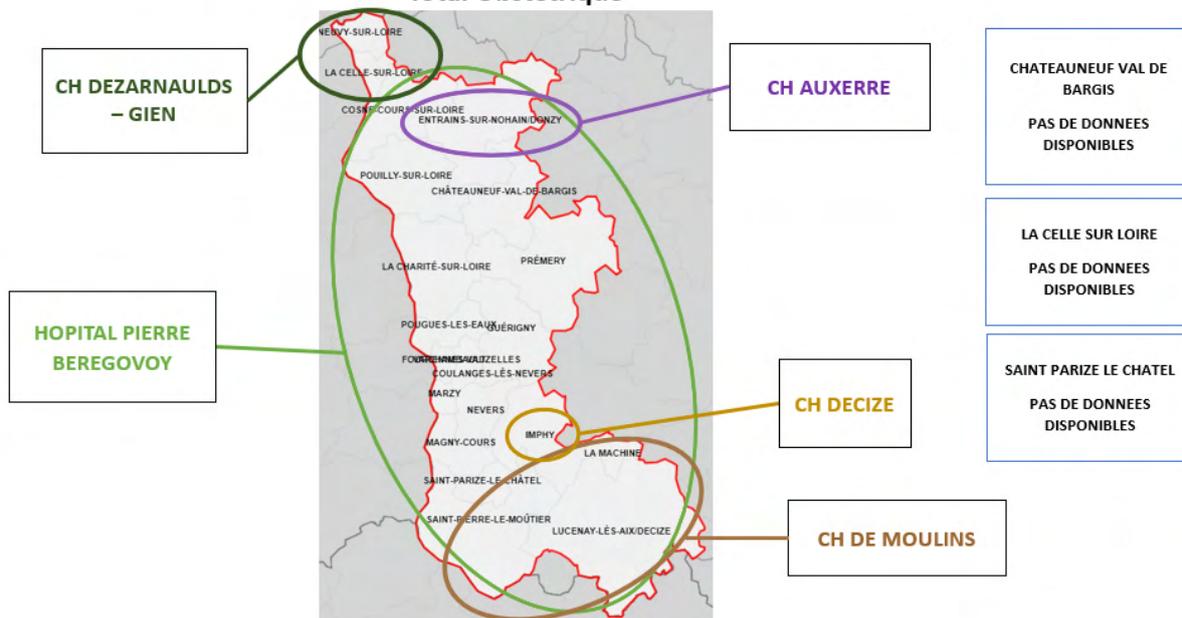
Source : ATIH

Pour la chirurgie, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- La Polyclinique du Val de Loire sur l'ensemble du territoire ;
- L'Hôpital Pierre Beregovoy sur la quasi-totalité du territoire ;
- Le CH Decize au Sud-Est ;
- Le site Jeanne d'Ars Gien du CHR Orléans au Nord.

Etablissements de recours pour les séjours en Obstétrique

Séjours PMSI MCO - TOUS DOMAINES D'ACTIVITE
Répartition des séjours par établissement –
Total Obstétrique

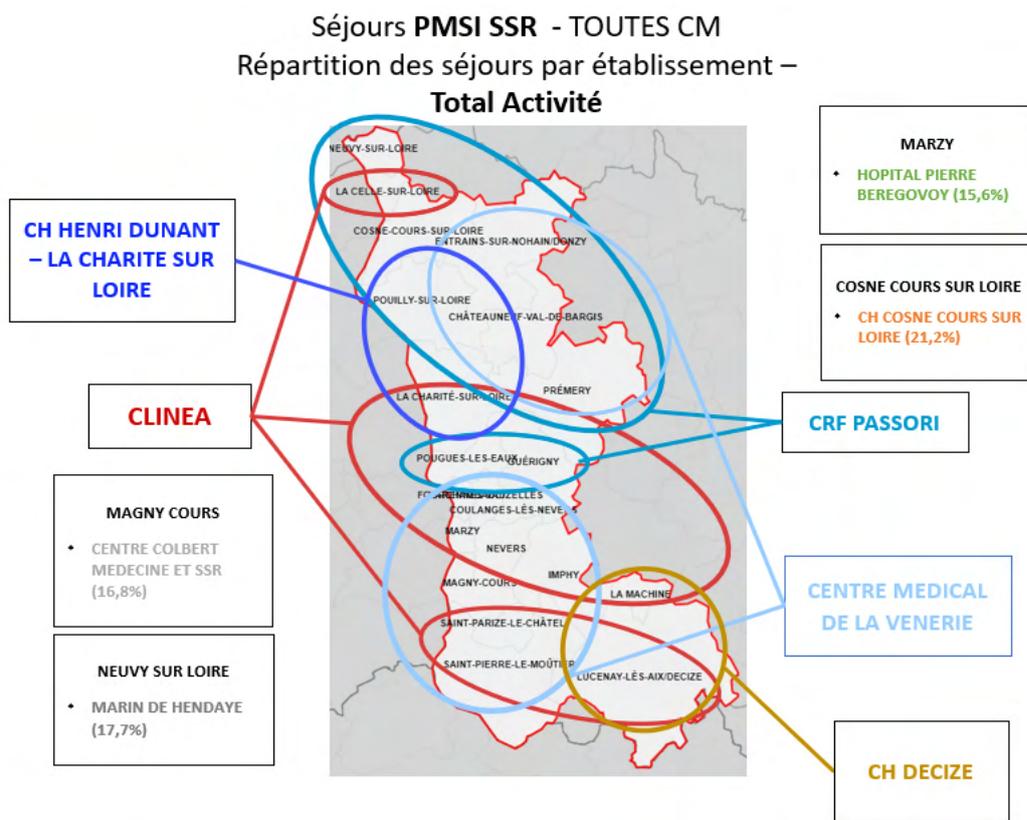


Source : ATIH

Pour l'obstétrique, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- ▶ L'Hôpital Pierre Beregovoy sur la quasi-totalité du territoire ;
- ▶ Le CH de Moulines au Sud-Est ;
- ▶ Les CH Auxerre et Dezarnaulds au Nord.

2. ETABLISSEMENTS DE RECOURS POUR LES SÉJOURS EN SOINS MÉDICAUX ET DE RÉADAPTATION



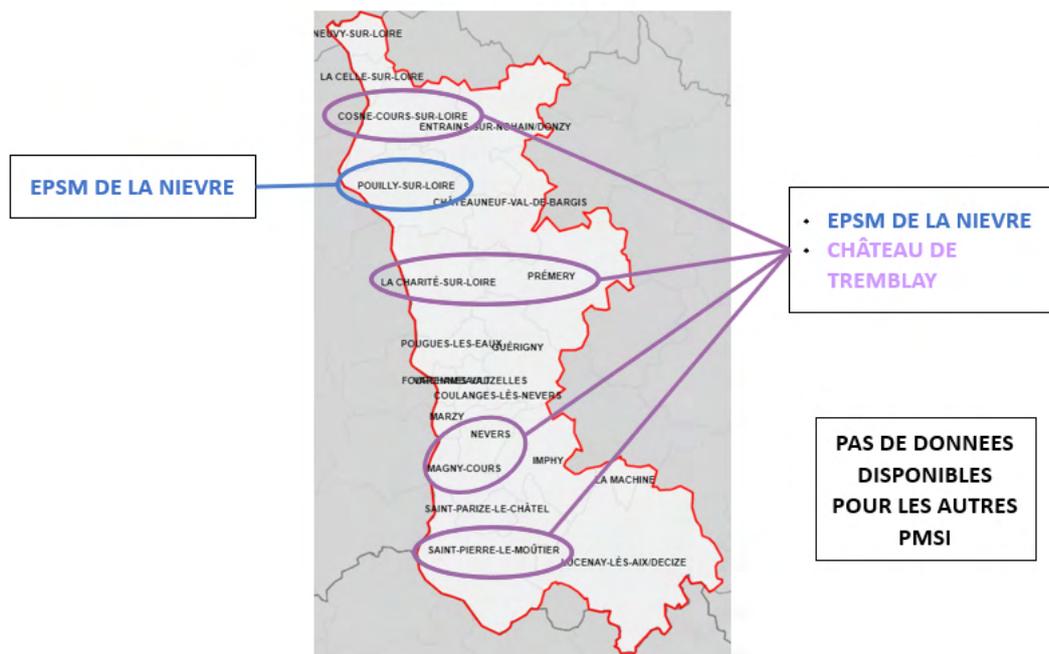
Source : ATIH

Pour les Soins Médicaux et de Réadaptation, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- **Clinéa** sur de nombreuses parties du territoire ;
- **CRF Passori** sur le Centre et Nord du territoire ;
- **Centre médical de la Venerie** et **CH Decize** au Sud ;
- **CH Henri Dunant** au Nord-Ouest du territoire.

3. ETABLISSEMENTS DE RECOURS POUR LA PSYCHIATRIE

Séjours **PMSI PSYCHIATRIE - TOTAL**
Répartition des séjours par établissement –
Total activité temps plein



Source : ATIH

Pour la psychiatrie, les principaux établissements de recours en 2021 sont les suivants :

- › L'EPSM de la Nièvre ;
- › Le Château de Tremblay.

A noter que les données ne sont pas disponibles pour de nombreuses communes du territoire.

4. HAD (Hospitalisation A Domicile)

Le territoire du PETR est couvert par :

- › Majoritairement par l'HAD de Nivernais Morvan (Croix Rouge) à Nevers.
- › HAD Sud Yonne & Bourgogne Nivernaise pour les communes au nord du territoire. Il est basé à Auxerre et est autorisé à intervenir sur les territoires du Sud de l'Yonne et le Nord du département de la Nièvre.

LA PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Les permanences d'accès aux soins de santé - PASS sont des dispositifs médico-sociaux pour faciliter l'accès des personnes démunies au système hospitalier, aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social, et pour les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits, notamment en matière de couverture sociale.

On recense une PASS au Centre Hospitalier de Nevers.

SYNTHÈSE CONCERNANT LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET LE RECOURS AUX SOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Établissements de santé et recours aux soins	
Établissements hospitaliers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 GHT sur le territoire : GHT de la Nièvre ✓ 6 établissements de santé sur le PETR : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 centres hospitaliers : Cosne-Cours-sur-Loire, la Charité sur Loire, Nevers, et Decize. ▪ 1 centre hospitalier spécialisé à la Charité-sur-Loire. ▪ 1 centre de long séjour de Saint-Pierre-le-Moûtier
Accès aux services d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Temps moyen d'accès aux services d'urgences très faible (moins de 15 min) autour des CH de Cosnes-Cours-sur-Loire, de Nevers et de Decize. En dehors de ces zones, le temps d'accès plutôt faible avec 15 à 30min, hormis sur le Centre-Est du territoire où ce temps peut aller jusqu'à 45 minutes.
Recours aux établissements de santé – Médecine	<p>Pour la médecine, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôpital Pierre Bérégovoy (Nevers) ▪ Polyclinique du Val de Loire ▪ CH de Cosne-Cours-sur-Loire ▪ CH Decize ▪ CH de Moulins
Recours aux établissements de santé – Chirurgie	<p>Pour la chirurgie, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Polyclinique du Val de Loire (Nevers) ▪ Hôpital Pierre Bérégovoy (Nevers) ▪ CH Decize ▪ Site Jeanne D'Arc Gien – CHR Orléans
Recours aux établissements de santé – Obstétrique	<p>Pour l'obstétrique, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôpital Pierre Bérégovoy (Nevers) ▪ CH de Moulins ▪ CH Auxerre ▪ CH Dezarnaulds
Recours aux établissements de santé – SMR	<p>Pour les Soins Médicaux et de Réadaptation, principaux établissements de recours en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clinéa sur de nombreuses parties du territoire ; ▪ CRF Passori sur le Centre et Nord du territoire ; ▪ Centre médical de la Venerie et CH Decize au Sud ; ▪ CH Henri Dunant au Nord-Ouest du territoire.
Recours aux établissements de santé – Psychiatrie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'EPSM de la Nièvre à la Charité sur Loire (CH spécialisé Pierre Léo) ✓ Le Château de Tremblay à Chaulgnes
HAD	<ul style="list-style-type: none"> ✓ HAD de Nivernais Morvan (Croix Rouge) à Nevers. ✓ HAD Sud Yonne & Bourgogne Nivernaise pour les communes au nord du territoire.
Permanence d'accès aux soins de santé - PASS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PASS au Centre Hospitalier de Nevers.



La prise en charge des personnes âgées

BENEFICIAIRES DE L'APA

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a pour objet la prise en charge des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Fin 2019, la Bourgogne-Franche-Comté présente plus de 306 400 personnes de 75 ans et plus domiciliées en Bourgogne-Franche-Comté, dont 38 436 bénéficient de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile et 29 328 en établissement. Cela représente respectivement 12,5 % et 9,5 % des personnes de 75 ans et plus domiciliées en Bourgogne-Franche-Comté.

Personnes âgées dépendantes : Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)* parmi les personnes âgées de 75 ans et plus par départements en Bourgogne-Franche-Comté en 2019

	Bénéficiaires de l'APA à domicile		Bénéficiaires de l'APA en établissement		Bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement	
	Effectif	% hab. de 75 ans et plus	Effectif	% hab. de 75 ans et plus	Effectif	% hab. de 75 ans et plus
Côte-d'Or	5 631	10,6	5 525	10,4	11 157	21,0
Doubs	7 046	13,9	4 005	7,9	11 051	21,8
Jura	2 749	9,3	2 690	9,1	5 440	18,4
Nièvre	3 755	12,9	3 056	10,5	6 782	23,3
Haute-Saône	3 318	13,4	1 956	7,9	5 249	21,2
Saône-et-Loire	9 771	14,1	6 861	9,9	16 632	24,0
Yonne	4 128	10,8	4 281	11,2	8 410	22,0
Territoire de Belfort	2 037	15,6	953	7,3	2 991	22,9
Bourgogne-Franche-Comté	38 436	12,5	29 328	9,5	67 710	22,0
France métropolitaine	755 058	12,1	542 893	8,7	1 297 952	20,8

* payés au titre du mois de décembre 2019

Sources : DREES, Enquête Aide sociale ; Insee, Estimations de population - Exploitation ORS

A l'échelle du département de la Nièvre, on recense 6 782 bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement soit une part de bénéficiaires de 23,3%, part supérieure en comparaison à la région (22%) et à la France (20,8%).

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

OFFRE D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES : TAUX D'EQUIPEMENT, STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE

1. Taux d'équipement

A l'échelle du département de la Nièvre

Au 1^{er} janvier 2020, à l'échelle départementale, la Nièvre présente un taux d'équipement en structures d'hébergement permanent de 141 pour 1 000 personnes de 75 ans et plus soit un taux supérieur au niveau régional (129,6) et national (122,4).

Équipement en établissements accueillant des personnes âgées selon le type d'établissements dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	EHPAD	Résidences autonomie	Autres EHPA	ESLD	Accueil de jour ¹	Taux d'équipements en lits et places ²	
	Nombre total de places	Nombre total de places	Nombre total de places	Nombre total de lits	Nombre total de places	en structures d'hébergement permanent	en accueil de jour
Côte-d'Or	6 346	304	126	134	144	130,4	2,7
Doubs	3 574	669	122	291	148	91,8	2,9
Jura	2 999	666	78	143	112	129,3	3,7
Nièvre	3 530	253	-	270	73	141,0	2,5
Haute-Saône	2 184	457	-	30	46	107,0	1,8
Saône-et-Loire	7 868	2 022	304	203	142	148,6	2,0
Yonne	5 786	32	-	93	107	155,5	2,8
Territoire de Belfort	1 293	120	-	123	85	114,4	6,3
Bourgogne-Franche-Comté	33 580	4 523	630	1 287	857	129,6	2,8
France métropolitaine	607 755	119 960	6 273	30 485	15 680	122,4	2,5

¹ toutes structures confondues

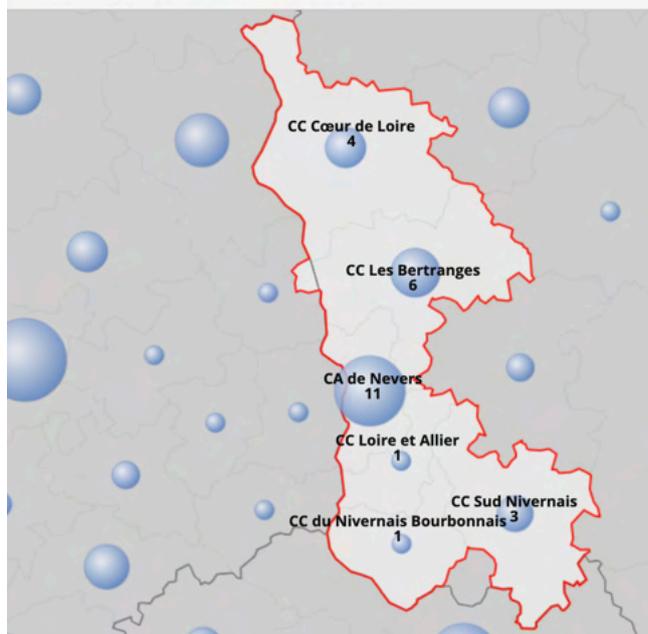
² pour 1 000 personnes de 75 ans et plus

Sources : Drees - Finess-SAE, Insee (01/01/2020)

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

2. Structures présentes sur le territoire

1 Hébergement des personnes âgées (en nombre) 2021



On recense 26 structures d'hébergements pour personnes âgées sur le territoire, 22 EHPAD et 4 résidences Autonomie.

Source : Carte interactive INSEE

Les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et accueil de jour

On recense **22 EHPAD** sur le territoire du PETR.

Commune	Nom de l'établissement	Nombre de places (données 2021)	Hébergement temporaire	Accueil de jour
Cosne-Cours-sur-Loire	EHPAD du Centre Hospitalier de Cosne-Cours-sur-Loire	79		
	Résidence Rive de Loire	76	oui	
Donzy	Les Jardins des Laignes	124		
La Charité sur Loire	EHPAD du Centre Hospitalier Henri-Dunant	170		oui
	Cosac	80		
	Les Opalines	72	oui	
Varennes Les Narcy	Le Champ de la Dame	84	oui	
Premery	Les colchiques	44		
Saint-Pierre-le-Moûtier	EHPAD du Centre de Long Séjour de Saint-Pierre-le-Moûtier	114	Oui	oui
Décize	EHPAD du Centre Hospitalier de Décize	160	oui	
Imphy	Résidence Pierre-Bérégovoy	66	oui	oui
Magny Cours	Les Feullantines	54	oui	
Fourchambault	La Maison des Verdiaux	86	oui	
Guérigny	Les Forges Royales	75	Oui	oui
Varennes Vauzelles	La Providence	100		

	Pignelin	179		
	Henri-Marsaudon	60		
Nevers	Daniel Benoist	81	Oui	oui
	Émile Clerget de l'Hôpital de Nevers	80		
	Le Cercle des Aînés	58	oui	
	Marion de Givry	70	oui	oui
	Résidence Saint-Genest	86	oui	
Nombre total de places	1998			

Sources : Département de la Nièvre – Annuaire 2021 des établissements de la Nièvre recevant des personnes âgées et/en situation de handicap et Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches pour le nombre de places et les types d'accueil (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>)

Résidence autonomie

On recense **4 résidences autonomie** sur le territoire du PETR.

PETR	Nom de l'établissement	Commune
CA de Nevers	Foyer-Logement de Varennes Vauzelles	VARENNES VAUZELLES
	Résidence autonomie La Roseraie	NEVERS
CC Sud Nivernais	Résidence La maison des Roses	LA MACHINE
CC Cœur de Loire	Résidence Le côteau des vignes	POUILLY SUR LOIRE

Source : Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches pour le nombre de places et les types d'accueil (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>)

Les Établissements de Soins de Longue Durée - ESLD

On recense **5 unités de soins de longue durée** sur le territoire du PETR :

PETR	Nom de l'établissement	Commune
CA de Nevers	USLD Pignelin	VARENNES VAUZELLES
	USLD du Centre hospitalier de Nevers - Site Colbert	NEVERS
CC Les Bertranges	USLD Du Centre hospitalier Henri-Dunant	LA CHARITE SUR LOIRE
CC Cœur de Loire	USLD du Centre hospitalier de Cosne-Cours-sur-Loire	COSNE COURS SUR LOIRE
CC Sud Nivernais	USLD du Centre hospitalier Decize	DECIZE

Source : Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches pour le nombre de places et les types d'accueil (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>)

LES SERVICES DE COORDINATION ET D'AIDE POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

1. Missions du département

Les sites d'action médico-sociale

Le département de la Nièvre a mis en place **10 sites d'action médico-sociale (SAMS)** dont **7 sont présents sur le territoire du PETR** (Decize, Imphy, 3 à Nevers, La Charité sur Loire et Cosne-Cours-sur-Loire).

Ce sont des lieux d'information et d'accompagnement (emploi, insertion, enfance, famille, logement, santé, personne âgée, handicap, etc...).

Source : Conseil Départemental de la Nièvre - Livret des SAMS - Octobre 2022

Stratégie du département

Le **schéma de l'autonomie** a pour objectif d'identifier les besoins sociaux et médico-sociaux de la population de la Nièvre, de dresser un état des lieux de l'offre sociale et médico-sociale du territoire, de ses besoins et d'en définir les adaptations nécessaires. Il est établi pour répondre au bien-être et au confort des personnes en situation de handicap et âgées. Cette stratégie est définie pour une durée de 5 ans, de 2021 à 2025.

Source : <https://nievre.fr/au-quotidien/solidarites/autonomie/les-actions-et-engagements-politiques-en-faveur-de-lautonomie/#rdas>

2. Les SSIAD - SPASAD

Les **SSIAD (services de soins infirmiers à domicile)** interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Ils contribuent à accompagner les personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance maladie. Elles se font sur prescription médicale.

Les **SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile)** proposent à la fois des soins infirmiers et des prestations d'aide à domicile.

Source : Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches (<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr>)

Taux d'équipement départemental

Le **taux d'équipement en SSIAD – SPASAD sur le département de la Nièvre** est de **23,8** pour 1000 personnes de 75 ans et plus, soit un **taux supérieur à celui de la région (21,1) et la France (20,0)**.

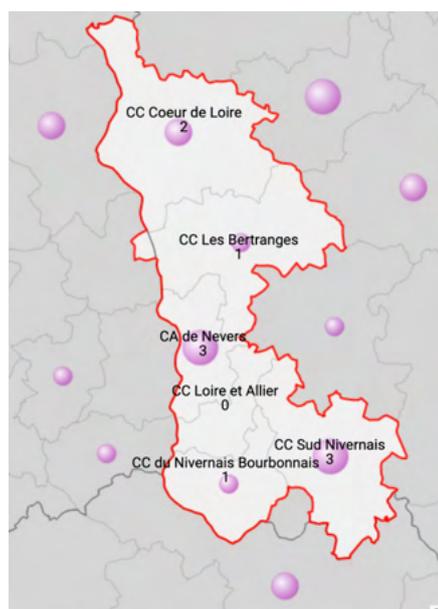
Le taux d'équipement à l'échelle du PETR n'est pas disponible.

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

Sur le territoire

En 2022, on recense 10 SSIAD sur le territoire du PETR sur les communes suivantes :

- Nevers (3)
- Saint-Pierre-Le-Moûtier
- Imphy
- La Machine
- Decize
- La Charité-sur-Loire
- Pouilly-sur-Loire
- Cosne-Cours-sur-Loire



Source : Cartosanté

3. Structures d'appui

Plateforme de répit aux aidants

Les **plateformes d'accompagnement et de répit** apportent un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie et de personnes atteintes d'une maladie chronique invalidante ou en situation de handicap. Il est possible de les contacter directement pour obtenir des conseils et du soutien.

Sur le territoire du département, on peut contacter la Plateforme de relais et d'accompagnement des aidants à Moulins Engilbert.

Source : site internet de la Nièvre : <https://www.valdeloirenivernais.fr/wp-content/uploads/2022/11/depliant-plateforme-de-repit-des-aidants.pdf>

Consultation mémoire

Les **consultations mémoire** ont pour objectifs, notamment de diagnostiquer un trouble de la mémoire, rassurer les personnes se plaignant de troubles de la mémoire et n'ayant pas de pathologie avérée.

Sur le territoire, on recense des consultations mémoire sur les sites du GHT de la Nièvre à Decize et à Nevers.

Source : site internet du GHT de la Nièvre : <https://www.ch-nevers.fr/fr/gerontologie#consultations-m%C3%A9moire>

Le Dispositif d'Appui à la Coordination - DAC

La création des DAC est issue de la convergence de dispositifs existant, en regroupant les expertises des :

- Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aides et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) ;
- Plateformes Territoriales d'Appui (PTA) ;
- Réseaux de santé territoriaux de la région.

Source : Site internet ARS Bourgogne-Franche-Comté

On recense 5 DAC sur la région **dont celui de la Nièvre intervenant sur l'ensemble du département**. Il est porté par l'association **Émeraude 58**.



4. Services d'aide à domicile des personnes âgées

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Plusieurs services d'aide et d'accompagnement à domicile sont présents sur le PETR.

PETR	Nom de l'établissement	Commune
CA de Nevers	Centre Social de Fourchambault	FOURCHAMBAULT
	Service de Travailleuses Familiales Nevers	NEVERS
	SAAD Fédération asso ADMR de la Nièvre	NEVERS
	Service d'Aide-Ménagère de Nevers	NEVERS
	SAAD Age d'Or Services - Nevers	NEVERS
	Association pour les Emplois Familiaux Nevers	NEVERS
	Association Aide Mères et Familles Domi	NEVERS
	SAAD A2micile Région Sud	NEVERS
CC Sud Nivernais	Service d'Aide-Ménagère d'Imphy	IMPHY
	SSAD - ASSOCIATION LES MINIMES	DECIZE
	CENTRE SOCIAL DE DECIZE	DECIZE
	SERVICE D'AIDE MENAGERE DE DORNES	LUCENAY LES AIX
CC Cœur de Loire	Service d'Aide-Ménagère De Cosne Sur Loire	COSNE COURS SUR LOIRE
	Saad Canton de Donzy	DONZY
	Service d'Aide-Ménagère de Pouilly Sur Loire	POUILLY SUR LOIRE
CC Les Bertranges	Saad CIAS Les Bertranges	LA CHARITÉ SUR LOIRE
CC Nivernais Bourbonnais	Service d'Aide-Ménagère à Domicile	ST PIERRE LE MOUTIER

SYNTHÈSE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES

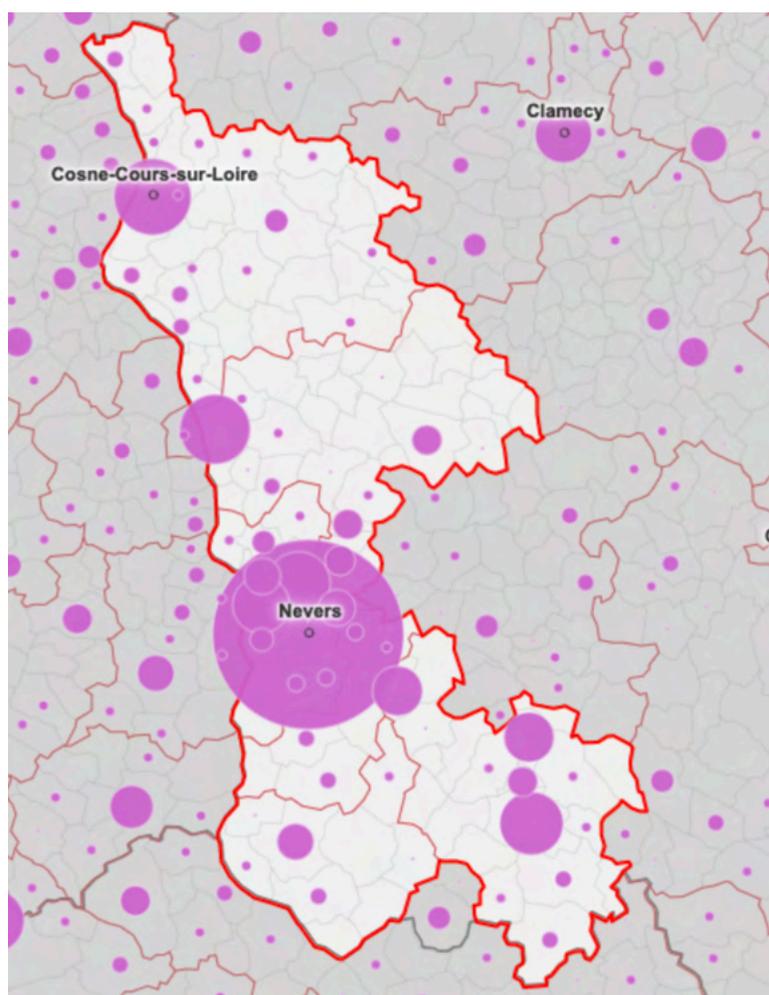
Prise en charge des personnes âgées	
Bénéficiaires APA	<ul style="list-style-type: none"> A l'échelle du département de la Nièvre, 6 782 bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement ⇒ part de bénéficiaires (23,3%) supérieure en comparaison à la région (22%) et à la France (20,8%).
Taux d'équipement	<ul style="list-style-type: none"> A l'échelle du département de la Nièvre, taux d'équipement en structures d'hébergement permanent de 141 pour 1 000 personnes de 75 ans et plus soit un taux supérieur au niveau régional (129,6) et national (122,4).
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> 26 structures d'hébergement sur le territoire : 22 EHPAD (dont 6 proposant des accueils de jour et 13 de l'hébergement temporaire) et 4 résidences autonomie 5 Unités de soins de longue Durée (USLD) réparties entre 4 CC (Centres Hospitaliers de Nevers, Henri-Dunant, Cosne-Cours-sur-Loire et Decize)
Services de coordination, de prévention et d'aide à domicile	<ul style="list-style-type: none"> 7 Sites d'Action Médico-Sociales (SAMS) : 1 à Decize, 1 à Imphy, 3 à Nevers, 1 à La Charité-sur-Loire et 1 à Cosne-Cours-sur-Loire. 10 SSIAD, à noter que la CC Loire et Allier ne dispose pas de SSIAD. Structures d'appui : <ul style="list-style-type: none"> Plateforme de relais et d'accompagnement des aidants à Moulins Engilbert (en dehors du PETER concerné). Consultations mémoire sur le site du GHT de la Nièvre à Decize et à Nevers DAC 58 porté par l'association Emeraude 58. 18 services d'aide et d'accompagnement à domicile existent sur le territoire et sont présents sur tous les EPCI.



La prise en charge des personnes en situation de handicap

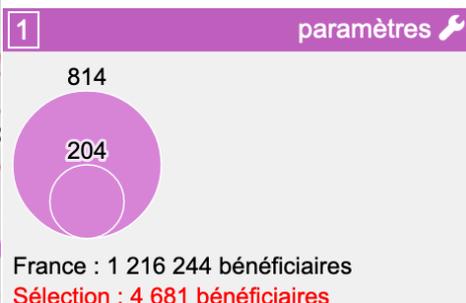
BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION ADULTES HANDICAPÉS (AAH)

Répartition des bénéficiaires de l'AAH sur les communes du PETR Val de Loire Nivernais en 2021



En 2021, sur les 110 communes du PETR Val de Loire Nivernais, on dénombre **4 681 bénéficiaires de l'AAH**, dont 2 003 sur la commune de Nevers.

Taux d'allocataires non disponibles



Source : Observatoire des territoires

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES ADULTES

1. Taux d'équipement départemental

Au 1er janvier 2020, le département de la Nièvre dispose d'un nombre de places dans les établissements pour adultes handicapés (établissements d'hébergement et ESAT) supérieur à la région et à la France. Le territoire est particulièrement bien doté en foyers de vie et en ESAT.

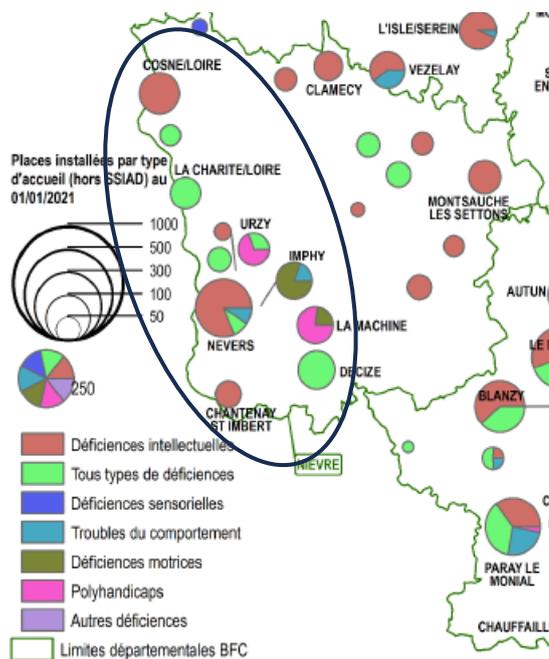
Équipements en places dans les établissements pour adultes handicapés selon le type d'établissements (pour 1 000 personnes de 20-59 ans)

	Établissements d'hébergement pour adultes handicapés			Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)
	Accueil spécialisé	Accueil médicalisé	Foyers de vie	
Nièvre	1,2	1,4	5,5	5,3
Bourgogne-Franche-Comte	1	1,1	2,5	4,4
France métropolitaine	1	0,9	1,8	3,6

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

2. Structures présentes sur le territoire

Places pour adultes handicapés par type d'accueil dans le département de la Nièvre



Sources : Finess (FI NAT 20)
Exploitation ARS BFC/DIS/DES (ArcMap-Sept 22)

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – STATISS 2021 – Statistiques et indicateurs de la santé et du social Bourgogne-Franche-Comté

Maisons d'accueil spécialisées (MAS)

Les 2 MAS du département se trouvent sur le territoire du PETR, sur la CC Les Bertranges.

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Dispositif d'Habitat Inclusif (DHI)

Un DHI porté par l'ADAPEI de la Nièvre a ouvert ses portes à Nevers. À destination d'un public adulte avec troubles du spectre autistique et/ou déficience intellectuelle légère à modérée leur permet de vivre dans un logement en étant accompagné, leur permettant de bénéficier d'un collectif.

Source : Centre Ressources Autismes Bourgogne

Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)

Il existe 2 FAM sur le département de la Nièvre, dont 1 se trouve sur le territoire du PETR sur la CC Les Bertranges.

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Foyers de vie

On recense 6 foyers de vie sur le territoire du PETR :

- › Centre De Jour (CDJ) Les Mariniers à Cosne-Cours-sur-Loire
- › Foyer d'accueil pour adultes polyhandicapés à La Machine
- › Foyer de vie et résidence Le Clos à Saint Andelain
- › Centre De Jour (CDJ) Au fil de l'eau à Nevers
- › Centre d'Accueil et d'Activités de Jour (CAAJ) La Clé des Champs à Varennes Vauzelles

- › Résidence Le Saule à Varennes Vauzelles

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Foyers d'hébergement

On recense **1 foyer d'hébergement** sur le territoire du PETR :

- › Unité de Vie Extérieure (UVE) du CAT à Decize

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Les **services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

On recense **5 SAVS** sur le territoire du PETR :

- › SAVS à Cosne-cours-sur-Loire (géré par l'ADAPEI)
- › SAVS à Decize
- › SAVS à Imphy
- › SAVS « Les Marizys » à La Machine
- › SAVS « La Vernée » à Nevers

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Les **services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)** ont pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, la réalisation des missions des **services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** qui ont eux pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

2 SAMSAH sont recensés dans le département de la Nièvre, dont l'un se trouve sur le territoire du PETR à Imphy.

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)

Les **Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)** sont des établissements médico-sociaux qui ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

On recense **4 ESAT** sur le territoire du PETR : 1 à Cosne-Cours-sur-Loire, 1 à Decize et 2 à Nevers.

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

L'OFFRE EN ÉTABLISSEMENTS POUR LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

1. Taux d'équipement départemental

Au 1er janvier 2020, sur le département de la Nièvre :

- › Le taux d'équipement global en établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) est de **10,9 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, taux nettement supérieur** à la région (8,1) et la France métropolitaine (6,7).
- › Le taux d'équipement global en services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) est de **4,9 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, taux supérieur** à la région (4,4) et la France métropolitaine (3,3).

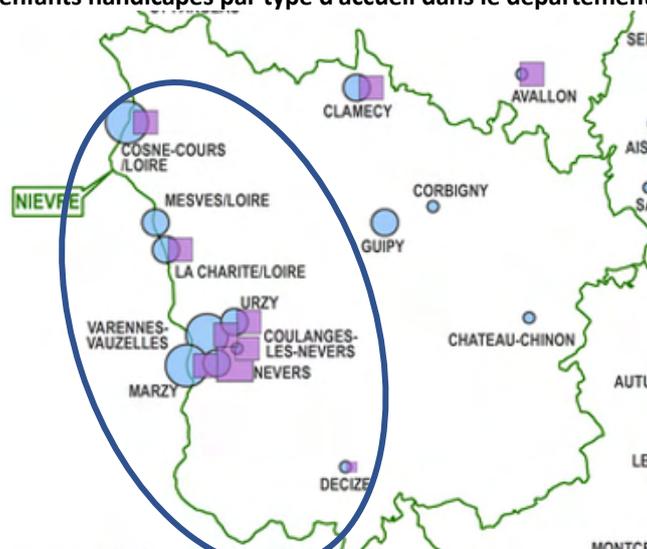
Équipements en place dans les établissements pour enfants et adolescents handicapés selon le type d'établissements pour 1 000 personnes de moins de 20 ans

	Établissements pour enfants handicapés (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaires)	Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
Nièvre	10,9	4,9
Bourgogne-Franche-Comte	8,1	4,4
France métropolitaine	6,7	3,3

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

2. Structures présentes sur le territoire

Places pour enfants handicapés par type d'accueil dans le département de la Nièvre



Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté – STATISS 2021 – Statistiques et indicateurs de la santé et du social Bourgogne-Franche-Comté

Instituts Médico-Éducatifs (IME)

On recense 6 IME sur le territoire du PETR :

- › IME Claude Joly et IME Vauban à Nevers
- › IME Varennes Vauzelles
- › IME Vauban à Cosne
- › IME Edouard Seguin à La Charité sur Loire
- › IMP Foyer Seguin à Mesves sur Loire

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

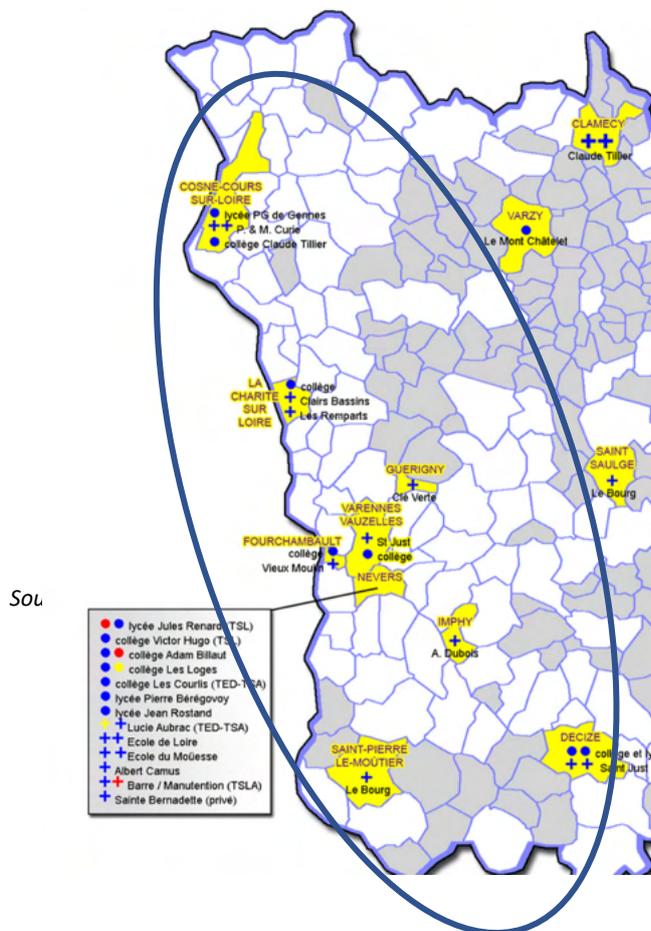
Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) offrent un soutien et une assistance aux

familles en accompagnant les enfants et les adolescents atteints de déficiences intellectuelles, motrices ou auditives et en favorisant leur inclusion scolaire et leur autonomie. Les services sont adaptés aux besoins de chaque enfant et comprennent des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques. On recense **1 Service d'éducation spéciale et de soins à domicile « SESSAD Horizon 58 »** à Urzy géré par l'ADAPEI. Source : ADAPEI 58 (<https://www.adapei58.org/etablissements-et-services/pole-enfance/>)

Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Les **ULIS**, dispositifs ouverts pour favoriser l'inclusion dans une classe ordinaire, constituent une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique. Elles offrent aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée (possibilité de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins) ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement. Elles permettent la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation (PPS) et l'acquisition de compétences sociales et scolaires.

Source : Région académique de Bourgogne-Franche-Comté



En novembre 2021, on recense sur le territoire du PÉTR des ULIS sur les communes de **Cosne-Cours-sur-Loire** (école, collège et lycée), **La Charité sur Loire** (école, collège, lycée), **Querigny** (école), **Varennes Vauzelles** (école, collège, lycée), **Fourchambault** (école, collège, lycée), **Imphy** (école), **Saint-Pierre-le-Moutier** (école) et **Décize** (école, collège, lycée).

ULIS collège lycée	● Troubles des fonctions cognitives ou mentales (TFC, TED-TSA, TSL)
	● Troubles des fonctions motrices (TFM)
	● Troubles des fonctions auditives (TFA)
ULIS école	+ U.L.I.S. (TFC)
	+ U.L.I.S. (TFA)
	+ U.L.I.S. (TFM)

Mise à jour : novembre 2021

SYNTHÈSE SUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Personnes handicapées adultes	
Bénéficiaires de l'AAH	✓ 4 681 bénéficiaires de l'AAH sur le territoire dont 2 003 sur la commune de Nevers.
Taux d'équipement du territoire étudié	<p>A l'échelle du département :</p> <p>✓ Nombre de places dans les établissements pour adultes handicapés (établissements d'hébergement et ESAT) supérieur à la région et à la France.</p> <p>✓ Territoire particulièrement bien doté en foyers de vie et en ESAT.</p>
Structures sur le territoire	<p>✓ 2 Maison d'Accueil Spécialisées (MAS) sur le PETR, sur la CC Les Bertranges.</p> <p>✓ 1 Dispositif Habitat Inclusif (DHI) sur la commune de Nevers.</p> <p>✓ 1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) sur le PETR, sur la CC Les Bertranges.</p> <p>✓ 6 Foyers de vie à Cosne-Cours-sur-Loire, La Machine, Saint Andelain, Nevers, Varennes Vauzelles.</p> <p>✓ 1 Foyer d'hébergement (Decize)</p> <p>✓ 5 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) à Cose-Cours-sur-Loire, Decize, Imphy, La Machine, Nevers.</p> <p>✓ 1 Service d'accompagnement médico-social pour adulte handicapé (SAMSAH) à Imphy.</p> <p>✓ 4 Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) : 1 à Cosne-Cours-sur-Loire, 1 à Decize et 2 à Nevers.</p>
Personnes handicapées enfants	
Taux d'équipement du territoire étudié	<p>A l'échelle du département :</p> <p>✓ Taux d'équipement global en établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap (hors SESSAD, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) : 10,9 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, taux nettement supérieur à la région (8,1) et la France métropolitaine (6,7).</p> <p>✓ Taux d'équipement global en services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) : 4,9 pour 1 000 personnes de moins de 20 ans, taux supérieur à la région (4,4) et la France métropolitaine (3,3).</p>
Structures sur le territoire	<p>✓ 6 Instituts Médico-éducatifs (IME) : 2 à Nevers, 1 à Varennes-Vauzelles, 1 à Cosne-Cours-sur-Loire, 1 à La Charité sur Loire et 1 à Mesves sur Loire.</p> <p>✓ 1 Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) à Urzy géré par l'ADAPEI.</p> <p>✓ Présence de 18 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) sur les communes de Decize, Saint-Pierre-le-Moûtier, Imphy, Nevers, Fourchambault, Varennes Vauzelles, Guérigny, la Charité sur Loire, Cosne-Cours-sur-Loire.</p>



Prise en charge et prévention en santé mentale

INDICATEURS DE SANTÉ

1. Prises en charge en soins pour maladies psychiatriques

■ Sur le département de la Nièvre

9 632 personnes ont été prises en charge en soins pour maladies psychiatriques en 2019 dans le département de la Nièvre, soit un **taux de 47,6 pour 1 000 habitants**, taux **supérieur à la région (39,6) et au taux national (38,6)**.

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

■ Sur le PETR Val de Loire Nivernais

	Taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019 pour 1 000 habitants	
CC du Nivernais Bourbonnais	38,9 (ns)	A l'échelle des ECPI, le taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatriques varie de 32,1 pour la CC Loire et Allier à 60,7 pour la CA de Nevers. La CA de Nevers présente un taux largement supérieur aux taux des territoires de référence alors que la CC Loire et Allier présente un taux inférieur aux taux des territoires comparés .
CC Sud Nivernais	47,4	
CC Cœur de Loire	34,2	
CA de Nevers	60,7	
CC Les Bertranges	48,0	
CC Loire et Allier	32,1	
Nièvre	47,6	
Bourgogne-Franche-Comté	39,6	
France métropolitaine	38,6	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : non significatif

2. Taux de mortalité par suicide

■ Sur le département de la Nièvre

Avec un taux standardisé de mortalité par suicide de 18,3 pour 100 000 habitants, le département présente une surmortalité au regard de la région (15,9), elle-même en situation de surmortalité comparativement à et la France (13,8).

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

■ Sur le PETR Val de Loire Nivernais

	Taux standardisé de mortalité par suicide pour 100 000 habitants (période 2013-2017)	
CC du Nivernais Bourbonnais	17,9	Les CC Loire et Allier et de Nevers sont en situation de sous mortalité par suicide par rapport à la région. Les 4 autres CC présentent une surmortalité.
CC Sud Nivernais	24,4	
CC Cœur de Loire	19,9	
CA de Nevers	14,7	
CC Les Bertranges	18,0	
CC Loire et Allier	13,7	
Nièvre	18,3	
Bourgogne-Franche-Comté	15,9	
France métropolitaine	13,8	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) - NS : non significatif

3. Taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée

■ Sur le département

En 2020, on dénombre 318 nouvelles admissions en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée, soit un **taux de 167,4** pour 100 000 habitants, **taux supérieur au taux régional (154,3) mais non significatif, inférieur au taux national (180,0).**

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

■ Sur le PETR Val de Loire Nivernais

	Taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée en 2020 pour 100 000 habitants	En 2020, seules la CA de Nevers et la CC Sud Nivernais présentent des taux significativement plus élevés concernant les personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée en comparaison avec la région, qui a cependant un taux plus faible que la France (180).
CC du Nivernais Bourbonnais	46,5 (ns)	
CC Sud Nivernais	215,9	
CC Cœur de Loire	145,1 (ns)	
CA de Nevers	201,5	
CC Les Bertranges	126,2 (ns)	
CC Loire et Allier	94,0 (ns)	
Nièvre	167,4 (ns)	
Bourgogne-Franche-Comté	154,3	
France métropolitaine	180,0 (ns)	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS)

4. Prises en charge en soins pour dépression et autres troubles de l'humeur et consommant de traitements antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques

■ Sur le département de la Nièvre

En 2019, 3 600 personnes ont été **prises en charge en soins pour dépression et autres troubles de l'humeur** sur le département de la Nièvre, soit un **taux de 16,9** pour 1 000 habitants, **taux supérieur au taux régional (14,5) et au taux national (14,0).**

En excluant les personnes prises en charge pour pathologies psychiatriques, 11 236 individus résidants sur le département ont **consommé régulièrement des traitements antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur en 2019**, soit un taux de **50,8 pour 1000 habitants**, taux légèrement inférieur au taux régional (51,5), supérieur à la valeur nationale (46,6).

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

■ Sur le PETR Val de Loire Nivernais

	Taux de consommateurs pris en charge pour dépression en 2019 pour 1000 habitants	Taux de consommateurs d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur en 2019 pour 1000 habitants
CC du Nivernais Bourbonnais	14,0 (ns)	42,1 (ns)
CC Sud Nivernais	17,0	50,1
CC Cœur de Loire	13,0 (ns)	44,1 (ns)
CA de Nevers	21,3	56,8
CC Les Bertranges	16,4	49,9
CC Loire et Allier	12,4 (ns)	48,8 (ns)
Nièvre	16,9	50,8
Bourgogne-Franche-Comte	14,5	51,5
France métropolitaine	14,0	46,6
A l'échelle des ECPI :		
<ul style="list-style-type: none"> ▶ le taux de consommateurs pris en charge pour dépression varie de 12,4 pour la CC Loire et Allier à 21,3 pour la CA de Nevers. La CC Sud Nivernais, la CC Les Bertranges et la CA de Nevers présentent toutes les 3 des taux supérieurs à celui de la région (Région : 14,5). ▶ le taux de consommateurs d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur varie de 42,1 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 56,8 pour la CA de Nevers. La CA de Nevers présente un taux supérieur à tous les taux des territoires comparés (France : 46,6). 		

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

OFFRE HOSPITALIÈRE SUR LE DÉPARTEMENT

1. Taux d'équipement en psychiatrie

A l'échelle du département pour l'année 2020, le **taux d'équipement en lits et places pour la psychiatrie adulte** est de **1,9** pour 1 000 personnes de plus de 16 ans, soit un **taux supérieur aux territoires de comparaison**. Le **taux d'équipement en lits et places pour la psychiatrie infanto-juvénile** est de **1,0** pour **1 000 enfants de 0 à 16 ans**, soit un **taux proche des territoires de référence**.

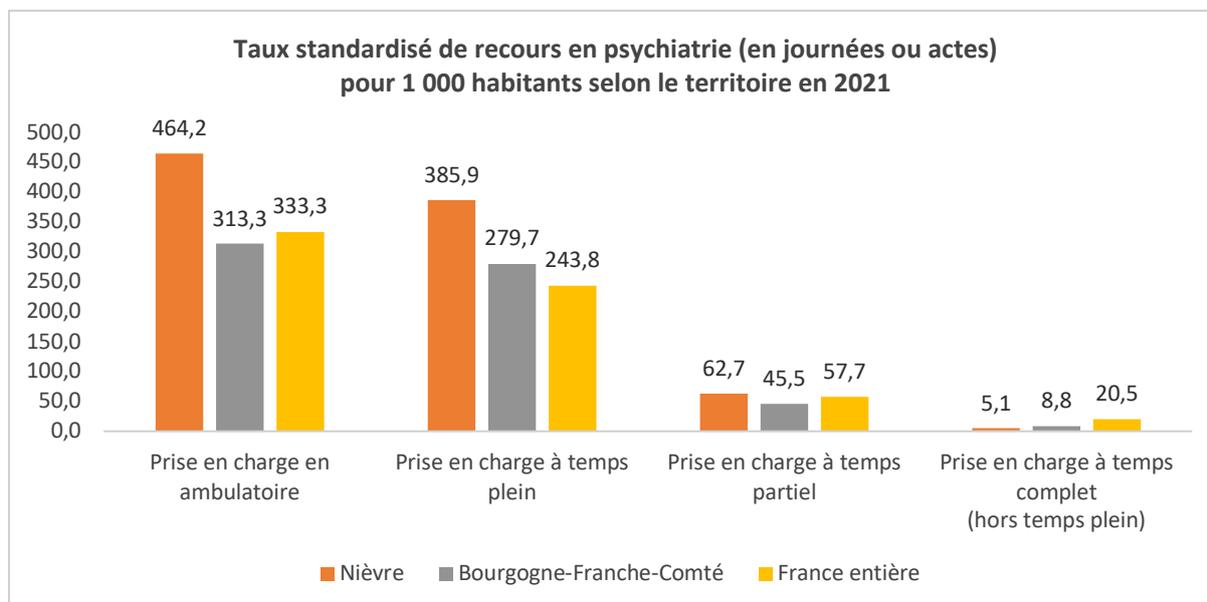
Taux d'équipement en lits et places en psychiatrie pour 1000 habitants

	Taux d'équipement en lits et places	
	Psychiatrie adultes (Pour 1 000 personnes de plus de 16 ans)	Psychiatrie infanto-juvénile (Pour 1 000 enfants de 0 à 16 ans)
Nièvre	1,9	1,0
Bourgogne-Franche-Comte	1,5	1,0
France métropolitaine	1,4	0,9

Source : ORS- ARS Bourgogne-Franche-Comté – Programme Régional de Santé – 2018-2028 - Diagnostic comparé à mi parcours – Octobre 2022

2. Taux de recours hospitalier en psychiatrie

En 2021, les taux de recours en psychiatrie sur le département de la Nièvre sont supérieurs aux niveaux régional et national pour les prises en charge en ambulatoire, à temps plein et à temps partiel. Par contre le taux de recours est inférieur pour les prises en charge à temps complet.



Source : Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH)

https://www.sceansante.fr/applications/taux-de-recours-psy/submit?snatnav=&mbout=part1&champ=PSY&unite=journ%25E9es%2520ou%2520actes&version=v2021&taux=stand&tgeo=dep&stat1=&type_hosp1=TC&type_rap1=1&DP=&version2=v2021&tgeo2=fe&codeqeo=fe&stat2=&type_hosp2=tous&type_rap2=DP

<i>L'hospitalisation temps plein : taux de recours</i>	<i>L'hospitalisation à temps plein est utilisée lorsque l'état de santé du patient nécessite des soins et/ou une surveillance 24 heures sur 24. Elle peut être continue ou discontinuée (les week-ends, les nuits). Il s'agit des hospitalisations à temps plein, des séjours thérapeutiques, des hospitalisations à domicile, des placements familiaux thérapeutiques, des appartements thérapeutiques, des centres de postcure psychiatriques, des centres de crise, incluant centres d'accueil permanent et centres d'accueil et de crise.</i>
<i>L'hospitalisation temps partiel</i>	<i>L'hospitalisation à temps partiel consiste en une hospitalisation de moins de 24h, en opposition à une prise en charge complète qui peut durer plusieurs jours (hospitalisation de jour ou de nuit). Elle inclut les ateliers thérapeutiques.</i>
<i>L'hospitalisation à temps complet (hors temps pleins)</i>	<i>Ces hospitalisations correspondent plus particulièrement aux appartements thérapeutiques (AT), à l'accueil familial thérapeutique (AFT) aux centres de post cure et à l'HAD.</i>
<i>Les soins ambulatoires</i>	<i>Les prises en charge ambulatoires comprennent l'accueil et soins en centre médicopsychologique (CMP), l'accueil et soins en centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) et l'activité d'accueil et de soins dans un lieu autre que le CMP et le CATTP. Cette activité concerne notamment la psychiatrie de liaison en établissement sanitaire ou médicosocial. Elle inclut aussi l'activité libérale ambulatoire des praticiens hospitaliers ; celle-ci doit pouvoir être distinguée de l'activité non libérale.</i>

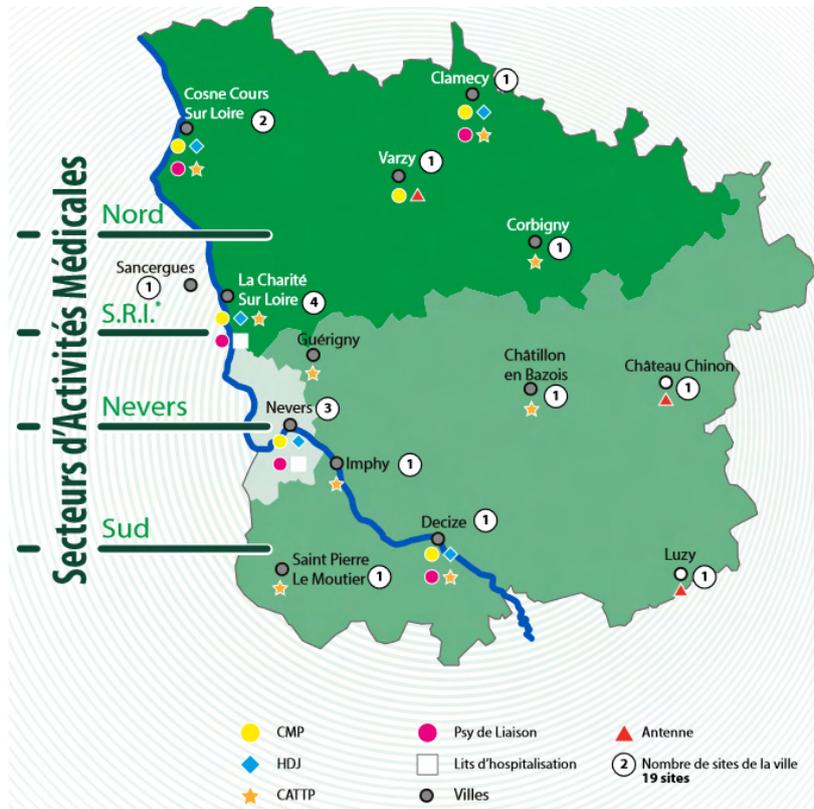
Pôle de psychiatrie adulte

Le Centre Hospitalier Pierre Léo de La Charité-sur-Loire est l'établissement public de référence.

Pour couvrir l'ensemble du département, le CHS de Pierre-Léo se répartit en quatre pôles qui comprennent tous des unités d'hospitalisation, de Centres Médico-Psychologiques d'accueil et de consultation, des hôpitaux de jour, des centres d'activités thérapeutiques à temps partiel.

Le territoire du PETR est couvert par les secteurs nord, Nevers et sud.

A noter que le Pôle de Réadaptation Intersectoriel (P.R.I.), assure l'ensemble des soins de plus longue durée pour des patients venant de tout le département.



Secteur Nord :

- A Cosne Cours sur Loire : 1 hôpital de jour / 1 CMP / 1 CATTTP / 1 équipe psy de liaison
- A La Charité sur Loire : 1 CMP

Secteur Nevers :

- 1 CMP et équipe mobile / 1 CATTTP / 1 Hopital de jour / Psychiatrie de liaison

Secteur Sud :

- Imphy : 1 CATTTP
- Saint-Pierre-le-Moûtier : 1 CATTTP
- Decize : 1 CMP / 1 HDJ / 1 CATTTP / 1 psy de liaison

La clinique privée Château du Tremblay à Nevers est également un établissement de recours pour la psychiatrie adulte.

Source : Projet territorial de santé mentale de la Nièvre 2019-2023 - Département de la Nièvre

Pôle de psychiatrie infantile-juvénile

La clinique du Château du Tremblay, privée, propose une unité pour adolescents de 14 lits et est la seule habilitée dans la Nièvre pour offrir des hospitalisations complètes. **Il est à noter qu'au-delà de 8 ans, aucun hôpital ne peut accueillir les enfants et les adolescents le jour sur la Nièvre.**

La psychiatrie infantile-juvénile est assurée par le Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers - Pierre Bérégovoy à Nevers (CHAN).

Il comprend :

- un **Centre Pour Adolescents (CPA)** avec une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, éducateurs, infirmiers diplômés d'Etat, un assistant social, des secrétaires) effectuant des consultations, des évaluations, une prise en charge psychologique des adolescents à partir de **11 ans jusqu'à 18 ans**, une prise en charge infirmière et/ou éducative individuelle, des groupes thérapeutiques.
- un **centre d'accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP) pour les enfants de 2 à 10 ans et les adolescents de 11 à 18 ans.**
- un **Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA)**, avec une équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, psychomotriciens, Infirmières diplômées d'Etat, éducateur spécialisé, assistants sociaux et secrétaires) avec des consultations, des évaluations ainsi qu'une prise en charge de l'enfant et de l'adolescent **de 0 à 18 ans.**
- une **Unité de Maternologie et de Périnatalité** prenant en charge les nourrissons de 0 à 12 mois comprend une équipe pluridisciplinaire assurant des consultations individuelles parents-bébés ou des groupes mères-bébés pour soutenir la parentalité.
- un **hôpital de jour / Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP) nommé « La Passerelle »** accueille de manière pluri-hebdomadaire à la journée ou à temps partiel des enfants de **0 à 8 ans** présentant des troubles importants du développement et propose une

scolarisation adaptée sur place ou en milieu scolaire ainsi qu'un accompagnement parental. Une équipe pluridisciplinaire composée d'Infirmiers Diplômés d'Etat, d'éducatrices, de psychologues, d'assistante sociale et de secrétaires assurent le fonctionnement de l'hôpital de jour / CATTP « La passerelle ».

Source : *Projet territorial de santé mentale de la Nièvre 2019-2023 - Département de la Nièvre*

Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)

Les **Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)** sont des services médico-sociaux aux frontières du Médico-Social et de la Psychiatrie et généralement gérés par des associations loi de 1901. Les CMPP assurent des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans.

On recense 4 CMPP sur le territoire du PETR :

- › CMPP le Fil d'Ariane à Cosne-Cours-sur-Loire
- › CMPP le Fil d'Ariane à Decize
- › CMPP SNCF de Nevers
- › CMPP le Fil d'Ariane à Nevers

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Les **Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)** sont des centres qui ont pour objectif d'accueillir des enfants de moins de 6 ans présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux pour les aider à développer leur autonomie et leurs compétences de communication. Les CAMSP sont souvent installés dans les locaux des centres hospitaliers ou dans d'autres centres accueillant des jeunes enfants (PMI, CMPP).

On recense 3 CAMSP sur le territoire du PETR :

- › CAMSP le Fil d'Ariane à Cosne-Cours-sur-Loire
- › CAMSP le Fil d'Ariane à Decize
- › CAMSP de Nevers

Source : <https://annuaire.action-sociale.org/>

SYNTHÈSE CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE EN SANTÉ MENTALE

Prise en charge en santé mentale	
Indicateurs de santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de consommateurs pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019 : varie de 32,1 pour la CC Loire et Allier à 60,7 pour la CA de Nevers. Pour la CA de Nevers ce taux est fortement supérieur aux taux des territoires de comparaison alors que la CA Loire et Allier présente un taux inférieur à tous ceux des territoires de référence (France : 38,6). ✓ Taux standardisé de mortalité par suicide pour 100 000 habitants (période 2013-2017) : varie de 13,7 pour la CC Loire et Allier à 24,4 pour la CC Sud Nivernais. Pour cette CC, taux fortement supérieur aux taux des territoires de comparaison (France : 13,8). ✓ Taux de personnes nouvellement admises en ALD pour maladies psychiatriques de longue durée en 2020 : varie de 46,5 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 215,9 pour la CC Sud Nivernais. La CA de Nevers et la CC Sud Nivernais présentent des taux significativement plus élevés que les taux des territoires comparés (France : 180) ✓ Taux de consommateurs pris en charge pour dépression en 2019 : varie de 12,4 pour la CC Loire et Allier à 21,3 pour la CA de Nevers. La CC Sud Nivernais, la CC Les Bertranges et la CA de Nevers présentent toutes les 3 des taux supérieurs au taux comparé (France : 14). ✓ Taux de consommateurs d'antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur en 2019 : varie de 42,1 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 56,8 pour la CA de Nevers. La CA de Nevers présente un taux supérieur à tous les taux des territoires comparés (France : 46,6).
Soins en psychiatrie adultes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'équipement départemental en lits et places pour la psychiatrie adultes en 2020 : 1,9 pour 1 000 personnes de plus de 16 ans, taux supérieur aux territoires de comparaison (France 1,4). ✓ Taux de recours hospitalier au niveau départemental en psychiatrie en 2021 : supérieurs aux niveaux régional et national pour les prises en charge en ambulatoire, à temps plein et à temps partiel. Cependant le taux de recours est inférieur pour les prises en charge à temps complet. ✓ Établissements publics de référence : Centre Hospitalier Pierre Lôo de La Charité-sur-Loire. Territoire du PETR est couvert par les secteurs nord, Nevers et sud. ✓ Autre établissement de recours : clinique privée Château du Tremblay à Nevers.
Soins en psychiatrie infanto-juvénile	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux d'équipement départemental en lits et places pour la psychiatrie infanto-juvénile en 2020 : 1,0 pour 1 000 enfants de 0 à 16 ans, taux proche des territoires de référence (France 0,9). ✓ Établissement public de référence : Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers - Pierre Bérégovoy à Nevers (CHAN). ✓ 2 antennes du Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents - CMPEA (Clamecy et Moulins Engilbert, communes n'appartenant pas au territoire étudié) ✓ Autre établissement de recours : clinique privée Château du Tremblay à Nevers, seul établissement habilité à recevoir les enfants en hospitalisation complète . ✓ 4 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) à Cosne-Cours-sur-Loire, Decize et Nevers. ✓ 3 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) à Cosne-Cours-sur-Loire, Decize et Nevers.



L'offre en prévention et promotion de la santé

INDICATEURS DE PRÉVENTION

1. Couverture vaccinale

Personnes âgées de 65 ans et plus vaccinées contre la grippe

■ Sur le PETR Val de Loire Nivernais

	Taux standardisé de patients de 65 ans et plus vaccinés contre la grippe pour 100 personnes en 2019	
CC du Nivernais Bourbonnais	48,0	En 2019, les taux standardisés de patients de 65 ans et plus vaccinés contre la grippe varient de 48 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 54,2 pour la CA de Nevers. A l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais qui présente un taux inférieur (48) aux taux comparés (France : 52,5), le reste du territoire présente des taux comparables aux taux du département, de la région et de la France métropolitaine.
CC Sud Nivernais	53,6 (ns)	
CC Cœur de Loire	51,9 (ns)	
CA de Nevers	54,2	
CC Les Bertranges	53,5 (ns)	
CC Loire et Allier	51,7 (ns)	
Nièvre	52,4 (ns)	
Bourgogne-Franche-Comté	52,3	En 2019, à peine moins d'une personne sur deux de plus de 65 ans est vaccinée contre la grippe, moyenne retrouvée aux échelles départementale, régionale et française.
France métropolitaine	52,5	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

2. Participation au dépistage des cancers

Femmes de 50-74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein

■ Sur le PETR Val de Loire Nivernais

	Taux standardisé de patientes de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein pour 100 femmes de 50-74 ans en 2019	
CC du Nivernais Bourbonnais	51,6	Les taux standardisés de patientes de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein varient de 51,6% pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 65,2% pour la CC Loire et Allier. les CC du Nivernais Bourbonnais et Sud Nivernais sont sous-participantes par rapport aux territoires de référence, Les autres CC présentent des bons taux de participation, supérieurs
CC Sud Nivernais	57,2	
CC Cœur de Loire	62,0 (ns)	
CA de Nevers	62,1	
CC Les Bertranges	59,5 (ns)	
CC Loire et Allier	65,2	

Nièvre	59,1	aux territoires de référence (France : 59,9).
Bourgogne-Franche-Comte	60,4	
France métropolitaine	59,9	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

Personnes de 50-74 ans ayant bénéficié d'un acte de dépistage préventif lié au cancer colorectal

■ Sur le PETR Val de Loire Nivernais

	Taux standardisé de patients de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'un acte de dépistage préventif lié au cancer colorectal pour 100 personnes de 50-74 ans en 2019	Hormis la CC Loire et Allier qui présente un taux de dépistage plus élevé (28,3%), la participation au dépistage organisé du cancer colorectal est basse sur tout le territoire (inférieure à 25%) ainsi que le département (23,2%).
CC du Nivernais Bourbonnais	19,2	
CC Sud Nivernais	22,0 (ns)	
CC Cœur de Loire	23,9	
CA de Nevers	24,9	
CC Les Bertranges	21,7 (ns)	
CC Loire et Allier	28,3	
Nièvre	23,2	
Bourgogne-Franche-Comte	22,9	
France métropolitaine	22,4 (ns)	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

Femmes de 15-74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-vaginal de dépistage du cancer du col de l'utérus

■ Sur le PETR Val de Loire Nivernais

	Taux standardisé de patientes de 15 à 74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-utérin de dépistage du cancer du col de l'utérus pour 100 femmes de 15-74 ans en 2019	Le taux de participation des femmes de 15-74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-vaginal de dépistage du cancer du col de l'utérus varie de 36 % pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 46,3 % pour CC Loire et Allier. A l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais, les taux sont comparables aux taux régional national .
CC du Nivernais Bourbonnais	36,0	
CC Sud Nivernais	38,5 (ns)	
CC Cœur de Loire	39,0 (ns)	
CA de Nevers	40,4 (ns)	
CC Les Bertranges	38,5 (ns)	
CC Loire et Allier	46,3	
Nièvre	38,9	
Bourgogne-Franche-Comte	40,9	
France métropolitaine	39,8 (ns)	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

DISPOSITIFS EN ADDICTOLOGIE

L'ARS Bourgogne-Franche-Comté a recensé les différents dispositifs / ressources en addictologie sur la région. Pour le département de la Nièvre, 10 dispositifs sont recensés :

- **5 centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dont 3 sur le territoire du PETR** : Cosne-Cours-sur-Loire et Decize (consultations avancées) et le CSAPA à Nevers
- **1 centre d'aide et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) à Nevers**
- **2 consultations jeunes consommateurs (CJC) dont 1 sur le territoire du PETR à Nevers.**
- **2 sites de consultations hospitalières en addictologie qui se trouvent sur le territoire du PETR** : Centre hospitalier Decize et Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers

Source : ARS Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/addictologie-ressources-patients>)

	Taux standardisé de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs pour 1000 personnes en 2019	Les taux standardisés de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs varient de 5,2 ‰ pour la CC Loire et Allier à 11 ‰ pour la CA de Nevers. 3 des EPCI du territoire présentent des taux supérieurs au taux comparé (France : 6,8)
CC du Nivernais Bourbonnais	6,6 (ns)	
CC Sud Nivernais	9,5	
CC Cœur de Loire	7,8 (ns)	
CA de Nevers	11,0	
CC Les Bertranges	8,3	
CC Loire et Allier	5,2 (ns)	
Nièvre	9,1	
Bourgogne-Franche-Comte	7,7	
France métropolitaine	6,8	

Source : ARS et ORS Bourgogne-Franche-Comté - Fichier « DiagPRS_DonnéesBrutes » (données produites par l'ORS dans le cadre du PRS) – NS : non significatif

LISTE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS OU STRUCTURES PARTICIPANT À LA PRÉVENTION EN SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

1. Structures participant à la prévention en santé générale

Le Département

Le département regroupe différents services qui agissent en faveur de l'enfance, de la famille et de tous les habitants confrontés à des difficultés.

Source : <https://nievre.fr/>



Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (RRAPPS)

Le Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé est un réseau expert d'acteurs institutionnels, associatifs, régionaux ou départementaux. Il intervient en soutien aux politiques territoriales de prévention et de promotion de la santé, en lien avec les acteurs concernés et en cohérence avec le Projet régional de santé.



La Caisse d'allocations familiales

Le siège de la CAF pour le département de la Nièvre est à Nevers et il existe des antennes de la CAF sur les communes de **Decize et Cosne-Cours-sur-Loire**.

Source : <https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-la-vendee/points-d-accueil>

L'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)

L'Ireps est structurée autour d'un siège régional, basé à Dijon, et de 8 antennes départementales (Côte-d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Nord Franche-Comté).

Elle pilote avec l'ARS Bourgogne Franche Comté le dispositif régional Pass'Santé Jeunes.

- › L'objectif n°1 du Pass'Santé Jeunes est de rendre les jeunes acteurs de leur santé. Autour de 14 thèmes – tabac, alcool, drogues, usages d'internet, mal-être, nutrition, risques auditifs, amour et sexualité, relations avec les autres, accidents de la route et domestiques, hygiène et sommeil, environnement et santé, et protection sociale, le portail rassemble des informations fiables et validées et des ressources pour aller plus loin.
- › L'objectif n°2 est de mobiliser, structurer, animer et engager un réseau d'acteurs (partenaires participant à l'animation de la vie adolescente et familles) dans une démarche commune de promotion de la santé des jeunes, autour d'un corpus commun et d'un référentiel fiable et actualisé (le site Internet).

Sources : Site internet de l'IREPS Bourgogne-Franche-Comté et site internet du PASS'Santé Jeunes : <https://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/qui-sommes-nous/>

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté

La Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté est présente dans de nombreuses instances régionales comme les Caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), le Conseil Économique Social et Environnemental Régional (CESER), les conférences des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'Agence régionale de santé (ARS).

Le pôle Prévention Bourgogne-Franche-Comté propose des actions de prévention :

<https://bourgognefranchecomte.mutualite.fr/role-et-missions/programme-prevention-sante/programmes-et-actions/>

- › Santé des seniors et du grand âge - Programme OMEGAH (Objectif Mieux Être Grand Âge en Hébergement)
- › Bien vieillir chez vous
- › Santé des adultes
- › Santé des familles

Source : Site internet de la Mutualité Française (<https://bourgognefranchecomte.mutualite.fr>)

La Région Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne-Franche-Comté avait fait de la santé l'une de ses priorités du mandat 2016-2021. Une démarche qui, pour elle, s'inscrit en lien direct avec le souhait de porter des politiques publiques au bénéfice direct des habitants.



Elle a adoptée en juin 2019 sa feuille de route 2019-2021 santé afin d'apporter des réponses aux deux défis identifiés pour la région : la proximité et la prévention avec 6 axes définis :

- ▶ AXE 1 : Lutter contre le manque de professionnels de santé dans certains territoires et encourager l'exercice coordonné
- ▶ AXE 2 : Territorialiser les politiques de santé (adapter les réponses aux spécificités et aux besoins de chaque territoire)
- ▶ AXE 3 : Déployer les innovations numériques et technologiques en santé
- ▶ AXE 4 : Former les professionnels de santé aux métiers d'aujourd'hui et de demain
- ▶ AXE 5 : Investir le champ de la prévention
- ▶ AXE 6 : Développer les nouvelles pratiques et organisations par la création du Fonds régional d'expérimentation en santé

Elle s'investit également dans le Plan Régional Santé Environnement, aux côtés de l'État et de l'Agence régionale de santé (ARS). Ce plan prévoit une somme d'actions significatives pour agir sur les facteurs environnementaux ayant un impact sur la santé, et mobilise les nombreux acteurs de terrain qui agissent sur le champ de la santé environnementale.

Source : Site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté

2. Autres structures par thématique ou public:

Jeunes

■ Maison des adolescents (MDA) 58

La MDA 58 gérée par l'association « Le Fil d'Ariane » accueille les adolescents, jeunes adultes de 11 à 25 ans, principalement sur rendez-vous.

Source : site internet Le Fil d'Ariane (<https://lefil-d-ariane-58.fr/maison-des-adolescents-58-2019/>)

■ Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique de Bourgogne-Franche-Comté (RéPPOP-BFC) - Site de Dijon

Le Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique en Bourgogne Franche-Comté est un réseau d'appui aux professionnels, de la prévention à la prise en charge du surpoids de l'enfant et de l'adolescent.

Source : site internet du RéPPOP-BFC)

■ Bureau Information Jeunesse – Nevers

Source : <https://www.jeunes-bfc.fr/>

Dispositifs spécifiques sur la sexualité, les dépistages, la contraception, les violences

Source : <https://nievre.fr/>

■ Le Centre départemental de Planification et d'Éducation familiale (CDPEF)

Le Centre de planification est ouvert à tous particulièrement aux mineurs ou jeunes majeurs. Les consultations et entretiens sont gratuits et confidentiels.

Le CDPEF est présent sur **Nevers** ou sur les antennes de **Cosne-Cours-sur-Loire**, **Decize**, **Château-Chinon** et **Clamecy (3 communes sur le territoire du PETR)**.

■ Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)

Une plateforme dédiée à l'IVG (numéro de téléphone : 06 48 28 60 76) est mise à disposition sur le département.

Elle est portée par le Conseil Départemental de la Nièvre et financée par l'ARS Bourgogne-Franche Comté unique et permet :

- de se renseigner à propos d'une IVG,
- réaliser une échographie de datation précoce,
- bénéficier d'un accompagnement à la prise de décision.

Elle est ouverte du lundi au vendredi.

■ Le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles (CeGIDD)

Le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) est à votre disposition sur Nevers et Cosne/Loire de manière anonyme et confidentielle. Il intervient :

On recense 1 centre à Nevers et à 1 Cosne-Cours-sur-Loire

■ AIDES Bourgogne-Franche-Comté

■ Centres d'information sur les droits des femmes et des familles.



Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de la Nièvre exerce une mission d'intérêt général dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes ainsi que de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, tous les jours et malgré la situation sanitaire, Eve et Sophie informent, orientent et accompagnent les femmes majoritairement dans leur accès au droit en général et dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en particulier. En 2020, c'est 836 personnes qui se sont rendues au 40 Rue Bernard Palissy à Nevers **et dans les 3 permanences** à Clamecy, la Charité sur Loire et **Cosne-sur-Loire**.

Source : <https://bourgognefranchecomte-fr.cidff.info/cidff-de-la-nievre/centre-4.html>

Pathologies

■ Réseau RESEDIA

C'est un réseau de prise en charge du diabète. Plus de 5000 personnes adhérentes bénéficient de consultations, soins, ateliers collectifs pratiqués par environ 380 médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, diététiciens, psychologues, podologues, infirmiers, sage-femme, kinésithérapeutes, sophrologues, APA et éducateurs physiques ... sur toute la Nièvre (en lien avec les maisons de santé pluridisciplinaire et la CPTS VLYM).



Source : site internet du réseau <http://resedia.bourgogne-sante.fr/>

Santé environnementale

■ Alterre Bourgogne-Franche-Comté

Alterre Bourgogne-Franche-Comté a pour ambition de contribuer, à l'échelle de la grande région, à une transformation qualitative des relations entre les hommes, et entre les hommes et leur environnement, vers un développement soutenable.

Source : Site internet d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.alterrebourgognefranchecomte.org>)



■ Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets & de l'Environnement (ASCOMADE)



- Atmo Bourgogne-Franche-Comté



- Fédération Musiques Actuelles Comté (Féma BFC)

Bourgogne-Franche-



- FREDON Bourgogne-Franche-Comté



Activité physique

- Maisons sport santé

Le département de la Nièvre recense 3 maisons sport santé : Résédia et CDOS 58 à Nevers et Club Vert à Decize.

La Maison Sport-Santé 58 Résédia a pour objectif principal d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les personnes qui souhaitent, débiter développer ou reprendre des activités physiques à des fins de santé.

Sa mission principale est de renforcer les liens entre le public, les associations sportives, les professionnels de santé, les réseaux et autres structures en lien avec la santé et le sport pour faciliter la reprise et le maintien d'Activités Physiques Adaptées.

Source : site internet du réseau <http://resedia.bourgogne-sante.fr/>

- Réseau Sport santé



Le Réseau sport-santé de Bourgogne-Franche-Comté (RSS BFC) et ses partenaires régionaux, l'Agence régionale de santé (ARS), la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) ainsi que le Conseil Régional se sont fixés l'objectif de créer une plateforme d'information, de formation et d'accompagnement des professionnels impliqués dans la prescription d'activité physique adaptée (APA).

Elle permet de développer une culture commune Sport-Santé, de promouvoir les bonnes pratiques professionnelles et interprofessionnelles et d'animer le réseau d'acteurs Sport-Santé sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

Source : <https://espass-bfc.fr/>

- Ateliers Bonjour

Activités santé et bien-être pour les retraités de Bourgogne-Franche-Comté.



SYNTHÈSE SUR L'OFFRE EN PRÉVENTION

Indicateurs de prévention	
Prévention	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux standardisés de patients de 65 ans et plus vaccinés contre la grippe en 2019 : varie de 48 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 54,2 pour la CA de Nevers. A l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais qui présente un taux inférieur (48) aux taux comparés (France : 52,5), le reste du territoire présente des taux comparables aux taux du département, de la région et de la France métropolitaine. ✓ Taux standardisés de patientes de 50 à 74 ans ayant bénéficié d'une mammographie de dépistage du cancer du sein en 2019 : varie de 51,6 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 65,2 pour la CC Loire et Allier. À l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais et de la CC Sud Nivernais, l'ensemble du territoire présente des taux supérieurs aux territoires de référence (France : 59,9). ✗ Taux de personnes ayant bénéficié d'un acte de dépistage préventif lié au cancer colorectal en 2019 : Hormis la CC Loire et Allier qui présente un taux de dépistage plus élevé (28,3%), la participation au dépistage organisé du cancer colo-rectal est basse sur tout le territoire (inférieure à 25%) ainsi que le département (23,2%). ✓ Taux de participation des femmes de 15-74 ans ayant bénéficié d'un frottis cervico-vaginal de dépistage du cancer du col de l'utérus en 2019 : varie de 36 pour la CC du Nivernais Bourbonnais à 46,3 pour CC Loire et Allier. A l'exception de la CC du Nivernais Bourbonnais, les taux sont comparables au taux national.

Dispositifs participant à l'offre en prévention en santé	
Addictologie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour le département de la Nièvre, 10 dispositifs en addictologie sont recensés : <ul style="list-style-type: none"> • 5 centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dont 3 sur le territoire du PETR : Cosne-Cours-sur-Loire et Decize (consultations avancées) et le CSAPA à Nevers • 1 centre d'aide et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) à Nevers • 2 consultations jeunes consommateurs (CJC) dont 1 sur le territoire du PETR à Nevers • 2 sites de consultations hospitalières en addictologie sur le site du PETR : Centre hospitalier Decize et Centre Hospitalier de l'Agglomération de Nevers ✓ Taux standardisés de consommateurs pris en charge pour troubles addictifs sur le territoire en 2019 : varie de 5,2 pour la CC Loire et Allier à 11 pour la CA de Nevers. 3 des EPCI du territoire présentent des taux supérieurs au taux comparé (France : 6,8).
Structures participant à la prévention en santé sur plusieurs thématiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Département de la Nièvre ✓ Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (RRAPPS) ✓ Caisse d'allocations familiales – CAF : 2 antennes sur le territoire (Decize et Cosne-Cours-sur-Loire) ✓ Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) ✓ Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté ✓ Région Bourgogne-Franche-Comté
Enfance, jeunes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maison des adolescents (MDA) 58 ✓ Bureau Information Jeunesse (BIJ) à Nevers ✓ Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique de Bourgogne-Franche-Comté (RÉPPOP-BFC) - Site de Dijon

Dispositifs spécifiques sur la sexualité, les dépistages, la contraception, les violences	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centre départemental de Planification et d'Éducation familiale (CDPEF) avec antennes sur le territoire du PETR à Nevers, Cosne-Cours-sur-Loire et Decize. ✓ Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles (CeGIDD) : 1 à Nevers et 1 à Cosne-Cours-sur-Loire ✓ AIDES Bourgogne-Franche-Comté ✓ Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Autres thématiques	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réseau RESEDIA ✓ Alterre Bourgogne-Franche-Comté ✓ Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets & de l'Environnement (ASCOMADE) ✓ Atmo Bourgogne-Franche-Comté ✓ Fédération Musiques Actuelles Bourgogne-Franche-Comté (Féma BFC) ✓ FREDON Bourgogne-Franche-Comté ✓ Maison Sport Santé ✓ Réseau Sport Santé ✓ Ateliers Bonjour

Annexe 1 – Communes par EPCI

CA de Nevers			CC Coeur de Loire
Challuy	Marzy	Varennes Vauzelles	Alligny-Cosne
Coulanges-lès-Nevers	Nevers		Annay
Fourchambault	Parigny-les-Vaux		Bulcy
Garchizy	Pougues-les-Eaux		La Celle-sur-Loire
Germigny-sur-Loire	Saincaize-Meauce		Cessy-les-Bois
Gimouille	Sermoise-sur-Loire		Châteauneuf-Val-de-Bargis
CC Les Bertranges	CC Sud Nivernais		Ciez
La Chapelle-Montlinard	Avril-sur-Loire		Colméry
Arbourse	Béard		Cosne-Cours-sur-Loire
Arthel	Champvert		Couloutre
Arzembouy	Cossaye		Donzy
Beaumont-la-Ferrière	Decize		Garchy
La Celle-sur-Nièvre	Devay		Menestreau
Champlemy	Druy-Parigny		Mesves-sur-Loire
Champvoux	La Fermeté		Myennes
La Charité-sur-Loire	Fleury-sur-Loire		Neuvy-sur-Loire
Chasnay	Imphy		Perroy
Chaulgnes	Lamenay-sur-Loire		Pouigny
Dompierre-sur-Nièvre	Lucenay-lès-Aix		Pouilly-sur-Loire
Giry	La Machine		Saint-Andelain
Guérigny	Saint-Germain-Chassenay		Sainte-Colombe-des-Bois
Lurcy-le-Bourg	Saint-Léger-des-Vignes		Saint-Laurent-l'Abbaye
La Marche	Saint-Ouen-sur-Loire		Saint-Loup-des-Bois
Montenoison	Sougy-sur-Loire		Saint-Malo-en-Donzinois
Moussy	Thianges		Saint-Martin-sur-Nohain
Murlin	Toury-Lurcy		Saint-Père
Nannay	Verneuil		Saint-Quentin-sur-Nohain
Narcy	CC Nivernais Bourbonnais		Suilly-la-Tour
Oulon	Azy-le-Vif		Tracy-sur-Loire
Poiseux	Chantenay-Saint-Imbert		Vielmanay
Prémery	Langeron		CC Loire et Allier
Raveau	Livry		Chevenon
Saint-Aubin-les-Forges	Luthenay-Uxeloup		Magny-Cours
Saint-Bonnot	Neuville-lès-Decize		Mars-sur-Allier
Saint-Martin-d'Heuille	Saint-Pierre-le-Moûtier		Saint-Éloi
Sichamps	Toury-sur-Jour		Saint-Parize-le-Châtel
Tronsanges	Tresnay		Sauvigny-les-Bois
Urzy			
Varennes-lès-Narcy			

